



Performance

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

OBJECTIF ORIENTATION

#GrandEst
à vos
côtés!

20¹⁸
22

*
Engagements stratégiques
et concrets pour la mise en œuvre
du SPRO en Grand Est

→ pour la période 2018-2022 →

CHARTRE

→ SERVICE PUBLIC REGIONAL →

DE L'ORIENTATION
GRAND EST

*

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

3

Préambule

4

Quelques chiffres clés
Sur le GRAND EST

5

Les principaux enjeux
du SPRO

6

Article 1

Les principes, les valeurs, les
objectifs communs du SPRO
Grand Est : une ambition partagée

10

Article 2

Les instances de gouvernance
et de préparation des travaux

12

Article 3

Une collaboration renforcée
autour de 6 axes clés

24

Article 4

Les outils du SPRO au service
des membres

26

Article 5

Suivi Évaluation
et durée de la Charte

32

Annexes

Préambule

Le cadre législatif du SPRO et les enjeux

L'orientation est un droit et un enjeu majeur pour chaque personne, tout au long de sa vie. Pour permettre d'exercer ce droit, le service public régional de l'orientation tout au long de la vie est organisé pour garantir « à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective, sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité et organisés en réseaux ».

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et à la démocratie sociale apporte un nouveau cadre à la mise en œuvre de l'orientation professionnelle. En clarifiant le rôle respectif de l'Etat et de la Région et en renforçant la compétence de cette dernière en matière d'orientation professionnelle, elle a permis d'installer une véritable coordination entre les acteurs.

- L'Etat définit, au niveau national, la politique d'orientation des élèves et des étudiants dans les établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur. Il la met en œuvre dans ces établissements et délivre à cet effet l'information nécessaire sur toutes les voies de formation aux élèves et aux étudiants. Il s'appuie sur l'ONISEP et sur les services d'orientation de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, principalement les centres d'information et d'orientation (CIO) et les services communs universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP).
- La Région coordonne les actions des autres organismes participant au Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), ainsi que la mise en place du Conseil en Evolution Professionnelle, assure un rôle d'information et met en place un réseau de centres de conseil sur la Validation des Acquis de l'Expérience. La Région reconnaît les organismes participant au SPRO sur le fondement de normes de qualité à partir d'un cahier des charges qu'elle a arrêté.



En annexe n°1 : Le cahier des charges précisant les modalités de reconnaissance des organismes par la région participant au SPRO Grand Est

Ainsi, la collectivité régionale devient, au plan régional et local, l'autorité organisatrice du SPRO dont l'ambition est de mieux répondre aux attentes de chaque citoyen en matière d'orientation tout au long de la vie.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » confie de nouvelles compétences aux régions. Elle renforce notamment leur rôle en matière d'orientation.

Cette fusion impacte l'exercice des compétences régionales sur le champ de l'orientation et de l'accompagnement des publics dans la construction de leur parcours professionnels et elle voit l'émergence d'un projet de SPRO qui rayonne sur un périmètre plus large, celui du Grand Est.

Afin de le concrétiser, la collectivité nouvelle s'appuie sur :

- les pratiques développées avant la fusion en matière de partenariat sur la question de l'orientation dans les territoires et formalisées par l'existence de chartes ou de conventions signées par les partenaires : la collectivité intégrera, avec les partenaires, les nouvelles compétences confiées dans le cadre de la **loi du 5 septembre 2018**.
- les responsabilités de pilotage et de coordination des membres du SPRO que la **loi du 5 mars 2014** lui a confiées et qu'elle s'engage à assumer pleinement.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS SUR LE GRAND EST

La région Grand Est dispose d'atouts qui contribuent à sa forte attractivité. Située au cœur de l'Europe, elle apparaît comme la plus grande région frontalière avec près 760 km de frontières avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et de la Suisse, et 160 000 travailleurs frontaliers. Elle compte 5,5 Millions d'habitant-e-s, ce qui la place en 6^{ème} position des régions françaises.

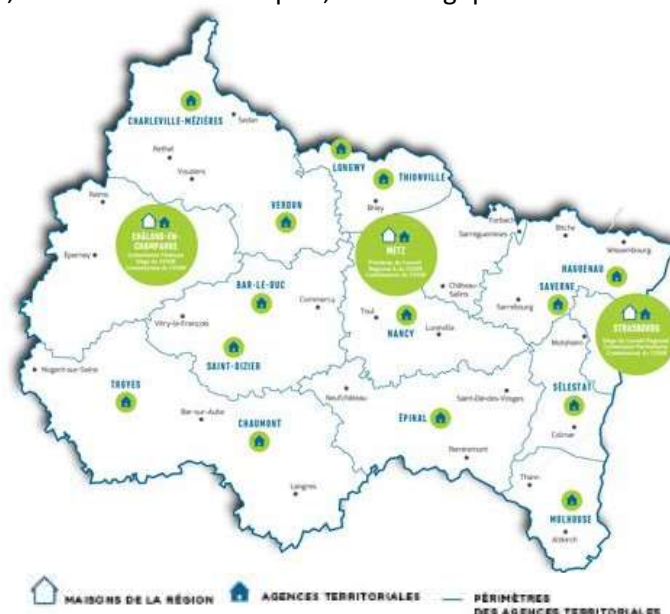
Le Grand Est est la 2^{ème} région industrielle, spécialisée dans l'industrie manufacturière, l'énergie et l'agroalimentaire. L'industrie fournit 16.1% des emplois de la région, soit une part plus importante que la moyenne de l'ensemble des régions françaises (12.4%). L'Agriculture est une autre ressource économique spécifique de la Région, elle représente 3.1% des emplois de la région.

Elle compte 6 pôles de compétitivité : pôles industries et agro-ressources, pôle Alsace Biovalley, Pôle Véhicule du Futur, pôle Matériaux, pôle Fibres Energivie et pôle Hydroes. La Région inclut 2 territoires labellisés French Tech : Lor'n Tech et French Tech Alsace.

L'agriculture représente 3.7 % de VA régionale, l'industrie 19.4 % et les services 71 %.

Avec plus d'un million de jeunes de moins de 29 ans, soit 18% de la population française, le Grand Est est une région très attachée aux conditions de vie, d'études et d'épanouissement des jeunes. Elle compte 213 000 lycéens formés dans 365 lycées dont la 1/2 est localisée en Lorraine. Avec 37 390 apprentis dans 110 CFA, elle se situe au 3^{ème} rang des 13 régions en termes d'effectifs. Les étudiants sont au nombre de 195 615 permettant au Grand Est de prendre la 5^{ème} place sur l'échiquier national en termes d'effectifs.

Le Grand Est est une région d'avenir où le domaine de l'orientation et du choix professionnel est particulièrement impacté par le contexte économique avec un chômage persistant, les besoins de recrutement dans certains secteurs, les réalités professionnelles qui appellent une adaptation constante des compétences, les environnements en perpétuel mouvement en raison des changements que connaissent les métiers, les évolutions techniques, technologiques et environnementales.



LES PRINCIPAUX ENJEUX DU SPRO GRAND EST

Le Service Public Régional de l'Orientation Grand Est est un outil clé dans la construction des parcours professionnels pour tous les publics. Celui-ci s'inscrit dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles et il constitue la 2^{ème} priorité : « l'orientation tout au long de la vie : vers un Service public pour toutes et tous » visant à relever 3 défis :

- **LE SPRO AU SERVICE DU PUBLIC : L'INDIVIDU AU CŒUR DU SERVICE**
- **L'EFFICACITE DU SPRO : POUR UNE SECURISATION DES PARCOURS**
- **LA CONNAISSANCE DES METIERS, LEUR REPRESENTATION (DONT LES CONDITIONS D'EMPLOI) ET LEUR EVOLUTION**

En effet, mettre la personne au cœur du service afin de répondre au mieux à ses besoins en matière d'orientation tout au long de la vie, requiert une organisation adaptée et efficiente ainsi qu'une mobilisation de tous les acteurs de l'orientation, de l'information et de l'insertion.

C'est pourquoi, les acteurs du SPRO se rassemblent et coopèrent en faisant œuvre commune autour de ce service public. Toutes et Tous s'engagent ainsi à optimiser, faciliter, mettre en cohérence et en complémentarité leurs actions.

L'enjeu est de passer d'une logique de juxtaposition et d'addition des services, des actions et des dispositifs à une logique de complémentarité et de meilleure connaissance et compréhension, voire appropriation, des organisations de travail, des services rendus et des compétences de chaque partenaire. Une démarche possible dès lors que chaque partenaire et signataire s'engage à cheminer collectivement et agir ensemble pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre la présente charte.



**La réussite de cette ambition dépendra
de l'engagement des membres signataires**



La charte a pour objet de définir le cadre d'organisation et d'actions du Service Public Régional de l'Orientation tout au long de la vie Grand Est, dans une logique sectorielle, territoriale, partenariale et évolutive.

Dans le respect des rattachements administratifs et hiérarchiques, de l'autonomie de fonctionnement, de la spécificité statutaire et des missions des membres signataires, la Charte s'appuie sur des valeurs partagées communes par ses signataires, des axes prioritaires à mettre en œuvre, précise la méthode d'évaluation ainsi que les modalités de pilotage et de gouvernance régionale et territoriale dans le but de mettre à la disposition de toute personne un accès de qualité à une orientation tout au long de sa vie.

LES PRINCIPES, LES VALEURS, LES OBJECTIFS COMMUNS DU SPRO GRAND EST : UNE AMBITION PARTAGÉE

Des réseaux en synergie...

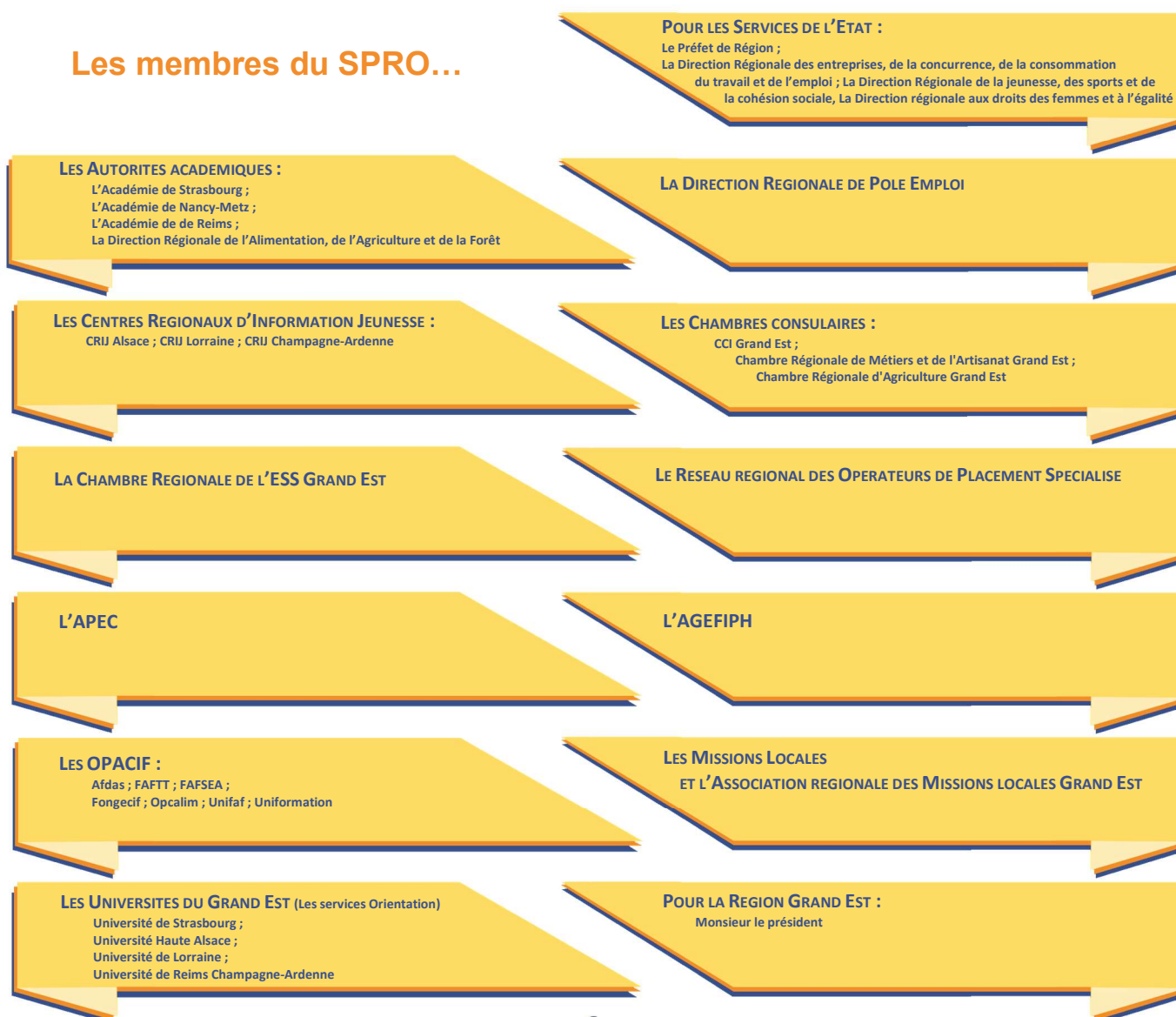
Le Service Public Régional de l'Orientation du Grand Est s'appuie sur 13 réseaux dont les activités sont positionnées à géométrie variable, sur le champ de l'accueil, de l'information, de l'orientation, de l'évolution professionnelle et de l'accompagnement. Ces réseaux comptent plus de 300 structures qui assurent de manière significative le maillage territorial du Grand Est. Etoffés et bien réparti sur le territoire, ces réseaux œuvrent au quotidien au service de tous les publics avec une préoccupation permanente : offrir des services au plus proche des personnes dans les territoires.



En annexe :

- n°2 : Fiches de présentations des membres du SPRO Grand Est
- n°3 : Cartographie des membres signataires de la Charte du SPRO

Les membres du SPRO...





Des partenaires associés...

Les partenaires associés sont invités à contribuer aux travaux de mise en place du service public régional de l'orientation. Leur contribution et engagements seront définis par voie de conventionnement ou par lettre d'engagement.

- **LA DELEGATION REGIONALE ONISEP GRAND EST**
- **LE SERVICE « OREF GRAND EST » : SESIMO**
- **LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (PJJ)**
- **LA DIRECTION INTERREGIONALES DES SERVICES PENITENTIAIRES (DISP)**

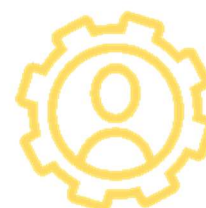
Le SPRO Grand Est se base sur un partenariat très fort, c'est une valeur essentielle des membres.



En annexe :

- n°2 : Fiches de présentation des partenaires du SPRO Grand Est
- n°3 : Cartographie des membres du SPRO, signataires de la Charte

Des valeurs communes



→ Voir : le cahier des charges du SPRO Grand Est en annexe n°1

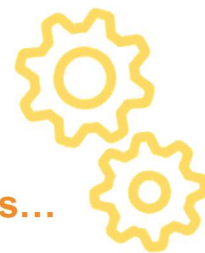
- **LA GRATUITE** : aucune contrepartie financière ne peut être exigée des usagers du SPRO
- **LA PROXIMITE** : le SPRO organise et déploie une offre équilibrée sur tous les territoires de façon à rendre les services au plus près des bassins d'emploi (43 bassins en Grand Est, avec une prise en compte des périmètres des 12 agences régionales de la Région Grand Est)
- **L'ACCESSIBILITE AU SENS LARGE** : des services et supports faciles d'accès notamment pour les personnes en situation de handicap
- **LA CONFIDENTIALITE** : le service garantit la confidentialité des informations transmises par les personnes
- **LA COOPERATION** : les structures participant au SPRO partagent et mutualisent les outils et les ressources en vue de construire collectivement une offre de services organisée en réseau
- **LA LIBERTE DE CHOIX** : le respect des principes de co-construction permet d'éviter une approche prescriptive
- **LA NEUTRALITE - OBJECTIVITE** : l'information et le conseil dispensés au sein du service sont neutres, pluriels et indépendants des organismes de formation
- **LA NON-DISCRIMINATION - L'EGALITE F/H** : les structures respectent le principe de non-discrimination et la diversité des personnes (Handicap). Elles concourent à la mixité professionnelle en luttant contre les stéréotypes de genre



En annexe n°1 : Cahier des Charges du SPRO Grand Est : valeurs et principes

Des liens, actions, partenariats

→ avec les entreprises et les branches professionnelles...



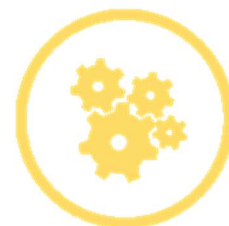
Le SPRO Grand Est est en lien et doit être en synergie avec le monde économique, aussi bien avec les branches professionnelles que les entreprises. Il est donc important de travailler ensemble pour consolider les opérations existantes et programmer des dispositifs spécifiques favorisant la connaissance de l'entreprise, de ses métiers et de son fonctionnement, associant les acteurs de l'orientation, celles et ceux du monde économique et professionnel et les membres et partenaires associés du SPRO.

Les contrats d'objectifs territoriaux (COT) constituent un levier fort pour agir dans ce sens (secteurs : Agriculture viticulture et métiers du paysage ; Artisanat ; Bois ; Construction et Travaux Publics ; Hôtellerie Restauration Tourisme ; Industrie ; Logiciels et services numériques ; Sanitaire et social ...).

Une valorisation des actions des membres du SPRO Grand Est vers les entreprises et les branches professionnelles est attendue et un partage des initiatives en la matière également.

Le partenariat avec les entreprises au service de l'orientation sera consolidé.

...pour des engagements partagés




Quelques grands principes guident la mise en place du service public régional de l'orientation Grand Est :

L'ORIENTATION EST UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS

Les signataires de la charte réaffirment que l'orientation est un droit qui concerne tous les publics, quels que soient leur statut, leur âge et leur situation.

LE SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION DEPLOIE DES ACTIVITES RELEVANT D'UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Le service public régional de l'orientation Grand Est doit garantir le principe d'une égalité d'accès à l'ensemble de l'offre de services sur tous les territoires pour tous les publics dans le respect de l'initiative et des souhaits de la personne.

Les organismes reconnus comme participant au service public régional de l'orientation Grand Est s'engagent à respecter les termes du **cahier des charges régional**  en annexe n°1, fixant des normes de qualité aux acteurs du SPRO Grand Est.

L'ACCUEIL ET L'INFORMATION SONT LES PREMIERES ETAPES DU DROIT A L'ORIENTATION,

Chaque structure membre du SPRO s'engage à assurer les fonctions d'accueil et d'information auprès de tous les publics et d'assurer une mission de ré-aiguillage des personnes si nécessaire vers les bons partenaires.



Les signataires s'engagent à :



ACCUEILLIR TOUS LES PUBLICS

Assurer un accueil dont le but est d'écouter la demande de la personne, de lui apporter un premier niveau d'information en l'aidant à mobiliser les ressources disponibles et en la guidant le cas échéant, vers l'interlocuteur qui pourra offrir un service plus adapté à sa demande et à sa situation. Ce service sera délivré auprès de tous les publics quels que soient leur statut, leur âge, ou leur situation.



INFORMER

Délivrer une information gratuite, objective et actualisée sur les filières, les métiers, les formations, les certifications, les tendances socio-économiques, l'évolution professionnelle. Informer également sur les secteurs d'activités qui comptent dans le Grand Est, les événements dédiés à l'orientation, etc. Cela nécessite une veille partenariale permanente pour que l'information donnée puisse prendre en compte l'émergence de nouvelles filières, de nouveaux métiers, des secteurs porteurs, de la mixité professionnelle dans l'accès aux formations et aux métiers, et des spécificités des territoires.



CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

Donner accès à des services de conseil en orientation, délivrés par des professionnels qualifiés et un accompagnement aux personnes concernées, en fonction des besoins et des demandes formulées, et ce tout au long de la vie avec un souci permanent d'innover et d'adapter l'offre aux évolutions des usages et des pratiques.



RENDRE LES SERVICES PLUS LISIBLES

Assurer une meilleure visibilité et complémentarité de ces services d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement délivrés aux publics.



COOPERER, INNOVER ET AGIR

Partager ses pratiques professionnelles au bénéfice des personnes et se mobiliser sur les actions communes.

Développer des pratiques coopératives et de rapprochement des structures participant au SPRO afin de mettre au point un plan annuel d'actions, un calendrier de travail et une méthode d'évaluation.

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE ET DE PRÉPARATION DES TRAVAUX

Le CPRDFOP, Le CREFOP Grand Est

et sa commission Orientation

Le CPRDFOP constitue le cadre stratégique en matière de formation et d'orientation professionnelles au niveau régional. Il présente les orientations stratégiques définies et mises en œuvre, par l'Etat et la Région, en lien avec les partenaires sociaux.

La 2^{ème} priorité de ce CPRDFOP est la construction du Service Public régional de l'orientation.

Ainsi, il constitue la gouvernance régionale et politique de cette priorité, tout comme le CREFOP.

Le Conseil d'Orientation Grand Est...

Le Conseil d'Orientation Grand Est est constitué des signataires de la charte.

- Les membres de droits mentionnés dans **l'article 1** de la présente Charte
- Les membres qui siègent à la suite d'une décision favorable de la Commission Permanente de la Région Grand Est après avis du CREFOP et du Conseil d'Orientation Grand Est

Chaque signataire désignera un représentant. Ce représentant prendra part aux séances de travail et relayera après coup les informations au sein de son réseau (cf. les référents SPRO de chaque signataire en annexe n°2)

Ce conseil d'orientation est composé des membres et partenaires associés du SPRO Grand Est et signataires de la Charte régionale correspondante. Il est présidé par la Région et a pour mandat de coordonner et guider les membres dans la mise en œuvre concrète des engagements pris et inscrits dans le SPRO Grand Est, sur les axes définis collectivement.

Cette instance opérationnelle se réunit en moyenne 2 fois par an. Elle a pour vocation de proposer la feuille de route prioritaire aux membres, de partager les informations et de définir en commun les priorités. La participation des membres à ce conseil d'orientation engage les signataires à respecter le cahier des charges précisant les principes et valeurs du SPRO Grand Est.



En annexe n°2 : Présentation des signataires de la Charte du SPRO et des partenaires associés

Dans un souci de mise en œuvre concrète des engagements inscrits, le Conseil d'Orientation a défini depuis 2016, une modalité de fonctionnement autour de la mise en place de groupes de travail thématique en fonction des besoins des membres et des priorités fixées par le conseil d'orientation (Ex : des groupes de travail sont opérationnels autour de la définition partagée des valeurs du SPRO, de l'évolution professionnelle, de la représentation des métiers, de la communication, de la prévention et de la lutte contre le décrochage,...).

LES PREROGATIVES DU CONSEIL D'ORIENTATION GRAND EST

Le Conseil d'Orientation, en lien avec les instances politiques :

- se prononce sur les objectifs communs, les priorités, et les programmes d'actions et les calendriers de mise en œuvre
- valide une organisation qui permet la déclinaison au plan territorial des principes actés
- enrichit les ressources dématérialisées et examine les possibilités de mutualisation en vue de faciliter leur accès et de favoriser une visibilité plus forte
- suit les actions des axes du SPRO
- exhorte un travail collaboratif visant à faire émerger, selon les besoins identifiés, des actions de découverte de l'entreprise, de son fonctionnement et de ses métiers
- rend compte de l'état d'avancement des actions en matière d'évolution professionnelle
- participe à la construction d'un programme d'appui à la professionnalisation des acteurs du SPRO
- formule un avis sur la candidature de nouvelles structures ou réseaux qui souhaitent rejoindre le SPRO (dans le respect du Cahier des charges)

Les Concertations Territoriales de l'Orientation

Les membres du Conseil d'Orientation ont acté le principe qu'une condition de réussite de ce projet ambitieux est le déploiement territorial, avec la mise en place d'une coordination territoriale du SPRO.

Afin de consolider ce principe, la Région installe progressivement une coordination territoriale du SPRO au sein de ses agences territoriales qui sont au nombre de 12. C'est pourquoi, **à l'échelle territoriale, des Concertations territoriales de l'Orientation**, animées et pilotées par la Région sont installées, avec comme mission de fédérer les acteurs locaux du SPRO et d'élaborer une programmation annuelle et territoriale partagée des actions du SPRO. La prise en compte du diagnostic territorial permet d'appréhender les besoins en matière d'information sur les métiers. Cette coordination territoriale a comme mission de recenser toutes les actions proposées sur un territoire en résonance avec les 4 axes du SPRO Grand Est, de fédérer les membres du SPRO Grand Est, de mutualiser les énergies et de garantir le respect des engagements des partenaires sur cette programmation territoriale partagée. La coordination territoriale permettra également d'évaluer l'impact et la pertinence de ces programmations pour les publics et les territoires.



En annexe n°4 : Le schéma d'organisation du pilotage des travaux du SPRO

Article 3

UNE COLLABORATION RENFORCÉE AUTOUR DE 6 AXES CLÉS

Pour atteindre ces objectifs, les signataires de cette charte conviennent de poursuivre, en la renforçant, leur collaboration **autour de 6 axes principaux** :

Axe 1

Un SPRO Grand Est qui s'organise à l'échelle territoriale et régionale, pour offrir des services de qualité au plus près des personnes

Les acteurs de l'orientation tout au long de la vie déploient sur le Grand Est un ensemble de services, offerts en vue de répondre au mieux et au plus près aux attentes et aux usages de tous les publics sur les questions des métiers, des formations, de l'emploi, de l'évolution professionnelle, des entreprises. Cette richesse de compétences ainsi que la diversité des pratiques doivent être mise en cohérence et en synergie afin que le système soit encore plus lisible et homogène pour le public et pour les professionnels également.

L'accès à l'information sur les métiers, les formations et l'emploi ainsi que les possibilités de conseil et d'accompagnement doivent être facilités. C'est pourquoi, une organisation territoriale qui doit s'appuyer sur une implantation des lieux d'information et d'orientation existants doit se mettre en place. Une réflexion devra s'engager sur les territoires garants de la diversité et de la proximité du service rendu à la personne. La capacité des réseaux à articuler leurs offres de services afin d'assurer la continuité de service constitue un axe de progrès qui doit permettre d'améliorer la qualité du service rendu.

LES FINALITES ET OBJECTIFS

Les signataires conviennent de travailler ensemble pour offrir un service de qualité facilement visible et accessible, individualisé et personnalisé et assurer la continuité de la prise en charge et du suivi de la personne dans les territoires. L'objectif recherché est une plus grande performance et qualité du service rendu.

LES PRINCIPES QUI REGISSENT L'ORGANISATION REGIONALE ET TERRITORIALE

A l'échelle régionale, le Conseil d'Orientation Grand Est est l'instance de concertation qui se prononce sur les grands axes d'orientation à développer, les actions prioritaires à conduire ensemble, en veillant à renforcer la cohérence et la complémentarité entre acteurs, et les modalités d'évaluation de l'ensemble. C'est l'instance qui précise les engagements concrets des membres du SPRO Grand Est sur les axes de celui-ci pour la période 2017-2022.

A l'échelle des territoires, les principes de rapprochement et de mise en synergie des acteurs du SPRO reposent sur un schéma d'organisation, dont les grandes lignes sont les suivantes :

- Un constat de départ : des organisations adossées à des périmètres de travail différents.
- Les périmètres de coopération se définiront de manière collégiale à partir de ce qui existe.
- De cette démarche de réflexion dans les territoires émergeront des espaces territoriaux pertinents sur lesquels le SPRO pourra se concrétiser.
- La coordination territoriale de ces espaces est confiée progressivement aux agences territoriales de la Région Grand Est. La coordination territoriale est donc assurée par la Région.
- Des chargés de mission territoriaux orientation piloteront les Concertations territoriales de l'orientation (CTO) qu'ils installeront en associant les représentants locaux des membres du SPRO (signataires de la Charte).
- Sur ces territoires, les acteurs conviendront ensemble de programmes concertés et partagés permettant à tout à chacun d'accéder à un ensemble de services pour s'informer sur les métiers, s'orienter professionnellement, se former tout au long de la vie.

Dès 2017 : la coordination est expérimentée sur le volet promotion des métiers **au**

- sein de 6 agences :**
- Mulhouse
 - Epinal
 - Troyes / Chaumont
 - Charleville-Mézières / Verdun
 - Thionville-Longwy
 - en 2018 : St Dizier / Bar-le-Duc

- Le cahier des charges Grand Est « Soutien aux actions régionales et territoriales de promotion et de meilleure connaissance des métiers » adopté lors de la Commission Permanente du 12 décembre 2016 (délibération 16 CP-3101) détermine le nouveau cadre de soutien par le Comité territorial d'orientation Région (CTO).
- A partir de 2018, cette coordination s'étendra progressivement aux autres champs du SPRO Grand Est : par exemple les PSAD (Décrochage), l'évolution professionnelle (VAE,...)



En annexe n°3 : Carte des structures du SPRO en Grand Est

En annexe n°5 : Carte des 43 bassins d'emploi

En annexe n°6 : Carte des 12 agences territoriales de la Région Grand Est

En annexe n°7 : Cahier des charges Grand Est « Promotion des métiers »

LES ENGAGEMENTS

Les signataires s'engagent à :

- participer aux réunions du Conseil d'Orientation Grand Est et à ses groupes de travail
- relayer les orientations communes du SPRO Grand Est dans leur réseau
- mobiliser leurs représentants locaux pour prendre part aux travaux, actions et à l'animation du SPRO au travers de programmes communs et partagés. A ce titre, chaque tête de réseaux communiquera le nom des référents locaux invités à participer aux concertations territoriales du SPRO
- contribuer à la démarche d'évaluation en produisant des éléments permettant de dresser un bilan des actions au regard des objectifs fixés
- maintenir et/ou développer en continu les compétences des conseillers ou agents de façon à garantir une offre de service pertinente et efficiente

En sa qualité de coordinatrice et pilote du SPRO, la Région s'engage à élaborer des programmes concertés sur les territoires en privilégiant la concertation et la cohérence.



Thionville-Longwy
Carrefour de l'orientation,
de la formation et de l'emploi à Longwy



Troyes / Chaumont
Forum Agriculture : lancez-vous !

Axe 2

Un SPRO qui initie des actions de prises en charge des jeunes et des adultes en situation de décrochage ou en rupture dans leur parcours d'études ou de qualification professionnelle

LA PROBLEMATIQUE DES DECROCHAGES ET CE QUE DISENT LES TEXTES

Selon le code de l'éducation, est considéré comme décrocheur tout jeune qui quitte un système de formation initiale, sans avoir le niveau de qualification minimum suivant :

- Baccalauréat général
- Diplôme à finalité professionnelle enregistré au RNCP et classé au niveau V et IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Sous l'autorité de la Région, le Service public régional de l'orientation tout au long de la vie et tous les organismes qui y participent s'organisent au plan régional et local pour permettre à tout jeune âgé de 16 à 18 ans sorti sans diplôme national ou un titre professionnel enregistré et classé au RNCP du système de formation initiale et sans emploi de se réinscrire dans un parcours de formation, d'accompagnement ou d'exercer une activité d'intérêt général lui permettant de préparer son entrée dans la vie active (Art. L313-8 du code de l'éducation Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 article 22).

La Région en lien avec les autorités académiques est chargée de la coordination des actions en faveur du jeune sortant de formation initiale sans diplôme. Ces actions s'appuient principalement sur les Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) qui font partie intégrante du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

L'action des PSAD porte sur le repérage et l'accompagnement des jeunes sortis du système éducatif sans diplôme ni certification professionnelle. L'enjeu est de proposer à chaque jeune une solution personnalisée et un suivi.

Elles fonctionnent sur un mode de coopération des acteurs locaux-les de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes (CIO, missions locales, établissements scolaires, MLDS,...).

En Grand Est, les PSAD sont co-animées par les CIO et les Mission locales, dans le cadre du SPRO Grand Est et de sa coordination.



En annexe n°8 : le Protocole Organisationnel des PSAD entre les 3 académies, la DRAAF et la Région avec le schéma d'organisation des PSAD et les interactions des membres concernés

Dans l'enseignement supérieur, lutter contre le décrochage revient à mettre en place des actions adaptées aux étudiants rencontrant des difficultés. L'objectif est de faciliter le repérage de ces étudiants et de proposer un accompagnement personnalisé dans l'élaboration d'un projet personnel et professionnel dans un large éventail de formations.

Dans l'apprentissage, les ruptures de contrat d'apprentissage se présentent dans certain secteur plus que dans d'autres. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour sécuriser les parcours et lutter contre les abandons en cours de formation.

FINALITES ET OBJECTIFS

- Clarifier le rôle de chacun et présenter un schéma simplifié des compétences des membres du SPRO sur ce sujet
- Réduire le nombre de jeunes décrocheurs, ainsi que le nombre de jeunes en rupture de parcours universitaire et d'apprentissage
- Accompagner et outiller les membres du SPRO dans cette démarche

LES MODALITES D'ORGANISATION

Pour lutter contre le décrochage scolaire, selon le code de l'éducation, il convient de s'appuyer sur les PSAD et de confier leur coordination à un binôme composé d'un représentant de l'Education Nationale, directeur du CIO, et d'un représentant de l'insertion et de l'emploi des jeunes, la Mission locale en l'occurrence.

Ce binôme s'appuiera sur le réseau local du SPRO, élargi aux partenaires associés ainsi que d'autres partenaires concernés par cette problématique : entreprises, Conseil départemental, acteurs sociaux, protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)... pour accompagner le jeune.

Ce nouveau mode de fonctionnement donnera lieu à une nouvelle carte des PSAD, l'objectif étant d'harmoniser autant que possible la cartographie des PSAD, celle des Missions Locales maillant le territoire du Grand Est, celle des bassins de formation de l'Education Nationale, ainsi que celle des bassins d'emploi.

Un plan d'action spécifique sera arrêté pour assurer le repérage des étudiants et des apprentis et rechercher pour eux les meilleures conditions d'accompagnement.

Des initiatives pour permettre la mise en place d'outils favorisant la mise en relation avec les différents acteurs seront encouragées.

Un évènement annuel est programmé pour faire le point sur l'avancement des travaux de lutte contre le décrochage. Il vise aussi à encourager les échanges de pratiques et d'expériences (1^{ères} Assises régionales Grand Est du décrochage / les clés de la réussite pour lutter contre toutes les formes de décrochage(s) des jeunes).

LES ENGAGEMENTS

Afin de développer des actions de prise en charge des jeunes en situation de décrochage, les signataires s'engagent à :

- participer au groupe de travail décrochage Grand Est et à mobiliser des représentants locaux pour les réunions des PSAD dans les territoires ;
- développer l'information sur les dispositifs et les outils de lutte contre le décrochage ;
- pour les décrocheurs et leurs familles, diversifier les outils et les moyens de communication sur les solutions (lancement d'une expérimentation nationale sur la mise en place d'une mallette pédagogique à destination des PSAD dont le Grand Est est pilote) ;
- optimiser et améliorer le repérage des jeunes en situation de décrochage pour une prise en charge rapide, y compris pour celles et ceux en apprentissage (par exemple utilisation d'une fiche de signalement, exemple d'une fiche départ utilisée dans l'éducation nationale) ;
- favoriser la construction de parcours de réussite du-de la jeune en mobilisant sur les territoires les dispositifs existants ou à mettre en œuvre (axe de travail de la PSAD sous l'animation région) ;
- faire le lien de la thématique du décrochage avec les différents axes du SPRO (Promotion des métiers, Evolution professionnelle...). Intégrer ce public aux différentes actions, parcours de visite adaptés.



Axe 3

Un SPRO qui améliore la capacité des personnes à faire leurs propres choix et à évoluer professionnellement en rendant accessible tous les outils d'information, d'orientation, d'évolution professionnelle et d'accompagnement.


Dans un environnement en mutation, construire son projet professionnel et faire le bon choix à toutes les étapes de sa vie professionnelle constitue un enjeu décisif. Une offre de services adaptée doit pouvoir se décliner dans les territoires de manière à ce que chacune puisse choisir d'évoluer et de s'adapter, de se réorienter, d'accroître et d'adapter ses compétences, de rebondir et d'être mobile...

L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

L'évolution professionnelle vise à mettre l'individu au cœur de la réflexion et se définit comme la capacité à analyser, à acquérir, à confirmer, à transformer ses savoir-faire et savoir-être dans le but de s'adapter aux contingences professionnelles et environnementales en évolution.

Le conseil en évolution professionnelle délivré par les opérateurs désignés par la loi est un dispositif visant l'évolution professionnelle et la sécurisation des parcours. Opérationnel, depuis le 1^{er} janvier 2015, il s'adresse à tous les actifs qui en font la demande. Prenant en compte les réalités du marché du travail et les envies de la personne, il permet de formaliser son projet d'évolution professionnelle, d'y assortir une stratégie et de bénéficier d'un appui dans sa mise en œuvre. Le Conseil en évolution professionnelle implique dès sa mise en œuvre, un engagement réciproque du bénéficiaire et de son accompagnateur afin de mettre en avant les engagements des 2 parties.

Jusqu'en 2019, la Région était chargée de coordonner sur son territoire, la mise en place du conseil en évolution professionnelle par les opérateurs du CEP membres du service public régional de l'orientation. Le niveau de déploiement de ce dispositif d'un opérateur à l'autre est différent, les logiques institutionnelles plurielles, les moyens et les techniques divergent.

Il est donc important de travailler ensemble pour faire converger les pratiques, articuler les services de conseil et d'accompagnement avec les autres acteurs du SPRO intervenant sur le champ de l'accueil et de l'information, convenir d'une stratégie pour mieux faire connaître les possibilités d'évolution professionnelle, définir les besoins des opérateurs et les actions prioritaires à mener sur ce champ (cf. le cahier des charges du SPRO  en annexe n°1).

Afin de décloisonner les approches et d'aborder de manière transversale le sujet, les membres du Conseil d'Orientation Grand Est souhaitent aborder dans une logique similaire tous les dispositifs d'évolution professionnelle : le CEP, la VAE, les bilans de compétences,...



FINALITES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

Dans un contexte économique de chômage, de besoins de recrutement dans certains secteurs, d'adaptation constante des compétences individuelles et d'évolution rapides des métiers, l'évolution professionnelle constitue un levier au service des actifs pour évoluer et sécuriser leurs parcours. Pour en faciliter l'accès, un besoin d'offrir davantage de lisibilité sur l'évolution professionnelle est identifié.

La qualité du service rendu et la personne sont placées au centre du processus, sans oublier le rôle du professionnel en charge d'accueillir, d'informer, de conseiller et d'accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches.

L'accès au service pour l'utilisateur doit pouvoir se faire par une communication simple, lisible, compréhensible et en levant les freins éventuels : mobilité géographique, fracture numérique, méconnaissance des perspectives d'évolution professionnelle.

Il est convenu d'atteindre les objectifs suivants :

- Comprendre les enjeux et les freins éventuels à l'évolution professionnelle pour les actifs, les professionnels et les acteurs économiques
- Rendre l'évolution professionnelle plus lisible par une communication adaptée (installation d'un pôle « évolution professionnelle » sur les salons et forums d'importance dans le Grand Est, réalisation de flyers, de kakémono et autres outils de communications)
- Professionnaliser des conseillers dans leurs pratiques de conseil et d'accompagnement des personnes porteurs d'un projet d'évolution professionnelle (CEP et VAE)



En annexe n°9 :
Une Fiche de présentation de LORFOLIO

lorfoliO
Grand Est



LES ENGAGEMENTS

Les signataires s'engagent à :

- assurer la mission « Information Conseil » pour l'évolution professionnelle dont la VAE pour tous les publics ;
- se former pour acquérir une bonne connaissance des opérateurs de l'évolution professionnelle de manière à pouvoir aiguiller les personnes, si nécessaire vers la bonne structure, celle qui sera mieux à même de répondre et d'accompagner la personne dans la formalisation et la mise en œuvre de son projet d'évolution professionnelle ;
- permettre à leurs professionnels de participer aux actions de professionnalisation et d'échanges de bonnes pratiques ;
- mobiliser Lorfolio Grand Est et contribuer au développement de l'Espace pro ainsi qu'aux outils à destination du grand public (portail régional de l'orientation, agenda,...) ;
- communiquer les données à la Région permettant de suivre les parcours dans le respect de la protection des données personnelles ;
- participer aux réunions régionales et territoriales de coordination des « opérateurs » de l'évolution professionnelle, assurées, proposées et organisées par la Région.

Axe 4

Un SPRO qui permet l'information sur les métiers et favorise leur meilleure connaissance

Les actions de promotion des métiers et des formations dont la coordination est assurée par la Région Grand Est (loi du 5 mars 2014) font partie intégrante de l'offre d'information et doivent donner la possibilité au public de tester les métiers, de les visualiser dans leur environnement, d'échanger avec des professionnels, de mesurer les réalités professionnelles mais aussi de vérifier la faisabilité des parcours envisagés. Elles constituent une priorité du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) Grand Est. C'est pourquoi, ils feront l'objet d'une attention toute particulière du Conseil d'Orientation Grand Est.

Le cahier des charges Grand Est « Soutien aux actions régionales et territoriales de promotion et de meilleure connaissance des métiers » adopté lors de la Commission Permanente réunie le 12 décembre 2016 (délibération 16CP-3101) détermine le nouveau cadre d'intervention régionale. Ce Cahier des charges a été confirmé lors de l'adoption du CPRDFOP « Performance Grand Est ».

En annexe n°7 : Le cahier des charges Grand Est « Soutien aux actions régionales et territoriales de promotion et de meilleure connaissance des métiers »

L'objectif est d'aboutir à :

- une programmation régionale d'actions d'envergure Grand Est et une coordination régionale.
- une programmation d'actions sur les 43 bassins d'emploi du territoire Grand Est avec une coordination territoriale confiée progressivement aux 12 agences territoriales de la Région pour tous les publics

LES ACTIONS A VISEE REGIONALE

Sur le volet régional, les Contrats d'objectifs territoriaux (COT) sont les leviers opérationnels du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) qui constitue le document stratégique de la politique régionale en matière d'orientation tout au long de la vie et de la formation professionnelle initiale et continue. Les secteurs d'activité faisant l'objet de travaux prioritaires sont : agriculture-viticulture-métiers du paysage, bois, construction et travaux publics, logiciels et services numériques, sanitaire et social, artisanat, industrie. Cette démarche sera complétée par d'autres secteurs d'activité : commerce, etc.

L'Office national d'information sur les enseignements et professions dont la mission est d'informer les jeunes, les familles et les équipes éducatives sur les métiers et les formations est mis à contribution sur ce volet. Il s'agit pour lui de mettre son expertise dans le domaine des ressources sur les métiers et les formations au service de la stratégie du SPRO, en proposant une offre cohérente. Dans le cadre d'un partenariat renforcé, la Région Grand Est et l'ONISEP ont contractualisé de façon pluriannuelle afin de mieux répondre notamment aux besoins d'information des secteurs d'activité (2017-2020).

En annexe n°10 : Partenariat Région Grand Est et l'ONISEP

LES ACTIONS DE PROMOTION DES METIERS SUR LE VOLET TERRITORIAL

Sur le volet territorial, une expérimentation a débuté en avril 2017 afin de mettre en place une coordination territoriale sur les périmètres d'intervention des agences de Charleville-Mézières-Verdun, Troyes-Chaumont, Thionville-Longwy, Epinal et Mulhouse ; et en 2018 Saint-Dizier / Bar-le-Duc. Afin d'associer les partenaires locaux aux travaux de construction de programmes locaux de promotion des métiers, la Région réunira des instances de concertation territoriale.

FINALITES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

Les possibilités d'acquisition de ce socle de base, indispensable au processus de construction de parcours individuels en vue d'une insertion réussie, doit se renforcer et se diversifier. La valorisation du geste professionnel et les mises en situation, concernent tous les publics : le grand public en général et les jeunes en particulier.

L'enjeu est de mieux piloter et coordonner cette offre de services et d'engager avec les partenaires dont les branches professionnelles une démarche de progrès sur le champ de la promotion des métiers auprès des publics.

En outre, une démarche partagée prenant la forme d'une présence des membres du SPRO regroupés autour d'un stand commun et d'une problématique visant à répondre aux besoins des usagers est retenue. Ce projet qui s'apparente à un pôle « Orientation pour toutes et tous » animé par les membres du SPRO Grand Est vise à prendre en charge la question globale de l'accueil, de l'information et de l'orientation et faciliter le ré-aiguillage des publics à l'occasion des forums et salons qui se dérouleront sur le Grand Est. L'organisation de ce pôle sera assurée et prise en charge par les membres du SPRO Grand Est sous l'égide de la Région.

Dans les territoires, il s'agit de concentrer les efforts sur la mise au point d'une offre de proximité permettant aux adultes et aux jeunes de découvrir les métiers en liens avec les réalités économiques des territoires.

LES ENGAGEMENTS

Les signataires s'engagent à :

- prendre connaissance du cahier des charges Grand Est « Soutien aux actions régionales et territoriales de promotion et de meilleure connaissance des métiers », le nouveau cadre d'intervention régionale ;
- participer aux instances de concertation qui se dérouleront dans les territoires en vue d'arrêter des programmes communs et partagés répondant aux besoins des territoires ;
- contribuer à l'élaboration du projet « Orientation pour toutes et tous » et à sa mise en œuvre à l'occasion des forums et des salons qui comptent dans le grand Est ;
- participer à la construction et l'alimentation des outils communs : agenda de l'orientation, le forum virtuel permanent, les vidéos métiers, les publications, les informations au public.



Axe 5

Un SPRO qui favorise le partage d'expériences et renforce les compétences professionnelles entre ses membres.

La Région, avec le soutien de l'Etat, assure la mission de professionnalisation des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion. Cette mission de professionnalisation participe activement à la mise en synergie des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion pour développer la qualité des services rendus aux publics. Pour faire adhérer les réseaux à une logique de complémentarité et de convergence de leurs activités et services et créer les conditions d'un partage d'outils et d'expérience, tout en respectant les identités professionnelles, il apparaît pertinent de travailler ensemble pour construire un programme annuel partagé d'appui à la professionnalisation.

DEFINITION DE LA PROFESSIONNALISATION

La professionnalisation est un processus qui vise à développer les compétences des réseaux d'acteurs dans une dynamique d'échanges, de coopération sur les pratiques professionnelles et de meilleures connaissances des données socio-économiques des territoires. Elle a tout son sens au niveau individuel, collectif ou territorial.

Elle vise à faire évoluer :

- les compétences
- les services rendus
- les organisations de travail

La professionnalisation participe activement à la mise en synergie des acteurs pour développer la qualité des services rendus aux publics.

Cette offre de professionnalisation gratuite à l'échelle du Grand Est sera portée par la Région et la DIRECCTE dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (missions CARIF).

Cette offre ne se substitue pas aux plans de formation internes des structures ni aux programmes proposés au sein des réseaux mêmes.

La professionnalisation revêt plusieurs formes :

- programme certifiant et ou qualifiant
- échanges sur les pratiques
- séances d'informations et de sensibilisation
- information/veille juridique
- tutoriels
- webinaires,...

LES OBJECTIFS A ATTEINDRE

- Accompagner l'évolution des organisations, des services et des compétences dans la mise en place du SPRO Grand Est
- Faire émerger et consolider dans la durée, une culture professionnelle commune en matière d'orientation tout au long de la vie
- Faire comprendre et partager les enjeux socio-économiques aux professionnels
- Impulser une mise en relation des structures et des actions, renforcer le travail en réseau, échanger et harmoniser les pratiques
- Améliorer les pratiques professionnelles sur le champ de l'accueil, de l'information, du conseil et de l'accompagnement et développer la qualité du service rendu

LES GRANDS PRINCIPES QUI PEUVENT ETRE PRIORISES SUR LES PREMIERES ANNEES

- **Culture métier et professionnelle :**
 - Posture professionnelle, écoute active
 - Connaissance croisée de chacun (offre de service de chacun pour identifier les expertises de chacun)
- **Socle commun de connaissances :**
 - Contenu : données socio-économiques : sectorielles et territoriales
 - Identification d'une personne référente dans la structure afin de mettre au point un annuaire Grand Est décliné au territoire mis à jour avec cartographie
- **Evolution professionnelle :**
 - Vulgarisation et appropriation des travaux de prospective des données socio-économiques (COT, observatoire des branches...)
 - Connaissance des différents dispositifs mobilisables dans la mise en œuvre du projet professionnel (VAE, CEP...)
 - Connaissance des outils de l'évolution professionnelle et de leur pratique et création d'un contexte favorable pour permettre aux acteurs de se les approprier
 - Ingénierie financière : compétence essentielle du conseiller en évolution professionnelle afin de mettre en œuvre le parcours de la personne en mobilisant les financements adéquats
- **Accompagnement et orientation :**
 - Articulation entre projet et opportunités
 - Prise en compte des aptitudes et de l'autonomie des publics
 - Prise en compte des capacités des personnes : la personne garde son libre arbitre
 - Connaissance et utilisation du Compte Personnel d'Activité, de LORFOLIO Grand Est et information sur le CEP et la VAE
 - Sensibilisation à l'accompagnement des publics en situation en handicap dans les parcours d'orientation et formation : intervention de l'AGEFIPH
- **Usage du numérique dans les pratiques d'orientation et dans l'accompagnement :**

Cela sous-entend le développement du e-learning et l'utilisation de la FOAD, SPOC, MOOC pour les professionnels

 - Pour le professionnel : élaborer une stratégie numérique avec le bénéficiaire (niveau en fonction du public)
 - Pour l'accompagnement à distance : quels outils, quelles plateformes ?
- **Appropriation des données socio-économiques :**
 - Outil de chaînage métiers – formation – emploi – données socio-économiques



VENDREDI 20 AVRIL 2018
Acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion.
Partenaires à la
Journée d'information transfrontalière
dans le cadre de la RSE
Participation gratuite - Inscription : professionnels@agefiph.fr

Grand Est
BRUNNEN
SPECIAL

BERUFS
INFO
MESSE
SALON D'INFO - FORMATION & ETUDES
Entrée gratuite
Entrée gratuite

20. + 21. April 2018
MESSE OFFENBURG
www.berufsinformesse.de

LES ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES

Les signataires s'engagent à :

- faire remonter les besoins de leurs équipes en la matière ; répondre au recensement des besoins assuré par la Région (Pôle Professionnalisation) en articulation avec les remontées des besoins de certains acteurs (OPACIF notamment) ;
- participer aux programmes d'appui et d'accompagnement des acteurs du SPRO en qualité d'intervenant ou d'apprenant ;
- articuler leur programme de professionnalisation interne avec celui du SPRO ;
- contribuer à la remontée des besoins permettant de développer des actions de professionnalisation porteuses de changement et d'une réelle valeur ajoutée ;
- diffuser les informations auprès de son réseau et notamment à l'échelle des territoires ;
- mutualiser et diffuser les informations de son réseau auprès des partenaires.



Journée connaissances métiers et secteurs d'activité :
« Les métiers de la forêt et du bois, des métiers d'avenir »
en avril 2018, dans l'entreprise SCHILLIGER Bois à VOLGELSHEIM

Axe 6

Un SPRO qui veut gagner en lisibilité grâce à une communication adaptée

Le service public régional de l'orientation est un concept relativement jeune. Il a été introduit par la loi du 24 novembre 2009 (SPO) pour permettre aux usagers d'exercer le droit à l'information et à l'orientation.

A ce jour, le SPRO n'est pas connu du public en Grand Est, car il a fait l'objet d'une communication que très réduite jusque-là.

Il est donc important de travailler ensemble pour doter le projet de service public d'une identité visuelle propre. Dans cette approche visant à développer la communication autour du SPRO, il est important de tenir compte des nouveaux usages du fait du numérique qui influence fortement les modes de communication.

OBJECTIF ET FINALITE

- Créer une identité visuelle du SPRO Grand Est à destination du grand public : avec des messages lisibles et accessibles pour le Grand Public.
- Contribuer à concevoir et à développer des actions de communication pour informer le public et les partenaires sur le SPRO.

LES ENGAGEMENTS

Les signataires s'engagent à :

- participer aux travaux de construction du plan de communication selon trois étapes : définir les cibles et les objectifs correspondant à chacune d'elles, choisir les actions et construire les messages, concevoir et planifier les actions ;
- respecter la charte graphique, se l'approprier et l'utiliser dans la communication.

LES OUTILS DU SPRO AU SERVICE DES MEMBRES

Pour les personnes, jeunes et adultes, engagées dans la construction de leur parcours de qualification et d'insertion professionnelle et pour les professionnels en contact avec les publics qu'ils conseillent, il est important de leur mettre à disposition des outils d'information et d'aide à l'orientation adaptés à leur situation et répondant à leurs besoins.

Pour ce faire, il est convenu de viser **3 objectifs concrets** :

1. **Le public doit pouvoir se renseigner très facilement** sur un même site sur les services que peut lui rendre le SPRO Grand Est
2. Les professionnels du SPRO Grand Est doivent **disposer d'un espace professionnel** leur permettant :
 - Des échanges de pratiques
 - Une veille juridique spécialisée
 - La consolidation d'une culture commune du SPRO
 - D'être informés des activités et nouveautés du SPRO
3. Dans un environnement d'accès à l'emploi très concurrentiel et dans un contexte de complexification des parcours individuels, le public en démarche d'évolution professionnelle doit pouvoir **bénéficier d'une aide à la formalisation de son parcours et de ses compétences**

OBJECTIF ET FINALITE

Aussi, il est important de travailler ensemble pour garantir à toute personne l'accès à une information fiable sur les métiers et leurs tendances, les formations, les secteurs d'activité qui comptent dans la région, les manifestations visant l'orientation, les lieux d'accueil et de conseil, et tous les dispositifs inhérents d'évolution professionnelle.

Dans le Grand Est, les outils structurants qui prendront place dans le paysage de l'orientation, de l'information et de l'évolution professionnelle afin de contribuer à cet objectif sont les suivants :

1. Le portail régional de l'orientation dédié au grand public (sans distinction de statut) dont l'objectif est de lui apporter de l'information (où, qui, quoi, comment) sur des sujets liés à :
 - L'orientation professionnelle, à l'aide aux choix professionnels
 - Au dispositif de conseil en évolution professionnelle
 - A l'accès à la formation professionnelle
 - A la connaissance des métiers dont les métiers porteurs (lien avec les branches professionnelles) avec un accès au forum virtuel permanent
 - Aux événements en lien avec les choix professionnels et/ou la connaissance des métiers :
→ l'agenda de l'orientation : <https://agenda.lorfolio.fr> :



En annexe n°11 :
L'agenda de l'orientation

2. L'orfolio Grand Est, un portefeuille numérique de compétences au service de l'évolution professionnelle permettant de :
 - retracer son parcours ;
 - décrire ses compétences ;
 - générer des CV ;
 - créer un site web personnel ;
 - piloter son projet professionnel ;
 - gérer son coffre-fort numérique.
3. Un outil permettant de vulgariser les données socio-économiques (outil de chaînage).
4. Une plateforme réservée spécifiquement aux professionnels de l'orientation visant à répondre à leurs besoins d'un accès simplifié de l'information en la mutualisant : culture commune, échanges de pratiques, informations et nouveautés SPRO aux réseaux.

LES ENGAGEMENTS

Les signataires s'engagent à s'associer aux travaux de production des outils et se prononcent en faveur des principes qui animeront cette phase de construction :

- capitaliser les outils existants en la matière ;
- concernant la diffusion de l'offre de formation, recueillir les attentes des professionnels pour faciliter la connaissance de l'offre (formations accessibles en blocs de compétences, à distance, éligibles au CPF...) ;
- utiliser les groupes de travail du SPRO animés par la Région pour associer les membres du SPRO aux travaux de conception des outils ;
- faire valider les outils par des usagers/professionnel-le-s avant leur exploitation dans une démarche participative et créative.

Les signataires s'engagent, une fois cette phase de construction passée, à faciliter et à accompagner les usages des outils ainsi conçus qu'ils soient à destination des professionnels qui dépendent de leur réseau ou à destination des publics qui relèvent de leurs compétences.

SUIVI, ÉVALUATION ET DURÉE DE LA CHARTE

Le Conseil d'Orientation Grand Est est chargé du suivi de la charte. Il pourra décider de modalités spécifiques d'évaluation des actions engagées.

L'évaluation doit permettre de mesurer et d'apprécier la valeur du changement que les actions du projet ont contribué à produire. Elle est considérée comme un processus d'amélioration. Elle vise à faire prendre conscience aux signataires de la charte de l'effet de levier du projet de service public et de son impact au regard des objectifs fixés et selon des indicateurs permettant de mettre en lumière :

- Que s'est-il passé ? Estimer les effets
- A-t-on bien fait ? Aider à apporter un jugement
- Comment faire mieux ? Contribuer à l'amélioration des actions

Un enjeu commun : **obtenir des statistiques partagées sur les questions d'orientation et évoquer la démarche finalité de l'orientation (Cf. CPRDFOP)**

- partager les bilans d'activité des signataires
- consolider des données sur les parcours d'orientation

Un autre enjeu est également de **définir des indicateurs communs** (de suivi, de qualité, de performance)

Le Conseil d'Orientation Grand Est réalisera un bilan final qui conditionnera les termes de la prochaine charte.

La Charte couvre la période de validité du CPRDFOP : 2018-2022

Elle peut faire l'objet d'avenant afin de modifier
ou compléter les engagements

Les signatures





SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

Signature de la Charte du Service Public Régional de l'Orientation Grand Est

> décembre 2018 <



Jean-Luc MARX, PREFET DE LA REGION GRAND EST



Jean ROTTNER, Président de la REGION GRAND EST



Sylvestre CHAGNARD, Directeur Régional de La DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET GRAND EST



Florence ROBINE, Rectrice de la REGION ACADEMIQUE GRAND EST
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ
CHANCELIERE DES UNIVERSITES



Pierre MUTZENHARDT, Président de l'UNIVERSITE DE LORRAINE



Michel DENEKEN, Président de l'UNIVERSITE DE STRASBOURG



Guillaume GELLE, Président de l'UNIVERSITE DE REIMS



Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Présidente de l'UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE



Gilbert STIMPFLIN, Président de la CCI GRAND EST



Jean-Luc PELLETIER, président de LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST



Bernard STALTER, Président de la CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT GRAND EST



Emmanuelle BEYER, Présidente de la CHAMBRE REGIONALE DE L'ESS GRAND EST



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

Signature de la Charte du Service Public Régional de l'Orientation Grand Est
> décembre 2018 <



pôle emploi

Philippe SIEBERT, Directeur régional
de la DIRECTION REGIONALE
DE POLE EMPLOI GRAND EST



Jacques TRIPONEL, Délégué
Régional de l'APEC GRAND EST



Jean Louis LECOQCQ, Président de
CHEOPS Grand Est, RESEAU REGIONAL
DES OPERATEURS
DE PLACEMENT SPECIALISE



Didier EYSSARTIER, Directeur
général de l' AGEFIPH,
Pour ordre, le délégué régional
Grand-Est.



Michèle LUTZ, Présidente
SEMAPHORE MSA, CRIJ
ALSACE



Denis VIAGGI, Président du
CRIJ LORRAINE



Kim DUNTZE, Présidente du
CRIJ CHAMPAGNE-ARDENNE



Thierry TEBOUL, Directeur
Général de l'AFDAS



Lionel DOUBLET, Délégué
Territorial du FAFSEA
NORD EST



Florence HEITZ, Déléguée
Inter régionale Grand Est -
Bourgogne, Franche
Comté du FAFTT



José RICHIER, Président
d'UNIFAF GRAND EST



Gilbert PEXOTO, Président
du FONGECIF GRAND EST



Dominique BRAOUDE,
Président d'OPCALIM



Patrice GUILLOUX, Délégué
interrégional
d'UNIFORMATION



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

Signature de la Charte du Service Public Régional de l'Orientation Grand Est
 > décembre 2018 <



Claude MARÉCHAL, président de L'ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES GRAND EST



Guy DERAMAIX, président de la MISSION LOCALE SUD ARDENNES



Patrick FOSTIER, président de la MISSION LOCALE DE CHARLEVILLE MEZIERES



Alain CANOVAS, président de la MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI NORD ARDENNES



Véronique DURU, présidente de la MISSION LOCALE DE SEDAN



Philippe COLAUTTI, présidente de la MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN Le président



Anne-Marie GOBERT, présidente de la MISSION LOCALE DU BASSIN DE LONGWY



Didier COGNON, président de la MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHAUMONT



Marie-Odile RONDOT, Présidente de la MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE LANGRES



Jean-Paul HAHN, président de la MISSION LOCALE DE ROMILLY



Elisabeth GRANPIERRE, présidente de la MISSION LOCALE DE TROYES



Marion QUARTIER, présidente de la MISSION LOCALE RURALE DE LA COTE DES BAR



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

Signature de la Charte du Service Public Régional de l'Orientation Grand Est
 > décembre 2018 <



MISSION LOCALE
du Nord Mosellan

Stéphanie KIS-REPERT, présidente
de la MISSION LOCALE DU NORD
MOSELLAN



MISSION LOCALE
L'ÉTOILE
44 Arrondissement de
VITRY-LE-FRANÇOIS

Jean-Pierre BOUQUET,
président de
L'ÉTOILE MISSION LOCALE VITRY



MISSION LOCALE
POUR
L'INSERTION
DES JEUNES
CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Bruno BOURG-BROC, président de la
MISSION LOCALE DE CHALONS EN
CHAMPAGNE ET STE MENEHOULD



Mission Locale
Pays d'Épernay, Brie et Champagne

Claude MARECHAL, président de la
MISSION LOCALE DES PAYS D'ÉPERNAY,
BRIE ET CHAMPAGNE



MISSION LOCALE RURALE
DU NORD-MARNAIS
Bazancourt-Fismes

Franck GUREGHIAN, président
de la MISSION LOCALE RURALE DU
NORD-MARNAIS



mission locale
pour la
jeunesse

Valérie PRILLIEUX, présidente
de la MISSION LOCALE DE REIMS



mission locale
des pays de brie

Christian LOMBARD,
président de la
MISSION LOCALE DES PAYS DE BRIE



MISSION LOCALE
DU PAYS MESSIN

Sébastien KOENIG, président
de la MISSION LOCALE DU PAYS
MESSIN



ML
Mission Locale
du Bassin d'Emploi
de Sarreguemines

Roland ROTH, président de la
MISSION LOCALE DU BASSIN
DE SARREGUEMINES



MISSION LOCALE
du Sud Meusien
MOSNON-VALENTIGNY

Michel VIARD, président de la
MISSION LOCALE DU SUD MEUSIEN



Mission locale
du Lunévillois

Jean-Luc DEMANGE, président de la
MISSION LOCALE DU LUNEVILLOIS



val de lorraine

Gérard LIGER, président de la
MISSION LOCALE DU VAL DE LORRAINE



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

Signature de la Charte du Service Public Régional de l'Orientation Grand Est
 > décembre 2018 <



Jean-Marie GERARDIN,
Président de
L'ASSOCIATION REAGIR ILLZACH



André WOJCIECHOWSKI,
président de la
MISSION LOCALE MOSELLE CENTRE



Roland RAUSCH, président
de la MISSION LOCALE DU BASSIN
HOULLER



Jean Michel FEUILLET,
président du
GIP MISSION LOCALE DE
L'ARRONDISSEMENT DE SAINT DIZIER



Sylvie PETIOT, présidente
de la MISSION LOCALE DU GRAND
NANCY



Geneviève BRINGUIER, Présidente
de la MISSION LOCALE TERRES DE
LORRAINE



Michèle LUTZ, présidente de
SEMAPHORE MISSION LOCALE DE
MULHOUSE



Gilles DREVET, président de la
MISSION LOCALE DU BASSIN D'EPINAL



Nicolas VADROT, président de la
MISSION LOCALE DE LA PLAINE DES
VOSGES



Marie-Annick MAILLARD,
Présidente de la
MISSION LOCALE DU SUD MOSELLAN



Jean-Michel STAERLE, Président de
la MISSION LOCALE D'ALSACE DU
NORD



Stéphane LEYENBERGER, président
de la MISSION LOCALE DU PAYS DE
SAVERNE PLAINE ET PLATEAU



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

Signature de la Charte du Service Public Régional de l'Orientation Grand Est
 > décembre 2018 <



Hubert DRENSS, président de la MISSION LOCALE ET RELAIS EMPLOI DE SCHILTIGHEIM



Pascale SCHMIDIGER, Présidente de la MISSION LOCALE SUNDGAU 3 FRONTIERES



Roger CRONEL, président de la MISSION LOCALE DE SAINT-DIE



Patrick LAGARDE, président de la MISSION LOCALE DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLEES



Patrick DELSART, président de la MISSION LOCALE DE SÉLESTAT



Céline WOLFS-MURRISCH, présidente de la MISSION LOCALE DU HAUT-RHIN NORD COLMAR GUEBWILLER



Patrick ROGER, président de la MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI STRASBOURG














Chantal JEANPERT, présidente de la MISSION LOCALE BRUCHE MOSSIG PIEMONT MOLSHEIM



Christophe KIPPELEN, président de la MISSION LOCALE THUR-DOLLER

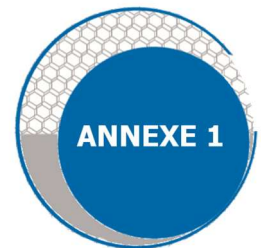
ANNEXES

 1	Cahier des charges précisant les modalités de reconnaissance des organismes par la région participant au Service Public Régional de l'Orientation Grand Est	Page 35
 2	Fiches de présentation des signataires de la Charte du SPRO et des partenaires associés	Page 43
 3	Cartographie des structures du SPRO en Grand Est	Page 93
 4	Le Schémas d'organisation du SPRO	Page 95
 5	Cartographie des 43 bassins d'emploi	Page 97
 6	Carte des agences territoriales de la Région Grand Est	Page 99
 7	Cahier des charges Grand Est de soutien aux actions régionales de promotion et de meilleure connaissance des métiers 2017-2022	Page 101
 8	Proposition de protocole d'accord transitoire pour l'organisation et le fonctionnement des Plates formes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) entre les 3 académies, la DRAAF et la Région	Page 109
 9	LORFOLIO, un outil au service de l'évolution professionnelle des actifs	Page 115
 10	Boîte à Outil à disposition des branches professionnelles pour répondre aux besoins d'information du grand public sur les secteurs d'activités et les métiers couverts par les contrats d'objectifs territoriaux (Partenariat Région Grand Est / ONISEP Grand Est)	Page 117
 11	L'Agenda de l'orientation	Page 119

CAHIER DES CHARGES

PRECISANT LES MODALITES DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES PAR LA REGION PARTICIPANT AU SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

Avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, la compétence des Régions a été renforcée avec de nouvelles missions en matière d'orientation et de prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme ni qualification. Les Régions coordonnent les actions des membres du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) ainsi que celles des opérateur-riche-s du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).



La Région Grand Est a pour objectif de fédérer tous les acteur-riche-s de l'orientation, afin de partager une culture commune en matière d'orientation tout au long de la vie.

Ainsi un nouveau droit à l'information et à l'orientation qui complète le droit à la qualification professionnelle est aujourd'hui inscrit dans le code du travail. Ainsi toute personne dispose du droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation.

Pour permettre aux usagers d'exercer ce droit, le service public de l'orientation tout au long de la vie est organisé pour garantir « à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective, sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité et organisés en réseaux ».

La Région, autorité organisatrice de l'orientation est chargée d'arrêter le cahier des charges du service public régional de l'orientation, sur le fondement de normes de qualité.

Pour élaborer ce cahier des charges, la collectivité a réuni les membres du SPRO et s'est appuyée sur :

- les pratiques développées du partenariat en matière d'orientation au sein du conseil d'orientation et des groupes de travail thématiques mis en place (selon l'architecture du SPRO validée le 8 septembre 2016) ;
- les nouvelles responsabilités de pilotage et de coordination du SPRO que la loi lui a confiée et qu'elle s'engage à assumer pleinement.

Ce cahier des charges s'adresse aux organismes qui, ne sont pas membres de droit du SPRO, et qui souhaiteraient devenir membres de celui-ci. L'organisme candidat devra donc respecter tous les articles de ce présent cahier des charges.

ARTICLE 1 : LES SERVICES PROPOSES DANS LES ORGANISMES PARTICIPANT AU SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

Pour répondre aux attentes et usages de tous les publics, en intégrant les expertises des différents réseaux et acteur-riche-s, les offres de services identifiées et reconnues sont :

a L'accueil

L'objectif de ce service d'accueil consiste à apporter une première réponse à la personne qui a des besoins sur le champ de l'orientation professionnelle, de la formation et de l'emploi et donc de :

- Accueillir la personne venant de différents horizons, avec des statuts différents (tout public)
- Explorer globalement avec la personne sa situation et identifier ses besoins
- Vérifier la bonne compréhension de sa demande et de ses besoins par un questionnement adapté et apporter une réponse
- Aiguiller la personne si nécessaire vers une autre structure, celle qui sera la mieux à même de répondre et assurer la mise en relation avec cette autre structure.

Au cœur de la mission d'accueil, point d'entrée de la structure, la préoccupation d'installer chaque personne accueillie dans une démarche d'orientation active doit être permanente. Pour ce faire, il est indispensable de sécuriser l'offre de service en proposant un accueil de qualité qui s'articule avec les services plus spécialisés de conseil et d'accompagnement délivrés par les autres acteur-riche-s.

b La 1ère information

Ce service « + » donne aux bénéficiaires la possibilité d'accéder à une information fiable et actualisée sur les métiers, les tendances socio-économiques, les qualifications, l'emploi, les compétences, les formations, les dispositifs de l'évolution professionnelle (ex : la validation des acquis de l'expérience (VAE), le conseil en évolution professionnelle (CEP),...).

Cette démarche doit s'accompagner par la mise à disposition d'une documentation objective, adaptée et complète s'appuyant sur l'ensemble des ressources disponibles, qu'elles émanent du niveau national, de son propre réseau d'appartenance ou d'autres réseaux, ou encore d'un travail partenarial effectué en région. Les bénéficiaires y accèdent de manière autonome grâce à un service dématérialisé, ou accompagné-e-s par un-e professionnel-le en présentiel.

L'information sur les métiers et les formations peut aussi prendre la forme d'événements collectifs de type forums, salons, ateliers, etc. au travers de la mobilisation par les membres pour les publics des programmes territoriaux et d'événements régionaux de promotion et de meilleure connaissance des métiers régis dans le cadre du SPRO Grand Est.

c Premier conseil

En fonction du résultat des recherches effectuées ou parce qu'elle en fait la demande, la personne peut bénéficier d'un premier conseil afin de l'aider à clarifier et préciser sa demande. Elle est alors accompagnée dans l'appropriation des informations collectées et peut bénéficier d'une assistance pour élargir son horizon de recherche vers de nouvelles pistes.

Si le conseiller fait le constat que la personne a besoin d'une aide à l'élaboration d'un projet professionnel, il-elle lui propose un service de conseil personnalisé en activant les services de conseil et d'accompagnement qui suivent.

Ces prestations s'adressent à tous les publics, quel que soit l'âge, le statut ou la situation.

Elles sont assurées par tous les membres du SPRO dont ceux-celles qui rejoignent le SPRO à la suite d'une procédure de candidature.

d Les offres de conseil et d'accompagnement

La continuité dans l'accompagnement des personnes en situation d'orientation est assurée grâce à des prestations de nature plus spécialisée :

- **Le conseil** : consiste à dialoguer dans le cadre d'entretiens individuels, à établir un diagnostic individuel, à explorer les possibilités d'orientation dans une perspective d'aide au choix et de convenir d'un plan de mise en œuvre du projet professionnel.
- **L'accompagnement** : Lorsque le projet d'orientation de la personne est formalisé, un accompagnement est assuré afin de faciliter la concrétisation du projet envisagé.

L'offre de service de conseil et d'accompagnement est délivrée par les membres du SPRO sur la base de leurs cœurs de métiers pour les publics qui relèvent de leurs champs de compétences. A titre d'exemple, deux offres de conseils se situent en complémentarité de l'accueil, de l'information et du 1^{er} conseil.

→ Le conseil en orientation scolaire et professionnelle

Le conseil en orientation scolaire et professionnelle constitue un processus d'accompagnement des élèves, des étudiant-e-s dans la construction de soi, en les aidant à construire leur projet d'orientation scolaire et professionnel et à s'engager activement dans leur réalisation. Il nécessite la mise en œuvre d'un ensemble de pratiques et d'activités pour identifier un besoin repéré et pour définir un plan d'action. Il favorise l'acquisition de compétences et de connaissances pour se projeter dans l'avenir et faire des choix raisonnés et éclairés.

→ Le conseil en évolution professionnelle

Le conseil en évolution professionnelle constitue un processus d'appui à l'élaboration et la concrétisation de projets personnels d'évolution professionnelle des actif-ve-s qui expriment le besoin et, le cas échéant, des projets de formation associés visant à accroître leurs aptitudes, compétences et qualifications professionnelles, en lien notamment avec les besoins économiques existants et prévisibles dans les territoires. (cf. arrêté du 16 juillet 2014 fixant le cahier des charges relatif au conseil en évolution professionnelle prévu à l'article L. 6111-6 du code du travail).

Cette offre de services est délivrée par les opérateur-ice-s du CEP : Pôle Emploi, Cap Emploi, l'APEC, les Missions Locales et les OPACIF.

Le conseil en validation des acquis de l'expérience (VAE) s'inscrit dans le conseil en évolution professionnelle. Dans ce processus d'orientation, le-conseiller veille bien à vérifier que le choix de la VAE est le dispositif pertinent au regard du projet de la personne.

ARTICLE 2 : LES CRITERES DE QUALITE DES ACTIVITES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROPOSES PAR LES ORGANISMES RECONNUS COMME PARTICIPANT AU SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

a Des services adossés à des valeurs partagées

Les services s'organiseront selon les principes suivants :

- **La gratuité** : aucune contrepartie financière ne peut être exigée des usager-e-s du SPRO
- **La proximité** : le SPRO organise et déploie une offre équilibrée sur tous les territoires de façon à rendre les services au plus près des bassins d'emploi (43 bassins en Grand Est, avec une prise en compte des périmètres des 12 agences régionales)
- **L'accessibilité** : des services faciles d'accès notamment pour les personnes en situation de handicap
- **La confidentialité** : le service garantit la confidentialité des informations transmises par les personnes
- **La coopération** : les structures participant au SPRO partagent et mutualisent les outils et les ressources en vue de construire collectivement une offre de services organisée en réseau
- **La liberté de choix** : le respect des principes de co-construction permet d'éviter une approche prescriptive
- **La neutralité/ objectivité** : l'information et le conseil dispensés au sein du service sont neutres, pluriels et indépendants des organismes de formation
- **La non-discrimination / l'égalité F/H:** les structures respectent le principe de non-discrimination et la diversité des personnes. Elles concourent à la mixité professionnelle en luttant contre les stéréotypes de genre

b Des services accessibles selon les besoins de chacun-e

Considérant la personne au cœur du SPRO, l'enjeu majeur est de pouvoir répondre aux attentes et usages de tous les publics. Il conviendra donc de s'adapter à leurs besoins en reconnaissant que certains sont attachés au service en face à face alors que d'autres sont plus ouverts à d'autres modalités possibles, grâce au développement des technologies numériques et à distance, de l'information et de la communication.

Le SPRO proposera une offre de services en face à face, mais également des services à distance (Plateforme téléphonique, visioconférences, mail, etc.) et une offre de services dématérialisés (Agenda de l'orientation, portail de l'orientation, Lorfolio Grand Est, « Monorientationenligne », etc.).

c Des services articulés et organisés en réseaux

L'articulation adaptée des services et la mise en relation des personnes avec les acteur-ric-e-s offrant des services est une étape importante à prendre en compte. En effet, pour que l'individu

puisse construire et mettre en œuvre son parcours d'orientation, le passage d'un service à un autre doit pouvoir s'organiser de manière sécurisée et fluide.

Il convient d'intégrer dans cet objectif de sécurisation et de fluidité, les modalités de mise en œuvre du cahier des charges du conseil en évolution professionnelle (CEP) défini par la loi. Ce dernier prévoit des modalités d'articulation entre les différents niveaux de cette offre de services.

Les membres du SPRO veilleront à garantir un passage facilité et fluide d'une structure à une autre et d'un service à un autre, un engagement essentiel qui doit amener chaque personne, vers un meilleur choix d'orientation et la construction de parcours de qualification et d'insertion professionnelle prenant en compte les réalités du marché du travail.

d Des services de qualité

Trois principes à suivre pour offrir des services de qualité :

- **Simplifier l'accès au droit à l'orientation pour chaque personne** : le service facilement repérable sur le territoire grâce à une signalétique claire, et accessible en proposant une offre équilibrée et déployée sur les territoires avec des horaires d'ouverture adaptés. Il est ainsi en capacité d'apporter une réponse opérationnelle et de proximité.
- **Garantir la qualité du service rendu** : quel que soit le niveau de service, les personnes s'adressent à des professionnel-le-s qualifié-e-s et en capacité de co-construire une réponse adaptée à la demande des usager-e-s et à leur situation.
- **Garantir un environnement d'accueil et d'échange favorable** : des conditions matérielles et de ressources seront réunies pour délivrer les prestations d'accueil, d'information et de conseil :
 - > Un référentiel des professionnel-le-s et des prestations d'orientation des structures d'accueil, d'information et d'orientation, un guide pratique pour l'accueil et l'information tout public, etc.
 - > Les locaux qui comportent au minimum un espace d'accueil, un espace confidentiel, un accès à internet et au téléphone.

ARTICLES 3 : LES CONDITIONS DE REUSSITES D'UNE MISE EN RESEAU DES SERVICES – LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES

a Les engagements de la Région Grand Est

→ **Installation d'une coordination régionale et territoriale des membres du SPRO Grand Est.**

L'objectif est d'organiser des espaces territoriaux pertinents sur lesquels les acteur-ric-e-s conviendront ensemble de programmes concertés et partagés permettant à tout-e à chacun-e d'accéder à un ensemble de services pour s'informer sur les métiers, s'orienter professionnellement, se former tout au long de la vie. Le Conseil d'orientation Grand Est du 8 septembre a décidé de construire ces espaces territoriaux sur la base des 43 bassins d'emploi du Grand Est. La coordination territoriale est assurée par les agences territoriales de la Région Grand Est.

→ **Proposer et construire des programmes partagés de professionnalisation aux membres du SPRO Grand Est**

Il s'agit de proposer des actions d'appui et d'accompagnement aux acteur-ric-e-s du SPRO pour consolider leurs compétences et leur capacité à accueillir, informer, conseiller efficacement les publics en orientation. Les thématiques à aborder sont : la culture métier et professionnelle, l'évolution professionnelle, l'accompagnement et l'orientation, l'usage du numérique, le management et la gestion de projet, etc. Cette disposition a vocation à compléter les formations qui restent à la charge de l'employeur-euse.

Ces actions seront déclinées à l'échelle du Grand Est dans le cadre d'un programme commun de professionnalisation Grand Est. Les espaces d'échanges, de travail et de concertation existant au sein du SPRO seront utilement mis à profit pour recenser les besoins et ainsi répondre au mieux à la réalité et à la diversité des territoires.

→ **Mettre à disposition des ressources documentaires dématérialisées ou non pour les publics et les professionnel-le-s**

Afin de fiabiliser l'aiguillage d'une personne vers un service de conseil et/ou d'accompagnement adapté, de donner une information fiable sur les métiers, les formations, les secteurs d'activité, d'informer sur les événements dédiés à l'orientation, d'accompagner dans un processus d'évolution professionnelle, plusieurs outils structurants prendront place dans le paysage de l'orientation et de l'information :

- > le « portail régional de l'orientation » dont l'ambition est de fédérer les informations et de faciliter l'accès de ces dernières ;
- > l' « agenda de l'orientation » visant à mieux recenser et faire connaître les événements dédiés à l'orientation à l'échelle régionale et territoriale ;
- > LORFOLIO Grand Est : le portefeuille numérique des compétences pour tous les actif-ve-s du Grand Est. Il sera l'outil au service de l'évolution professionnelle.

→ **Communiquer autour du SPRO Grand Est**

Pour mieux faire connaître aux citoyen-ne-s le SPRO, ses objectifs et finalités mais aussi les réseaux qui permettent l'accès à des services d'accueil d'information et d'orientation, plusieurs initiatives :

- > créer un événement annuel autour du SPRO : conférence annuelle des membres du SPRO
- > créer une identité visuelle du SPRO Grand Est
- > engager une campagne de communication grand public avec une communication sur l'offre de services du SPRO Grand Est

→ **Faire le bilan du SPRO à partir d'indicateurs arrêtés en commun**

L'évaluation visera à mesurer l'atteinte des objectifs fixés dans la charte à partir d'indicateurs arrêtés en commun, identifier de nouvelles pistes d'actions et élaborer des préconisations pour l'avenir.

b Les engagements des membres du SPRO Grand Est

- Prendre part à la coordination régionale et territoriale assurée par la Région et relayer dans son réseau les orientations communes du SPRO Grand Est
- Participer aux programmes d'appui et d'accompagnement des acteur-ric-e-s du SPRO en qualité d'intervenant-e-s ou d'apprenant-e-s (échanges de pratiques professionnelles et collaboratives, partage de connaissances, des savoir-faire et des ressources, consolider les compétences sur la connaissance des secteurs d'activité, etc.)
- Se joindre aux travaux de production visant la co-construction d'outils permettant une meilleure connaissance des offres de service aux personnes et de donner une réponse adaptée, fiable et pertinente
- Apporter sa contribution aux actions partenariales initiées dans le cadre du SPRO (ex : stand commun SPRO à l'occasion des événements de type salon et forum,...).
- S'engager dans la démarche d'évaluation en produisant les éléments permettant de dresser un bilan des actions au regard des objectifs fixés.

ARTICLE 4 : PROCEDURE DE CANDIDATURE DES ORGANISMES SOUHAITANT PARTICIPER AU SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

a Demande écrite

Les organismes qui sollicitent la reconnaissance de leur participation au service public régional de l'orientation (SPRO) doivent adresser une demande écrite à la Région Grand Est.

La reconnaissance ne pourra pas être partielle : l'organisme ne pourra candidater que pour une reconnaissance de la totalité des services (accueil, information et premier conseil).

Elle peut concerner des organismes n'occupant qu'un seul site ou des organismes possédant plusieurs sites organisés en réseau sur le territoire régional. Les candidat-e-s qui répondent à cette dernière situation ne déposeront à la Région qu'un seul dossier. C'est l'organisme qui assure le pilotage et la coordination des équipes qui en sera dépositaire.

Le dossier devra caractériser les sites (adresse, périmètre du public, périmètre géographique, horaire, etc.) et, pour chacun, préciser les services pour lesquels la reconnaissance est demandée. En complément, une note de présentation et de description précise de l'environnement et des modalités de mises en œuvre de l'offre de services pour laquelle il demande la reconnaissance, sera jointe. Dans cet écrit, le-candidat démontrera comment son organisation répond au niveau de qualité exigé dans le cahier des charges sous l'article 3. Il-elle joindra à son dossier de candidature le rapport d'activités et les comptes financiers de l'année N-1.

Cette reconnaissance permettra à ces organismes d'être associés aux réunions du Conseil d'Orientation, instance de gouvernance opérationnelle du Service Public Régional de l'Orientation Grand Est.

b Réponse à la candidature

La reconnaissance est octroyée à chaque organisme pour une période située entre la date de la notification de la décision régionale et la fin du CPRDFOP « Performance Grand Est » en 2022. En cas de refus, la structure en sera informée par courrier. L'instruction de la demande se fera par les services de la Région une fois par an. La demande devra parvenir à la Région au plus tard pour le 1^{er} juin de l'année N. Le Conseil d'Orientation Grand Est puis le CREFOP seront saisis pour avis à l'occasion des séances de travail de la rentrée (septembre et octobre) de l'année N. La candidature sera présentée en Commission Permanente de la Région pour décision en mois de décembre de la même année.

c Renouvellement de la candidature

Trois mois avant la date d'échéance de la décision régionale, l'organisme qui souhaite un renouvellement fait parvenir à la Région un bilan d'activités ainsi qu'une demande de renouvellement accompagnée des éléments permettant d'actualiser la demande initiale. La procédure de renouvellement obéit aux mêmes règles que celles fixées en **b**.

d Suivi et évaluation

Des visites sur places et des contrôles de conformité au présent cahier des charges peuvent être réalisés à tout moment par les services de la Région Grand Est.

Le cas échéant la décision d'adhésion au SPRO peut être annulée sur décision de la Région.

e La durée de validité du présent cahier des charges

Ce cahier des charges est valable jusqu'à l'adoption d'un nouveau cahier des charges.



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST



FICHES DE PRESENTATION DES SIGNATAIRES ET DES PARTENAIRES DE LA CHARTE DU SPRO



LES SIGNATAIRES

- AGEFIPH
- APEC
- AUTORITÉS ACADÉMIQUES
- CHAMBRES CONSULAIRES
- CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- INFORMATION JEUNESSE
- MISSIONS LOCALES & ARML
- OPACIF
- OPÉRATEURS DE PLACEMENT SPÉCIALISÉ
- PÔLE EMPLOI
- UNIVERSITÉS



LES PARTENAIRES

- DISP
- PJJ
- ONISEP
- OREF





SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

AGEFIPH GRAND EST

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

REPRESENTANT LEGAL : Didier EYSSARTIER, Directeur Général de l'AGEFIPH

REFERENT GRAND EST : Didier MARCYAN, Délégué Régional

Mail : d-marcyan@agefiph.asso.fr **Tél. :** 03 83 90 81 50 **Site Internet :** www.agefiph.fr/

Lieu : à Nancy

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Créée en 1987, confortée dans son rôle en 2005, l'AGEFIPH a pour missions de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Proposer une offre d'intervention composée de services, de prestations et d'aides destinés aux personnes handicapées et aux entreprises
- > Développer les coopérations visant à amplifier les politiques publiques de l'emploi en faveur des personnes handicapées
- > Organiser et animer un réseau de professionnels dédiés à l'insertion, au recrutement et au maintien dans l'emploi (Cap Emploi), des prestataires dans les domaines de la formation et de l'orientation, du conseil à la création d'entreprise, du conseil à l'aménagement des situations de travail, de l'expertise sur les principaux types de handicap
- > Allouer des aides aux personnes et aux entreprises (compensation du handicap, création ou reprise d'activité etc.)





SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

APEC

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST



REPRESENTANT LEGAL ET REFERENT GRAND EST : Jacques TRIPONEL, Délégué Régional

Mail : jacques.triponel@apec.fr Tél. : 06 74 94 96 55 Site internet : www.apec.fr

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

à METZ

Nom / prénom : Corinne NOEL
Fonction : Conseillère
Mail : corinne.noel@apec.fr
Téléphone : 03 87 56 49 73

à NANCY

Nom / prénom : Thierry ROUCHON
Fonction : Responsable de centres
Mail : thierry.rouchon@apec.fr
Téléphone : 03 83 17 45 01

à MULHOUSE

Nom / prénom : Anne Catherine BOLLA
Fonction : Consultante
Mail : anne-catherine.bolla@apec.fr
Téléphone : 03 89 66 99 18

à REIMS

Nom / prénom : Corinne CHARTIER
Fonction : Conseillère
Mail : corinne.chartier@apec.fr
Téléphone : 03 26 79 82 79

à STRASBOURG

Nom / prénom : Jacques TRIPONEL
Fonction : Délégué régional
Mail : jacques.triponel@apec.fr
Téléphone : 06 74 94 96 55

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

à REIMS, à NANCY, à METZ

Territoire de Châlons-en-Champagne

à REIMS

Territoire de Troyes/Chaumont

à REIMS, à NANCY

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

à REIMS, à NANCY, à METZ

Territoire de Thionville/Longwy

à METZ

Territoire de Metz

à METZ

Territoire de Nancy

à NANCY

Territoire d'Epinal

à MULHOUSE, à STRASBOURG, à NANCY

Territoire de Strasbourg

à STRASBOURG

Territoire de Saverne

à STRASBOURG, à METZ

Territoire de Sélestat

à STRASBOURG, à MULHOUSE

Territoire de Mulhouse

à MULHOUSE

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation général

L'APEC accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur. Aux entreprises, l'APEC propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes.

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

Les cadres, qu'ils soient dans une démarche de mobilité, interne ou externe, qu'ils souhaitent faire le point sur leur évolution professionnelle, réfléchir à leur seconde partie de carrière, qu'ils envisagent une création d'entreprise ou une formation, trouvent à l'APEC toutes les informations sur le marché du travail, les offres d'emploi cadres, les conseils et les services pour anticiper et envisager les différentes possibilités qui s'offrent à eux.

Les jeunes trouvent à l'APEC les conseils et l'accompagnement des consultant-e-s pour élaborer et mettre en œuvre leur projet professionnel, se préparer aux entretiens de recrutement, construire leur plan d'action, identifier les entreprises à prospecter. L'APEC développe en particulier pour les PME/PMI un ensemble de services pour optimiser et faciliter leurs recrutements de cadres, développer et fidéliser les compétences internes, inciter à la mobilité interne, etc.

Nombre d'ETP dédiés à l'orientation : 20 consultants en développement professionnel



AUTORITÉS ACADÉMIQUES

**RESEAU DES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

SIGNATAIRES DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST



REFERENTS GRAND EST, CHEF-FES DES SERVICES ACADEMIQUES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION :

NANCY-METZ : Laurence NAERT, CSAIO

Mail : ce.saio@ac-nancy-metz.fr Tél. : 03 83 86 20 70 Site internet : www4.ac-nancy-metz.fr/lio

REIMS : Sandrine PUPPINI, CSAIO

Mail : ce.saio@ac-reims.fr Tél. : 03 26 05 99 20 Site internet : www.ac-reims.fr

STRASBOURG : Stéphane KLEIN, CSAIO

Mail : ce.saio@ac-strasbourg.fr Tél. : 03.88.35.70.50 Site internet : www.ac-strasbourg.fr/orientation-formation

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

à VERDUN

Nom / prénom : ROUSSEAU-VIC Sylvie
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio55-verdun@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 29 84 31 96

à CHARLEVILLE MEZIERES - RETHEL

Nom / Prénom : TEDESCHI Marie-Rafaëlle
Fonction : DCIO
Mail : rafaelle.tedeschi@ac-reims.fr
Téléphone : 03 24 33 08 08

Territoire de Châlons-en-Champagne

à CHALONS EN CHAMPAGNE

Nom / Prénom : VEILLARD Isabelle
Fonction : DCIO
Mail : isabelle.veillard@ac-reims.fr
Téléphone : 03 26 26 97 10

à REIMS

Nom / Prénom : WARIN Chantal
Fonction : DCIO
Mail : chantal.warin@ac-reims.fr
Téléphone : 03 26 05 80 77

à EPERNAY

Nom / Prénom : DEGAUDEZ France
Fonction : DCIO
Mail : France.degaudez@ac-reims.fr
Téléphone : 03 26 55 25 66

Territoire de Troyes/Chaumont

à TROYES

Nom / Prénom : BAILLY Jean-Luc
Fonction : DCIO
Mail : jean-luc.bailly@ac-reims.fr
Téléphone : 03 25 76 06 30

à CHAUMONT

Nom / Prénom : THIRIOT Sophie
Fonction : DCIO
Mail : sophie.thiriot@ac-reims.fr
Téléphone : 03 25 32 66 80

à ROMILLY

Nom / Prénom : HACHICHI Farida
Fonction : DCIO
Mail : farida.hachichi@ac-reims.fr
Téléphone : 03 25 24 77 54

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

à BAR LE DUC

Nom/Prénom : CATHERINE Florence
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio55barleduc@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 29 45 02 56

à SAINT DIZIER

Nom / Prénom : Rémy TOURTE
Fonction : DCIO
Mail : remy.tourte@ac-reims.fr
Téléphone : 03 25 05 07 49

Territoire de Thionville/Longwy

à LONGWY

Nom/prénom : ANOUAR Djamel
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio54-briey@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 82 46 23 85:

à THIONVILLE

Nom / prénom : BARAN Philippe
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio57-thionville@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 82 34 12 29

Territoire de Metz

à METZ

Nom / Prénom : TRAGNO Michel
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio57-metz2@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 87 75 33 94

à SARREGUEMINES

Nom / Prénom : BECKERICH Sandra
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio57-sarreguemines@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 87 98 20 81

à FORBACH

Nom / Prénom : GAEBEL Carine
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio57-forbach@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 87 87 69 27

Territoire de Territoire de Nancy

à LUNEVILLE

Nom / Prénom : SIBILLE Thierry
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio54-luneville@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 83 74 11 71

à NANCY

Nom / Prénom : HUGUENOT-NOEL Anne-Lise
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio54-nancy1@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 83 36 73 58

à PONT A MOUSSON

Nom / Prénom : KANNY Nathalie
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio54-pontamousson@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 83 81 08 02

à TOUL

Nom / Prénom : ZANI Christine
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio54-toul@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 83 43 07 96

Territoire d'Épinal

à EPINAL

Nom / Prénom : VALDENNAIRE Anne-Marie
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio88-epinal@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 29 82 20 94

à SAINT DIE

Nom / Prénom : –
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio88-saintdie@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 29 55 13 57

à NEUFCHATEAU

Nom / Prénom : BEGEOT-NAGEL Amélie
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio88-neufchateau@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 29 94 35 09

Territoire de Strasbourg

à STRASBOURG

Nom / Prénom : PODMILSAK Danielle
Fonction : DCIO
Mail : ce.strasbourg@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 88 76 77 23

à ILLKIRCH

Nom / Prénom : BERNE Dominique
Fonction : DCIO
Mail : ce.illkirch@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 88 67 08 39

à SCHILTIGHEIM

Nom / Prénom : SAPHY Béatrice
Fonction : DCIO
Mail : ce.schiltigheim@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 88 62 34 31

Territoire de Saverne

à HAGUENAU

Nom / Prénom : THOMAS Gérard
Fonction : DCIO
Mail : cio.haguenaue@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 88 93 92 71

à SAVERNE

Nom / Prénom : BATH-LEGAULT Sonia
Fonction : DCIO
Mail : cio.saverne@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 88 91 14 94

à SARREBOURG

Nom / Prénom : KADDOUR Nathalie
Fonction : DCIO
Mail : ce.cio57-sarrebourg@ac-nancy-metz.fr
Téléphone : 03 87 23 74 33

Territoire de Sélestat

à MOLSHEIM

Nom / Prénom : KOEBERLE Astrid
Fonction : DCIO
Mail : ce.molsheim@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 88 38 16 79

à SELESTAT

Nom/Prénom : CHARPENTIER-ZERR Marie-Elisabeth
Fonction : DCIO
Mail : ce.selestat@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 88 92 91 31

à COLMAR

Nom/Prénom : OLIVIER-MARTIN Brigitte
Fonction : DCIO
Mail : ce.colmar@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 89 24 81 62

Territoire de Mulhouse

à MULHOUSE

Nom/Prénom : LEON Michel MULLER Catherine
Fonction : DCIO
Mail : ce.mulhouse-cite@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 89 33 33 66

à ALTKIRCH

Nom/Prénom : TUAILLON Sébastien
Fonction : IEN-IO
Mail : cio.altkirch@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 89 40 99 07

à THANN

Nom / Prénom : FRANK Christine
Fonction : DCIO
Mail : cio.guebwiller@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 89 62 16 62

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Les centres d'information et d'orientation participent au SPRO pour répondre aux besoins des usagers en matière d'orientation. Ils accueillent, gratuitement, les élèves, parents, étudiants et tout public en quête d'information sur les métiers, les formations et les qualifications. Ils les accompagnent dans l'élaboration de leur projet d'orientation, de reconversion ou de retour en formation.

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- Informer sur les formations et les diplômes, les qualifications, les métiers, l'insertion
- Conseiller et accompagner chacun pour l'élaboration d'un projet personnel de formation et d'insertion
- Evaluer des intérêts et des motivations
- Animer des échanges et réflexions avec les partenaires du système éducatif, de l'insertion, du monde économique, les parents et les jeunes
- Contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire et co-animer les plateformes d'appui et de suivi des décrocheurs
- Proposer des bilans d'orientation approfondis



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET DRAAF GRAND EST

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST



REPRESENTANT LEGAL : Sylvestre CHAGNARD, Directeur régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

REFERENT GRAND EST : Philippe CONCEICAO, Chef du pôle éducation et animation du Service régional de la formation et du développement, DRAAF Grand Est

Mail : philippe.conceicao@agriculture.gouv.fr **Tél. :** 03 44 74 10 94 **Lieu :** à Metz
Site Internet : <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr>

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : Francis OURY
Fonction : Directeur EPL Charleville-Mézières
Mail : francis.oury@educagri.fr
Téléphone : 03 24 57 66 74

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : Hubert MASSON
Fonction : Directeur EPLEFPA de l'Aube
Mail : hubert.masson@educagri.fr
Téléphone : 03 25 41 64 01

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : Hervé MONTIGNY
Fonction : Directeur EPL Metz-Courcelles-Chaussy
Mail : herve.montigny@educagri.fr
Téléphone : 03 87 64 01 06

Territoire de Nancy

Nom / prénom : Pascal MANGIN
Fonction : Directeur EPL Meurthe-et-Moselle
Mail : pascal.mangin@educagri.fr
Téléphone : 03 83 18 34 01

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : Thierry GIRODOT
Fonction : Directeur EPL Obernai
Mail : thierry.girodot@educagri.fr
Téléphone : 03 88 49 99 47

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : Godfrey BROWNE
Fonction : Directeur EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim
Mail : godfrey.browne@educagri.fr
Téléphone : 03 89 78 73 10

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : Etienne ROUSSEL
Fonction : Directeur EPL Avize
Mail : etienne.rousseau@educagri.fr
Téléphone : 03 26 68 66 01

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

Nom / prénom : Bernard MEURISSE
Fonction : Directeur EPLEFPA de la Meuse
Mail : bernard.meurisse@educagri.fr
Téléphone : 03 29 79 98 21

Territoire de Metz

Nom / prénom : Herve MONTIGNY
Fonction : Directeur EPL 57
Mail : herve.montigny@educagri.fr
Téléphone : 03 87 64 01 06

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : Nathalie ROYET
Fonction : Directrice EPLEFPA des Vosges
Mail : nathalie.royet@educagri.fr
Téléphone : 03 29 37 80 32

Territoire de Saverne

Nom / prénom : Thierry GIRODOT
Fonction : Directeur EPL Obernai
Mail : thierry.girodot@educagri.fr
Téléphone : 03 88 49 99 47

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : Godfrey BROWNE
Fonction : Directeur EPLEFPA de Rouffach-Wintzenheim
Mail : godfrey.browne@educagri.fr
Téléphone : 03 89 78 73 10

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation général

Sous l'autorité du ministre chargé de l'agriculture, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt exerce l'autorité académique sur l'enseignement technique et supérieur agricole

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- Orienter et accompagner les jeunes tout au long de leur parcours de formation initiale scolaire ou par apprentissage
- Développer des actions innovantes pour accroître l'ambition scolaire des jeunes (élaboration par les jeunes de projets professionnels, d'orientation et de formation en lien avec les métiers de l'agriculture, au sens large, promotion de la poursuite d'études notamment dans le supérieur).
- Promouvoir les formations vers les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement et des services en milieu rural (représentation des métiers, déconstruction des stéréotypes, motivation des apprenants).
- Favoriser l'inclusion scolaire, professionnelle et sociale des élèves en situation de handicap.

Nombre d'ETP dédiés à l'orientation :
1



CHAMBRES CONSULAIRES



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GRAND EST



SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

REPRESENTANT LEGAL : Gilbert STIMPFLIN, Président de la CCI Grand Est

REFERENTE GRAND EST : CALLEJA Marie-Christine, Directrice Apprentissage et Orientation, à la CCI Alsace Eurométropole

Mail : mc.calleja@alsace.cci.fr

Tél. : 03 88 76 45 03

Site internet : www.grandest.cci.fr

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : CUSSAC Stéphanie
Fonction : Responsable POINT A
Mail : s.cussac@ardennes.cci.fr
Téléphone : 03 24 56 62 97

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : BONNET Lydia
Fonction : Responsable POINT A
Mail : lydia.bonnet@troyes.cci.fr
Téléphone : 03 25 43 70 22

Territoire de Thionville/Longwy

Thionville Nom / prénom : PIGNATONE Frédéric Fonction : Directeur Formation/Point A Mail : f.pignatone@moselle.cci.fr Téléphone : 03 87 52 31 18	Longwy Nom / prénom : Zohra FLIDJA Fonction : Responsable Antenne Mail : - Téléphone : 03 82 25 24 55
---	--

Territoire de Nancy

Nom / prénom : LEPORC Yannick
Fonction : Directeur Formation/POINT A
Mail : yleporc@nancy.cci.fr
Téléphone : 03 83 95 36 27

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : MARIE Viviane
Fonction : Responsable POINT A
Mail : v.marie@alsace.cci.fr
Téléphone : 03 88 43 08 66

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : MARIE Viviane
Fonction : Responsable POINT A
Mail : v.marie@alsace.cci.fr
Téléphone : 03 88 43 08 66

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : LANIESSE Isabelle
Fonction : Responsable Appui Entreprises/POINT A
Mail : ilaniesse@chalonsenchampagne.cci.fr
Téléphone : 03 26 21 91 91

Territoire de St Dizier / Bar-le-Duc

Saint-Dizier Nom / prénom : LOUVRIER Laurence Fonction : Responsable POINT A Mail : l.louvrier@haute-marne.cci.fr Téléphone : 03 25 07 32 33	Bar-le-Duc Nom / prénom : VICHARD Emilie Fonction : Responsable Aménagement Mail : e.vichard@meuse.cci.fr Téléphone : 03 54 64 50 07
---	---

Territoire de Metz

Nom / prénom : PIGNATONE Frédéric
Fonction : Directeur Formation/Point A
Mail : f.pignatone@moselle.cci.fr
Téléphone : 03 87 52 31 18

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : NOURDIN Muriel
Fonction : Directrice Formation/POINT A
Mail : m.nourdin@vosges.cci.fr
Téléphone : 03 29 35 79 05

Territoire de Saverne

Nom / prénom : MARIE Viviane
Fonction : Responsable POINT A
Mail : v.marie@alsace.cci.fr
Téléphone : 03 88 43 08 66

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : MARIE Viviane
Fonction : Responsable POINT A
Mail : v.marie@alsace.cci.fr
Téléphone : 03 88 43 08 66

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation général

Le réseau des chambres de Commerce et d'Industrie territoriales du Grand Est est un acteur de terrain pour toutes les questions liées à l'information et à l'orientation professionnelle des publics jeunes et adultes

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

Les priorités stratégiques des CCI en matière d'orientation ont été définies par la CCI GRAND EST dans le cadre de son **Schéma Sectoriel Formation, Enseignement et Emploi 2017/22** qui a également servi de contribution au CPRDFOP 2018-22 de la Région GRAND EST. L'objectif pour les CCI est de répondre le mieux possible aux besoins en compétences des entreprises dans un contexte de nécessité de qualification accrue :

- En favorisant une meilleure connaissance de métiers ainsi que le développement de l'apprentissage,
- En assurant la représentation et l'interface entre les professionnels et les partenaires de l'orientation,
- En développant des actions dans le cadre d'une dynamique partenariale et territoriale à l'échelon local, départemental ou régional.

Les CCI bénéficient d'atouts évidents sur le champ orientation et de la promotion des métiers avec :

- Des relais (Points A) structurés en réseau et présents sur l'ensemble du territoire,
- Des produits labellisés conçus nationalement et déclinés à l'échelon des territoires dont certains (Les Nuits de l'Orientation, La Semaine Découverte Métiers, la CCI s'invite en Classe) se démarquent d'opérations plus classiques,
- Une légitimité liée à leur qualité d'actrices du développement des entreprises sur le champ de la relation école-entreprise au service du développement de l'apprentissage notamment,
- Une reconnaissance par la loi qui fait de la CCI GRAND EST un des membres de droit du Service Public Régional de l'orientation.

CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT GRAND EST

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région Grand Est

REPRESENTANT LEGAL : Bernard STALTER, Président de la CRMA Grand Est

REFERENTE GRAND EST : Magalie MAUCOURT, Chargée d'Etudes Formation

Mail : mmaucourt@crma-grandest.fr Tél. : 03 87 20 36 82 Lieu : à Metz Site internet : <https://crma-grandest.fr>

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : COUSIN Anne-Laure	Nom / prénom : PICHELIN Sergine
Fonction : Conseillère d'orientation CAD/CMA 08	Fonction : Conseillère Emploi et Formation CAD/CMA 55
Mail : anne-laure.cousin@cma-ardennes.fr	Mail : s.pichelin@cma-meuse.fr
Téléphone : 03 24 56 59 42	Téléphone : 03 29 79 76 63

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : FERRO Virginie
Fonction : Conseillère métiers de l'artisanat et apprentissage
Mail : cad@cm-marne.fr
Téléphone : 03 26 40 64 94

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : LANOY Lucile	Nom / prénom : VIAL Lucie
Fonction : Conseillère CAD /CMA 10 et Chargée de formation	Fonction : Agent CAD/CMA 52 et APPRENTISSAGE
Mail : lucile.lanoy@cm-troyes.fr	Mail : cad@cma-haute-marne.fr
Téléphone : 03 25 82 62 00	Téléphone : 03 25 32 19 77

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

Nom / prénom : PICHELIN Sergine
Fonction : Conseillère Emploi et Formation CAD/CMA 55
Mail : s.pichelin@cma-meuse.fr
Téléphone : 03 29 79 76 63

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : WINTER Philippe
Fonction : Conseiller Emploi Formation
Mail : philippe-winter@cm-nancy.fr
Téléphone : 03 83 95 60 54

Territoire de Metz

Nom / prénom : BENARD Anne
Fonction : Conseillère CAD
Mail : abenard@cma-moselle.fr
Téléphone : 03 87 39 31 81

Territoire de Nancy

Nom / prénom : CHASTANT Florence
Fonction : Chargé de mission
Mail : florence-chastant@cfa-nancy.fr
Téléphone : 03 83 96 52 50

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : SIMONIN Eric
Fonction : Directeur du Département Emploi & Formation
Mail : e.simonin@cma-vosges.fr
Téléphone : 03 29 69 55 88

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : BARDOL Luisa
Fonction : Inspectrice de l'apprentissage
Mail : lbardol@cm-alsace.fr
Téléphone : 03 88 19 55 81/ligne directe 03 88 19 79 26

Territoire de Saverne

Nom / prénom : FEST Agnès
Fonction : Inspectrice de l'apprentissage
Mail : afest@cm-alsace.fr
Téléphone : 03 88 19 55 81/ligne directe 03 88 19 79 08

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : FRIANT Olivier
Fonction : Inspecteur de l'apprentissage
Mail : ofriant@cm-alsace.fr
Téléphone : 03 88 19 55 81/ligne directe 03 88 19 79 09

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : KLOPFENSTEIN Eric
Fonction : Inspecteur de l'apprentissage et Responsable du SJE 68
Mail : eklopfenstein@cm-alsace.fr
Téléphone : 03 89 46 89 31/ligne directe 03 89 46 39 06

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Les chambres de Métiers et de l'Artisanat ont des services d'accueil et d'orientation, appelés CAD (Centre d'Aide à la Décision) ou SJE (Service Jeune Entreprise) permettant de garantir l'accueil des publics, un premier niveau d'information sur les métiers et les formations, un conseil personnalisé en orientation, et une aide à l'insertion en apprentissage.

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Informer sur les métiers et les formations dans l'Artisanat
- > Promouvoir les métiers en organisant et/ou participant à des manifestations, forums à destination de tout public
- > Recevoir les publics en entretiens individuels pour leur délivrer un conseil en orientation scolaire et professionnelle
- > Informer et conseiller sur la VAE
- > Aider à la recherche d'un contrat d'apprentissage dans l'Artisanat



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST (CRAGE)

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST



REPRESENTANT LEGAL : Jean-Luc PELLETIER, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est

REFERENT GRAND EST : Pascal GIRARD, Chef du Pôle Emploi Formation Installation de la CRAGE

Mail : pascal.girard@grandest.chambagri.fr Tél. : 03 57 80 11 30 Site internet : <https://grandest.chambre-agriculture.fr>

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

EN MEUSE (55)

Nom / prénom : Christine SERRACCIOLI
Fonction : Chargée de mission consulaire, emploi et formation
Mail : christine.seracchioli@grandest.chambagri.fr
Téléphone : 03 29 76 81 53

EN ARDENNES (08)

Nom / prénom : TURQUIER Pascal
Fonction : Responsable formation-emploi
Mail : pascal.turquier@ardenne.chambagri.fr
Téléphone : 03 24 33 06 01

Territoire de Châlons-en-Champagne

EN MARNE (51)

Nom / prénom : Christine SERRACCIOLI
Fonction : Chargée de mission consulaire, emploi et formation
Mail : christine.seracchioli@grandest.chambagri.fr
Téléphone : 03 29 76 81 53

Territoire de Troyes/Chaumont

EN HAUTE MARNE (52)

Nom / prénom : MAIRE EYMANN Brigitte
Fonction : responsable formation
Mail : serviceformation@haute-marne.chambagri.fr
Téléphone : 03 25 35 03 17

EN AUBE (10)

Nom / prénom : MAIRE EYMANN Brigitte
Fonction : Responsable Formation
Mail : bmaire@haute-marne.chambagri.fr
Téléphone : 03 25 35 03 17

EN MARNE (51)

Nom / prénom : Christine SERRACCIOLI
Fonction : Chargée de mission consulaire, emploi et formation
Mail : christine.seracchioli@grandest.chambagri.fr
Téléphone : 03 29 76 81 53

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

EN MARNE (51)

Nom / prénom : Christine SERRACCIOLI
Fonction : Chargée de mission consulaire, emploi et formation
Mail : christine.seracchioli@grandest.chambagri.fr
Téléphone : 03 29 76 81 53

EN HAUTE MARNE (52)

Nom / prénom : MAIRE EYMANN Brigitte
Fonction : responsable formation
Mail : serviceformation@haute-marne.chambagri.fr
Téléphone : 03 25 35 03 17

EN MEUSE (55)

Nom / prénom : Christine SERRACCIOLI
Fonction : Chargée de mission consulaire, emploi et formation
Mail : christine.seracchioli@grandest.chambagri.fr
Téléphone : 03 29 76 81 53

Territoire de Thionville/Longwy

EN MOSELLE (57)

Nom / prénom : Nathalie CEDRINI
Fonction : Assistante Formation
Mail : nathalie.cedrini@grandest.chambagri.fr
Téléphone : 03.87.66.12.48

EN MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

Nom / prénom : Aurélie SIDOT
Fonction : Assistante Formation
Mail : aurelie.sidot@grandest.chambagri.fr
Téléphone : 03 57 80 11 30

Territoire de Metz

EN MOSELLE (57)

Nom / prénom : Nathalie CEDRINI
Fonction : Assistante Formation
Mail : nathalie.cedrini@grandest.chambagri.fr
Téléphone : 03.87.66.12.48

EN MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

Nom / prénom : Aurélie SIDOT
Fonction : Assistante Formation
Mail : aurelie.sidot@grandest.chambagri.fr
Téléphone : 03 57 80 11 30

Territoire de Nancy

EN MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

Nom / prénom : Aurélie SIDOT

Fonction : Assistante Formation

Mail : aurelie.sidot@grandest.chambagri.fr

Téléphone : 03 57 80 11 30

Territoire d'Épinal

DANS LES VOSGES (88)

Nom / prénom : Annabelle DE ALMEIDA

Fonction : Assistante Formation

Mail : annabelle.dealmeida@grandest.chambagri.fr

Téléphone : 03.29.29.23.51

Territoire de Strasbourg

EN ALSACE (67,68)

Nom / prénom : LIBBRECHT Sébastien

Fonction : Chef de service Formation Alsace

Mail : sebastien.libbrecht@alsace.chambagri.fr

Téléphone : 03 88 19 17 07

Territoire de Saverne

EN ALSACE (67,68)

Nom / prénom : LIBBRECHT Sébastien

Fonction : Chef de service Formation Alsace

Mail : sebastien.libbrecht@alsace.chambagri.fr

Téléphone : 03 88 19 17 07

EN MOSELLE (57)

Nom / prénom : Nathalie CEDRINI

Fonction : Assistante Formation

Mail : nathalie.cedrini@grandest.chambagri.fr

Téléphone : 03.87.66.12.48

Territoire de Sélestat

EN ALSACE (67,68)

Nom / prénom : LIBBRECHT Sébastien

Fonction : Chef de service Formation Alsace

Mail : sebastien.libbrecht@alsace.chambagri.fr

Téléphone : 03 88 19 17 07

Territoire de Mulhouse

EN ALSACE (67, 68)

Nom / prénom : LIBBRECHT Sébastien

Fonction : Chef de service Formation Alsace

Mail : sebastien.libbrecht@alsace.chambagri.fr

Téléphone : 03 88 19 17 07



CHAMBRE
RÉGIONALE DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE GRAND EST



SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

REPRESENTANT LEGAL : Emmanuelle BEYER, Présidente de la CRESS Grand Est

REFERENTE GRAND EST : Maria GALLAND, Chargée de Mission Formation

Mail : m.galland@cress-grandest.org Tél. : 03 26 07 96 43 Lieu : à Reims Site internet : www.cress-grandest.org

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

La CRESS Grand Est est une association d'utilité publique dont le but est de faire connaître et accompagner le développement régional de l'Economie Sociale et Solidaire

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Appuyer la montée en compétences des dirigeants et des salariés
- > Créer des synergies avec l'enseignement supérieur et la recherche
- > Communiquer auprès de tous les publics : créer des événements, réaliser des outils et animer les réseaux sociaux
- > Sensibiliser les jeunes à l'ESS dans les collèges et lycées



iNFORMATION
JEUNESSE



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

RESEAU DES CENTRES D'INFORMATION JEUNESSE GRAND EST (CRIJ)

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

INFORMATION
JEUNESSE



REPRESENTANT-E-S LEGAUX :

Michèle LUTZ, Présidente SEMAPHORE Mulhouse Sud Alsace, CRIJ Alsace

Mail : eluttenauer@semaphore.asso.fr

Tél : 03 89 66 33 13

Site internet : www.crij-alsace.fr

Lieu : à Mulhouse

Kim DUNTZE, Présidente du CRIJ Champagne Ardenne

Mail : direction@crij-ca.fr

Tél : 03 26 79 84 77

Site internet : <https://jeunes-ca.fr>

Lieu : à Reims

Denis VIAGGI, Président du CRIJ Lorraine

Mail : direction@crijlorraine.org

Tél : 03 83 37 04 46

Site internet : www.jeunesenlorraine.org

Lieu : à Nancy

REFERENTES GRAND EST :

Emmanuelle LUTTENAUER, Directrice de SEMAPHORE Mulhouse Sud Alsace

Mail : eluttenauer@semaphore.asso.fr

Tél : 03 89 66 33 13

Site internet : www.crij-alsace.fr

Lieu : à Mulhouse

Isabelle LOVATO, Directrice du CRIJ Champagne-Ardenne

Mail : direction@crij-ca.fr

Tél. 03 26 79 84 77

Site internet : <https://jeunes-ca.fr>

Lieu : à Reims

Line PARENT-BALTEAU, Directrice du CRIJ Lorraine

Mail : direction@crijlorraine.org

Tél. : 03 83 86 50 10 / 06 73 74 79 53

Site internet : www.jeunesenlorraine.org

Lieu : à Nancy

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

à CHARLEVILLE MEZIERES

Nom / prénom : Laurence STOUPIY

Fonction : Directrice Mission locale

Mail : milo.charleville@laposte.net

Téléphone : 03 24 59 44 44

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

à BAR LE DUC

Nom / prénom : Karine HEIMEN.

Fonction : Animatrice Information Jeunesse

Mail : pj55@orange.fr

Téléphone : 03.29.45.62.29

Territoire de Châlons-en-Champagne

à CHALONS EN CHAMPAGNE

Nom / prénom : Isabelle LOVATO

Fonction : Directrice CRIJ Champagne Ardenne

Mail : direction@crij-ca.fr

Téléphone : 03.26.79.84.79

Nom / prénom : Amélie HUBERT

Fonction : Animatrice Information Jeunesse

Mail : pj@ay-champagne.fr

Téléphone : 03.26.54.60.29

Territoire de Troyes/Chaumont

à TROYES

Nom / prénom : Sidi OUDGHIRI

Fonction : Responsable PIJ Ville de Troyes

Mail : s.oudghiri@VILLE-TROYES.FR

Téléphone : 03 25 42 34 88

à ROMILLY-SUR-SEINE

Nom / prénom : David BUDA

Fonction : Responsable PIJ Ville de Romilly-sur-Seine

Mail : dbuda@mairie-romilly-sur-seine.fr

Téléphone : 03 25 42 34 88

à LANGRES

Nom / prénom : Monique BECHEREAU

Fonction : Directrice BIJ Mission locale Langres

Mail : mbechereau@missionlocale-langres.fr

Téléphone : 03.25.87.52.44

Territoire de Thionville/Longwy

à LONGWY

Nom / prénom : Serge MASSON

Fonction : Animateur Information Jeunesse

Mail : jeunesse@mairie-longwy.fr

Téléphone : 03.82.25.16.56

à MONT-SAINT-MARTIN

Nom / prénom : Tahar BOUKTIT

Fonction : Animateur Information Jeunesse

Mail : tbouktit@mairie-montsaintmartin.fr

Téléphone : 03.82.25.72.02

à THIONVILLE

Nom / prénom : Paul DIAZ

Fonction : Responsable Service municipal Jeunesse

Mail : diaz.p@mairie-thionville.fr

Téléphone : 03.82.82.25.22

Territoire de Metz

à METZ

Nom / prénom : Christine POINSIGNON

Fonction : Directrice du CRI-BIJ

Mail : direction@cribij.fr

Téléphone : 03.87.69.04.50

à ROMBAS

Nom / prénom : Moulla KETTAMI

Fonction : Responsable du Service municipal Jeunesse

Mail : service-jeunesse@rombas.com

Téléphone : 03.87.67.86.35

Territoire de Nancy

à NANCY

Nom / prénom : PARENT-BALTEAU Line
Fonction : Directrice CRIJ Lorraine
Mail : direction@crijlorraine.org
Téléphone : 03 83 86 50 10

Territoire d'Épinal

à EPINAL

Nom / prénom : Catherine PHARISIEN
Fonction : Directrice du Bureau Information Jeunesse
Mail : Catherine.PHARISIEN@epinal.fr
Téléphone : 03.29.68.51.29

Territoire de Saverne

à SAVERNE

Nom / prénom : ANTHONY Manuella
Fonction : Directrice Mission Locale Saverne
Mail : manuelaanthony@mlsaverne.alsace
Téléphone : 03.88.71.10.08

Nom / prénom : TROESCH Anne
Fonction : Référente AOA
Mail : annetroesch@mlsaverne.alsace
Téléphone : 03.88.71.10.08

Territoire de Strasbourg

à STRASBOURG

Nom / prénom : SCHRENCK Sylvie
Fonction : Directrice Mission Locale pour l'Emploi
Mail : contact@mlpe.eu
Téléphone : 03.88.21.43.00

Territoire de Sélestat

à SELESTAT

Nom / prénom : RIETZENTHALER Stéphanie
Fonction : Directrice Mission Locale de Sélestat
Mail : s.ritzenthaler@missionlocaleselestat.fr
Téléphone : 03.88.58.00.15

Territoire de Mulhouse

à MULHOUSE

Nom / prénom : LUTTENAUER Emmanuelle
Fonction : Directrice
Mail : eluttenauer@semaphore.asso.fr
Téléphone : 03 89 66 33 13

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Accueil, information et conseil sur les thématiques Information Jeunesse : Etudes / Métiers / Emploi - Jobs / Formation professionnelle / Vie pratique / Loisirs et Sports/ Vacances / Europe et International / Engagement citoyen

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > **Accueillir et informer le public** en individuel ou collectif, avec ou sans rendez-vous au sein de lieu-ressources et sur les outils numériques (portail et sites d'information, réseaux sociaux...),
- > **Accompagner le public dans son parcours d'information** et dans ses recherches en orientation (sur le flux/ ou en ateliers) par des professionnels formés.
- > Réalisation de tests sur les centres d'intérêts pour aider au choix
- > **Produire et diffuser des informations relatives aux métiers, formations, débouchés** : format papier (guides, fiches, ...) et numériques (vidéos, teaser, capsules audio...) - co-construction d'outils par et pour les jeunes
- > **Favoriser la découverte des métiers et des filières de formation** possibles en région ou ailleurs
- > **Pratiquer le « aller vers » en animant l'information** au plus près des lieux de vie des jeunes en organisant ou participant à des actions, forums « emploi, métiers » avec le réseau multi-acteurs.
- > **Eduquer à l'information et au choix en orientation** par l'animation d'ateliers d'Education aux Médias et à l'information (Emi)
- > **Ouvrir le champs des possibles** des publics en informant aussi sur l'engagement, service civique, mobilité internationale... leviers de l'insertion professionnelle et sociale.

Nombre d'ETP dédiés à l'orientation : 5 pour le réseau lorrain, auxquels s'ajoutent les autres référents des relais



MISSIONS LOCALES

&

ARML



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

LES MISSIONS LOCALES DU GRAND EST

(PAGE 1/4)

SIGNATAIRES DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

MISSION LOCALE DE CHARLEVILLE MEZIERES

à CHARLEVILLE MEZIERES

Nom / prénom : Sandrine NORMAND
Fonction : Responsable Secteur AIO Formation proximité
Mail : snormand.mlcharleville@laposte.net

MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI NORD ARDENNES

à REVIN

Nom / prénom : Elio DE ALMEIDA
Fonction : directeur
Mail : direction@missionlocale-nordardennes.fr

MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN

à VERDUN

Nom / prénom : Philippe COLAUTTI
Fonction : Président
Mail : ml.nord.meusien@wanadoo.fr

MISSION LOCALE SUD ARDENNES

à RETHEL

Nom / prénom : Laurent DANLOUP
Fonction : Directeur
Mail : ldanloup@mlsudardennes.fr

MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE SEDAN

à SEDAN

Nom / prénom : Martine HODY
Fonction : Directrice
Mail : m.hody@milo-sedan.fr

Territoire de Troyes/Chaumont

MISSION LOCALE RURALE DE LA COTE DES BAR

à BAR SUR AUBE

Nom / prénom : Christiane HOUEL
Fonction : Directrice
Mail : ch.houel@micotedesbar.fr

MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE LANGRES

à LANGRES

Nom / prénom : Monique BECHEREAU
Fonction : Directrice
Mail : mbechereau@missionlocale-langres.fr

MISSION LOCALE DE TROYES

à TROYES

Nom / prénom : FRANCHI Patrick
Fonction : directeur
Mail : p.franchi@missionlocaletroyes.org

MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHAUMONT

à CHAUMONT

Nom / prénom : Nicolas MERLE
Fonction : Directeur
Mail : nicolas.merle@missionlocale-chaumont.fr

MISSION LOCALE DU NORD-OUEST AUBOIS

à ROMILLY SUR SEINE

Nom / prénom : Kamel RENAI
Fonction : Directeur
Mail : kamel.renai@mloa.fr

Territoire de Thionville/Longwy

MISSION LOCALE DU BASSIN DE LONGWY

à LONGLAVILLE

Nom / prénom : LAURAIN Carine
Fonction : Conseillère Technique Référente AOA
Mail : mibl.carine.laurain@wanadoo.fr

MISSION LOCALE DES PAYS DE BRIEY

à BRIEY

Nom / prénom : MAILFERT Christine
Fonction : Directrice
Mail : christine.mailfert.ml-briey@orange.fr

MISSION LOCALE DU NORD MOSELLAN

à THIONVILLE

Nom / prénom : KADZIELSKI Marie-Josée
Fonction : Directrice Adjointe
Mail : mj.kadzielski.mlNm@orange.fr

MISSION LOCALE DU PAYS MESSIN

à TALANGE

Nom / prénom : HAIDJ Hakim
Fonction : Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle
Mail : hakim.haidj@mlpm.fr

Territoire de Châlons-en-Champagne

MISSION LOCALE DE CHALONS EN CHAMPAGNE ET STE

MENEHOULD

à CHALONS EN CHAMPAGNE

Nom / prénom : Viviane QUEVAL

Fonction : Chargée d'information et de communication

Mail : contact@ml-chalons.fr

MISSION LOCALE RURALE DU NORD-MARNAIS

à BAZANCOURT

Nom / prénom : Géraldine PERRIN

Fonction : Directrice

Mail : geraldine.perrin@mlruraledunordmarnais.fr

L'ETOILE MISSION LOCALE VITRY

à VITRY LE FRANCOIS

Nom / prénom : GAURIAU Thierry

Fonction : Directeur

Mail : t.gauriau@ml-vitry-le-francois.fr

MISSION LOCALE DES PAYS D'EPERNAY, BRIE ET CHAMPAGNE

à EPERNAY

Nom / prénom : Sylvie MELI

Fonction : Directrice

Mail : smeli@ml-epernay.fr

MISSION LOCALE DE REIMS

à REIMS

Nom / prénom : BEGUINOT Christine

Fonction : Directrice

Mail : missionlocale@miloreims.com

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

MISSION LOCALE DU SUD MEUSIEN

à BAR LE DUC

Nom / prénom : JACOB Laeticia

Fonction : Conseillère

Mail : l.jacob.mlsm@orange.fr.

GIP MISSION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT DIZIER

à SAINT DIZIER

Nom / prénom : MASIUK Catherine

Fonction : Directrice

Mail : cmasiuk.mlstdizier@orange.fr

Territoire de Metz

MISSION LOCALE DU PAYS MESSIN

à METZ

Nom / prénom : CHAMPES Ludovic

Fonction : Chargé de Projet

Mail : ludovic.champes@mlpm.fr

MISSION LOCALE DU BASSIN HOULLER

à FREYMING MERLEBACH

Nom / prénom : Thérèse MERTES

Fonction : Directrice

Mail: therese.mertes.mlbh@wanadoo.fr

Nom / prénom : Christian SCHMID

Fonction : Directeur adjoint

Mail: mlbh.schmid.christian@wanadoo.fr

MISSION LOCALE DU BASSIN DE SARREGUEMINES

à SARREGUEMINES

Nom / prénom : Paula VICENCIO

Fonction : Directrice

Mail : secretariat@ml-sarreguemines.fr

MISSION LOCALE MOSELLE CENTRE

à VALMONT

Nom / prénom :

Fonction :

Mail :

Territoire de Territoire de Nancy

MISSION LOCALE DU LUNEVILLOIS

à LUNEVILLE

Nom / prénom : Sylviane STENGEL

Fonction : Directrice

Mail : sstengel@mllweb.info

MISSION LOCALE DU VAL DE LORRAINE

à PONT A MOUSSON

Nom / prénom : LEWANDOWSKI Catherine

Fonction : Directrice

Mail : c.lewandowski@wanadoo.fr

MISSION LOCALE DU GRAND NANCY

à NANCY

Nom / prénom : Elisabeth COMERCI

Fonction : Directrice Adjointe

Mail : ecomerci@mde-nancy.org

MISSION LOCALE TERRES DE LORRAINE

à TOUL

Nom / prénom : Christine VIRION

Fonction : Directrice adjointe

Mail : christine.virion@terresdelorraine.org

Territoire d'Épinal

MISSION LOCALE DU BASSIN D'EPINAL

à EPINAL

Nom / prénom : Stéphanie GÉRARD
Fonction : Chargée de projet formation
Mail : sgerard@ml-epinal.fr

MISSION LOCALE DU PAYS DE REMIREMONT ET DE SES VALLEES

à REMIREMONT

Nom / prénom : MONTEMONT Nathalie
Fonction : Conseillère en insertion
Mail : nm@mlprv.fr

MISSION LOCALE DE LA PLAINE DES VOSGES

à NEUFCHATEAU

Nom / prénom : Sophia ESCURAT
Fonction : Directrice adjointe
Mail : s.escuratml@orange.fr

MISSION LOCALE DE SAINT-DIE

à SAINT DIE

Nom / prénom : MATHIEU Karine
Fonction : Conseillère en insertion, référente orientation
Mail : karine.mathieu@mlsaintdie.fr

Territoire de Strasbourg

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI STRASBOURG

à STRASBOURG

Nom / prénom : Sylvie SCHRENCK
Fonction : Directrice
Mail : sylvie.schrenck@mlpe.eu

MISSION LOCALE ET RELAIS EMPLOI DE SCHILTIGHEIM

à SCHILTIGHEIM

Nom / prénom : HIRCHENHAHN Delphine
Fonction : Animatrice Orientation
Mail : delphine.hirchenhahn@mlre-schiltigheim.fr

Territoire de Saverne

MISSION LOCALE D'ALSACE DU NORD

à HAGUENAU

Nom / prénom : RICHERT Barbara
Fonction : coordinatrice Information Jeunesse
Mail : barbara.richert@mlalsacenord.fr

MISSION LOCALE DU SUD MOSELLAN

à SARREBOURG

Nom / prénom : GILLOT-LALAUT Chantal
Fonction : Directrice
Mail : Chantal.lalaut.mlsud57@orange.fr

MISSION LOCALE DU PAYS DE SAVERNE PLAINE ET PLATEAU

à SAVERNE

Nom / prénom : Manuela ANTHONY	Nom / prénom : Anne TROESCH
Fonction : Directrice	Fonction : Référente Orientation
Mail : manuelaanthony@mlsaverne.alsace	Mail : annetroesch@mlsaverne.alsace

Territoire de Sélestat

MISSION LOCALE BRUCHE MOSSIG PIEMONT MOLSHEIM

à MOLSHEIM

Nom / prénom : Caroline ISEL
Fonction : conseillère chargée de l'orientation
Mail : caroline.isel@ml-molsheim.com

MISSION LOCALE DE SELESTAT

à SELESTAT

Nom / prénom : Stéphanie RITZENTHALER
Fonction : Directrice
Mail : s.ritzenthaler@missionlocaleselestat.fr

MISSION LOCALE DU HAUT-RHIN NORD COLMAR GUEWILLER

à COLMAR

Nom / prénom : LAFITTE-MAYER Christel
Fonction : Directrice
Mail : c.lafitemayer@missionlocalecolmar.fr

Territoire de Mulhouse

ASSOCIATION REAGIR ILLZACH

à ILLZACH

Nom / prénom : BARTOLI Ludwig

Fonction : Directeur adjoint

Mail : lbartoli@reagir.fr

MISSION LOCALE SUNDGAU 3 FRONTIERES

à SAINT LOUIS

Nom / prénom : FISCHER Régine

Fonction : Directrice

Mail : regine.fischer@mls3f.fr

SEMAPHORE MISSION LOCALE DE MULHOUSE

à MULHOUSE

Nom / prénom : CASANO Laurence

Fonction : Conseillère insertion professionnelle

Mail : lcasano@semaphore.asso.fr

Nom / prénom : ROSSA Léa

Fonction : Conseillère insertion professionnelle

Mail : lrossa@semaphore.asso.fr

MISSION LOCALE THUR-DOLLER

à THANN

Nom / prénom : Anita KUTTLER

Fonction : Directrice

Mail : AKUTTLER@mlthurdoller.com

Nom / prénom : LERCH Nathalie

Fonction : Conseillère insertion professionnelle

Mail : nlerch@semaphore.asso.fr

Nom / prénom : LETT Isabelle

Fonction : Responsable Espace Emploi

Mail : ilett@semaphore.asso.fr

Nom / prénom : Bilal ILIHEM

Fonction :

Mail : BILIHEM@mlthurdoller.com

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Les Missions Locales du Grand Est représentent un réseau de 44 structures. Elles assurent un service de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à 26 ans de surmonter les difficultés qui font obstacles à leur insertion professionnelle et sociale. Dans ce cadre, elles assurent des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement à l'accès à la formation professionnelle initiale ou continue, ou à un emploi. Elles contribuent à favoriser l'autonomie des jeunes.

Détail des activités du réseau contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Assurer l'accueil et l'information des jeunes sur le champ de l'orientation, de la formation et de l'emploi.
- > Contribuer au déploiement du Conseil en Evolution Professionnelle en qualité d'opérateur de cette offre de services gratuite et accessible aux jeunes des Missions Locales
- > Co-piloter la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) au côté de la structure désignée par l'Académie et à collaborer avec l'ensemble des partenaires pour lutter contre le décrochage.
- > Organiser des d'actions de découverte et de meilleures connaissances des métiers pour le public des Missions Locales ou pour un public élargi dont la mobilisation s'organise dans le cadre du programme local d'actions partagées de promotion des métiers
- > Mettre au point une offre de services d'Accompagnement à l'Orientation Approfondie de qualité visant à apporter un appui aux jeunes décrocheurs dans l'élaboration de leur projet de qualification ou d'insertion sociale et professionnelle
- > Construire pour chaque jeune un parcours de formation adapté (formation initiale, continue ou l'alternance)
- > Accompagner les parcours d'insertion professionnelle visant à préparer le jeune à son entrée dans la vie active, et encourager la création d'entreprise.



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIONS LOCALES DU GRAND EST (ARML)



SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

REPRESENTANT LEGAL : Claude MARECHAL, Président de l'ARML Grand Est

REFERENTE GRAND EST : Véronique GENET, Animatrice régionale

Mail : veronique.genet.amilor@orange.fr

Tél. : 03 83 35 41 85

Lieu : à Nancy

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

L'Association Régionale des Missions Locales - ARML Grand Est coordonne, anime et fédère le réseau des 43 missions locales (Alsace – Champagne Ardenne- Lorraine).

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

Elle a pour objet de permettre aux Missions Locales du Grand Est, sans se substituer à elles :

- D'être un lieu d'échanges, de réflexions, d'innovations
- De constituer, de structurer et de développer un réseau pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en Région Grand Est
- De faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques locales d'insertion des jeunes
- D'être un lieu ressource

Elle vise à constituer et développer un réseau régional structuré, à participer à la définition aux côtés de l'Etat et de la Région des orientations stratégiques relatives au droit à l'accompagnement des jeunes et apparaître comme un interlocuteur identifiable et facilement accessible pour les acteurs et partenaires locaux, départementaux, régionaux et nationaux publics, privés ou associatifs. Elle remplit la fonction de représentation politique, stratégique et institutionnelle du réseau des missions locales.

Elle contribue activement :

- à la mise en œuvre et au suivi des politiques en direction des jeunes
- à l'enrichissement et à l'harmonisation des pratiques des Missions Locales
- à la professionnalisation des salariés du réseau
- au développement du SI et à l'appui à son utilisation par les missions locales
- à la production et l'analyse de données issues du SI
- à la valorisation de l'action du réseau d'accueil
- au développement et à la structuration des relations avec de nombreux partenaires
- à l'observation régionale des jeunes accompagnés
- au développement d'innovations et expérimentations
- à la mutualisation et l'optimisation des moyens.



REPRESENTANT LEGAL : Thierry TEBOUL, Directeur Général de l'AFDAS

REFERENTE GRAND EST : Virginie DELACOUR, Déléguée régionale Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté

Mail : v.delacour@afdas.com Tél. : 03 88 23 94 70 Site www.afdas.com

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : Bénédicte DEFIEU
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : b.defieu@afdas.com
 Téléphone : 03 80 77 85 90

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

Territoire de Nancy

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

Nom / prénom : Bénédicte DEFIEU
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : b.defieu@afdas.com
 Téléphone : 03 80 77 85 90

Territoire de Metz

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

Territoire de Saverne

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : Camille BUFFLER
 Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
 Mail : c.buffler@afdas.com
 Téléphone : 03 90 41 37 50

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

L'Afdas, opérateur officiel du conseil en évolution professionnelle, délivre un accompagnement gratuit pour l'élaboration et la concrétisation des projets personnels d'évolution pour tous les professionnels de la culture, de la communication, des médias et des loisirs.

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Analyser le projet
- > Informer sur les tendances socio-économiques, l'emploi les métiers, les qualifications et les formations.
- > Formaliser le projet d'évolution professionnelle, l'étude de faisabilité et la stratégie de mise en œuvre, adapté à la situation de la personne, à son besoin et à son degré d'autonomie.
- > Co-construire un plan d'actions incluant : les étapes de réalisation, les actions à conduire (y compris l'éventuel parcours de formation, les prestations à mobiliser et le plan de financement).

Nombre d'ETP
 dédiés à
 l'orientation :
 1



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

FAFTT

FAF.TT

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

REPRESENTANT LEGAL : Florence HEITZ, Déléguée Inter régionale Grand Est - Bourgogne, Franche Comté du FAFTT

REFERENTE SUR TOUT LE GRAND EST : Sabine BARRE, Conseillère en Evolution Professionnelle

Mail : sbarre@faftt.fr Tél. : 06.99.46.90.21 Site internet : www.faftt.fr et www.moncep.faftt.fr

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Le FAFTT (OPCA, OCTA et OPACIF) est le partenaire Emploi- Formation de la branche du Travail Temporaire.

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

Le FAFTT Finance la formation professionnelle, conseille et accompagne les publics et les agences d'emploi dans leur projet en lien avec les besoins des territoires.

Depuis 2015, la démarche d'accompagnement global proposée par le FAF.TT assure un suivi personnalisé des individus (grâce à son statut d'opérateur du CEP) et des agences d'emploi et contribue ainsi à l'insertion professionnelle et à la sécurisation des parcours.

Nombre d'ETP dédiés à l'orientation :
Une conseillère en évolution professionnelle est en charge de réaliser les accompagnements pour la région Grand Est



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

FAFSEA

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST



REPRESENTANT LEGAL : Lionel DOUBLET, Délégué territorial Nord Est du FAFSEA

REFERENTE SUR LE GRAND EST : Amandine FROMENT, conseillère en «évolution professionnelle

Mail : nordest@fafsea.com

Tél. : 03 26 40 58 51

Site internet : www.fafsea.com

Lieu : à Reims

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Acteur majeur du monde rural, le FAFSEA est plus qu'un financeur de la formation. Ses missions : accompagner les entreprises dans leur politique RH-GPEC-formation, conseiller les salariés et les exploitants agricoles dans leurs évolutions professionnelles, venir en appui aux branches professionnelles de son champ de compétences. Par son expertise, sa réactivité et sa proximité, le FAFSEA contribue à créer de l'emploi qualifié.

Nombre d'ETP
dédiés à
l'orientation :
1



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

FONGECIF GRAND EST



SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

Site internet : www.fongecif-grandest.org

REPRESENTANT LEGAL : Gilbert PEXOTO, Président du FONGECIF Grand Est

REFERENT DU SPRO GRAND EST : Lionel LEMAIRE, Responsable développement innovation et stratégie partenariale

Mail : llemaire@fongecif-grandest.org

Tél. : 03 26 03 10 10

REFERENTE TERRITORIALE (CONCERTATIONS TERRITORIALES D'ORIENTATION) : Maryline DEPREGZ, Chargée de projet

Mail : mdeprez@fongecif-grandest.org

Tél. : 07 76 02 02 88

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : LHERMINE Freddy

Fonction : Responsable CEP

Mail : flhermine@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : LHERMINE Freddy

Fonction : Responsable CEP

Mail : flhermine@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : LHERMINE Freddy

Fonction : Responsable CEP

Mail : flhermine@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

Nom / prénom : Stéphanie TEIXEIRA

Fonction : CEP

Mail : steixeira@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : DEPREGZ Maryline

Fonction : Chargée de projet

Mail : mdeprez@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10 - 07 76 02 02 88

Territoire de Metz

Nom / prénom : Dimitri NOEL

Fonction : CEP

Mail : dnoel@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10

Territoire de Nancy

Nom / prénom : Marie-Odile BRIEN LENHARDT

Fonction : Directrice Déléguée Qualité et Conseil

Mail : mobrien@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : Cédric ERBS

Fonction : CEP

Mail : cerbs@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : RUSTERHOLTZ Magalie

Fonction : Responsable CEP

Mail : mrusterholtz@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10 - 06 43 04 22 47

Territoire de Saverne

Nom / prénom RUSTERHOLTZ Magalie

Fonction Responsable CEP

Mail : mrusterholtz@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10 - 06 43 04 22 47

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : RUSTERHOLTZ Magalie

Fonction : Responsable CEP

Mail : mrusterholtz@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10 - 06 43 04 22 47

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : RUSTERHOLTZ Magalie

Fonction : Responsable CEP

Mail : mrusterholtz@fongecif-grandest.org

Téléphone : 03 26 03 10 10 - 06 43 04 22 47

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Opérateur du conseil en évolution professionnelle, le Fongecif accompagne les transitions professionnelles. Notre offre de service est organisée sur les 3 niveaux du CEP et se matérialise par :

- Un premier diagnostic partagé de la situation,
- Des réunions d'information collectives thématiques,
- Des entretiens individuels sur rendez-vous sur sites (siège et points d'accueil) ou téléphoniques,
- Un suivi assuré par le Conseiller Référent du bénéficiaire : dès le premier RDV individuel, un Conseiller Référent est affecté au bénéficiaire. Il sera son interlocuteur privilégié tout au long de son parcours.

Nombre d'ETP dédiés à l'orientation : 36 personnes dédiées à l'information, au conseil et à l'accompagnement sur tout le Grand Est.



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

OPCALIM



SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

REPRESENTANT LEGAL : Dominique BRAOUDE, Président d'OPCALIM

REFERENT GRAND EST : Sébastien KHOURI, Conseiller formation

Mail : sebastien.khoury@opcalim.org Tél. : 03.83.38.94.40 Lieu : à Mazeville Site Internet : www.opcalim.org

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Organisme Paritaire Collecteur Agréé des entreprises du secteur des Industries alimentaires, de la Coopération Agricole et de l'Alimentation en Détail

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Assurer un service de **Qualité** et de **Proximité** au profit de la performance de toutes les entreprises du secteur alimentaire et du développement des compétences de leurs salariés.
- > Développer les actions à destination des **TPE PME** avec un **accompagnement spécifique et régionalisé**.
- > Apporter des **réponses sur-mesure** aux enjeux RH-Formation des entreprises, de l'insertion à la reconversion des salariés et des publics prioritaires

Nombre d'ETP
dédiés à
l'orientation :
1



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

UNIFAF

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

REPRESENTANTS LEGAUX :

José RICHIER, Président de la délégation régionale paritaire UNIFAF Grand Est

Fatima VUILLEMY, Présidente adjointe de la délégation régionale paritaire UNIFAF Grand Est

REFERENTE DU SPRO : Anna MINVILLE, Secrétaire générale du Grand Est

Mail : anna.minville@unifaf.fr Tél. : 03 90 22 22 32 Site internet : www.unifaf.fr

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : EZANNO Marie
Fonction : Conseillère en Evolution Professionnelle
Mail : marie.ezanno@unifaf.fr
Téléphone : 03 26 65 52 74

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : EZANNO Marie
Fonction : Conseillère en Evolution Professionnelle
Mail : marie.ezanno@unifaf.fr
Téléphone : 03 26 65 52 74

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : DERDOURI Karim
Fonction : Conseiller en Evolution Professionnelle
Mail : karim.derdouri@unifaf.fr
Téléphone : 03 83 57 24 55

Territoire de Nancy

Nom / prénom : DERDOURI Karim
Fonction : Conseiller en Evolution Professionnelle
Mail : karim.derdouri@unifaf.fr
Téléphone : 03 83 57 24 55

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : CAZANOVE Linda
Fonction : Conseillère en Evolution Professionnelle
Mail : linda.cazanove@unifaf.fr
Téléphone : 03 90 22 22 35

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : CAZANOVE Linda
Fonction : Conseillère en Evolution Professionnelle
Mail : linda.cazanove@unifaf.fr
Téléphone : 03 90 22 22 35

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : EZANNO Marie
Fonction : Conseillère en Evolution Professionnelle
Mail : marie.ezanno@unifaf.fr
Téléphone : 03 26 65 52 74

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

Nom / prénom : DERDOURI Karim
Fonction : Conseiller en Evolution Professionnelle
Mail : karim.derdouri@unifaf.fr
Téléphone : 03 83 57 24 55

Territoire de Metz

Nom / prénom : DERDOURI Karim
Fonction : Conseiller en Evolution Professionnelle
Mail : karim.derdouri@unifaf.fr
Téléphone : 03 83 57 24 55

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : DERDOURI Karim
Fonction : Conseiller en Evolution Professionnelle
Mail : karim.derdouri@unifaf.fr
Téléphone : 03 83 57 24 55

Territoire de Saverne

Nom / prénom : CAZANOVE Linda
Fonction : Conseillère en Evolution Professionnelle
Mail : linda.cazanove@unifaf.fr
Téléphone : 03 90 22 22 35

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : CAZANOVE Linda
Fonction : Conseillère en Evolution Professionnelle
Mail : linda.cazanove@unifaf.fr
Téléphone : 03 90 22 22 35

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

OPCA et OPACIF de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

Informier et conseiller les salariés sur les différents dispositifs et partenaires mobilisables dans le cadre d'un projet d'évolution ou reconversion professionnelle

UNIFORMATION

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

REPRESENTANT LEGAL : Patrice GUILLOUX, Délégué interrégional d'Uniformalion

Mail : pguilloux@uniformalion.fr

Tél. : 06 48 58 52 43

Site internet : www.uniformalion.fr

REFERENT GRAND EST : Estelle Fleur, Conseillère en évolution professionnelle, délégation Grand Est Nancy

Mail : efleur@uniformalion.fr

Tél. : 06 33 03 10 43

Site internet : www.uniformalion.fr

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : Nathalie LEPINE
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : nlepine@uniformalion.fr
Téléphone : 06 37 97 31 10

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : Nathalie LEPINE
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : nlepine@uniformalion.fr
Téléphone : 06 37 97 31 10

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : Estelle FLEUR
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : efleur@uniformalion.fr
Téléphone : 06 33 03 10 43

Territoire de Nancy

Nom / prénom : Estelle FLEUR
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : efleur@uniformalion.fr
Téléphone : 06 33 03 10 43

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : Estelle FLEUR
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : efleur@uniformalion.fr
Téléphone : 06 33 03 10 43

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : Estelle FLEUR
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : efleur@uniformalion.fr
Téléphone : 06 33 03 10 43

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : Nathalie LEPINE
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : nlepine@uniformalion.fr
Téléphone : 06 37 97 31 10

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

Nom / prénom : Nathalie LEPINE
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : nlepine@uniformalion.fr
Téléphone : 06 37 97 31 10

Territoire de Metz

Nom / prénom : Estelle FLEUR
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : efleur@uniformalion.fr
Téléphone : 06 33 03 10 43

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : Estelle FLEUR
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : efleur@uniformalion.fr
Téléphone : 06 33 03 10 43

Territoire de Saverne

Nom / prénom : Estelle FLEUR
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : efleur@uniformalion.fr
Téléphone : 06 33 03 10 43

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : Estelle FLEUR
Fonction : Conseillère en évolution professionnelle
Mail : efleur@uniformalion.fr
Téléphone : 06 33 03 10 43

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Uniformalion est le partenaire Emploi- Formation des entreprises de l'Economie Sociale, de la Protection sociale et de l'Habitat social. OPCA, OCTA et OPACIF, Uniformalion collecte, finance et conseille ses entreprises adhérentes. Dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle, Uniformalion informe et accompagne les salarié(e)s qui le souhaitent dans leur démarche d'évolution professionnelle.

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Conseiller les salariés dans le cadre de leur évolution professionnelle
- > Accompagner les salarié(e)s dans le cadre de leur projet professionnel
- > Informer sur les dispositifs liés à l'évolution professionnelle
- > Financer les projets de formation, bilan et VAE

Nombre d'ETP
dédiés à
l'orientation :
3



OPÉRATEURS

DE

PLACEMENT

SPÉCIALISÉ



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

Réseau CHEOPS Grand Est Organisme de Placement Spécialisé CAP EMPLOI

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST



REPRESENTANT LEGAL : Jean-Louis LECOCQ, Président CHEOPS OPS Grand Est

Mail : cheops.acal@gmail.com

Tél. : 03 87 75 93 73

Site internet : www.cheops-ops.org

REFERENT GRAND EST : Christiane MAIRE, Directrice des opérations, CAP Emploi 54

Mail : capemploi54@capemploi54.fr

Tél. : 03 83 98 19 40

Site internet : www.cheops-ops.org

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : RAMBOURG Isabelle
Fonction : Responsable service CAP 08
Mail : i.rambourg@capemploi08.com
Téléphone : 03.24.59.05.25

Nom / prénom : Martial CHARVET
Fonction : Directeur
Mail : m.charvet@capemploi55.com
Téléphone : 03 29 76 18 79

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : GERARD Sidonie
Fonction : Directrice Adjointe
Mail : s.gerard@capemploi51.com
Téléphone : 03.26.77.17.67

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : DUBREUIL Pascale
Fonction : Directrice
Mail : p.dubreuil@capemploi52.com
Téléphone : 03.25.02.29.10

Nom / prénom : CIAUX Catherine
Fonction : Directrice
Mail : c.ciaux@capemploi10.com
Téléphone : 03.25.49.27.17

Territoire de St Dizier / Bar-le-Duc

Nom / prénom : DUBREUIL Pascale
Fonction : Directrice
Mail : p.dubreuil@capemploi52.com
Téléphone : 03.25.02.29.10

Nom / prénom : CHARVET Martial
Fonction : Directeur
Mail : m.charvet@capemploi55.com
Téléphone : 03.29.76.18.79

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : LECLAIR Laurence
Fonction : Responsable service Cap emploi
Mail : lleclair@capemploi54.fr
Téléphone : 03 82 24 03 03

Nom / prénom : HEVIN Alexandra
Fonction : Coordinatrice
Mail : ahevin@capemploi57.fr
Téléphone : 08 87 75 93 73

Territoire de Metz

Nom / prénom : HEVIN Alexandra
Fonction : Coordinatrice
Mail : ahevin@capemploi57.fr
Téléphone : 0387759373

Territoire de Nancy

Nom / prénom : MAIRE Christiane
Fonction : Directrice des Opérations
Mail : capemploi54@capemploi54.fr
Téléphone : 03 83 98 19 40

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : FERRY Frédéric
Fonction : Coordonnateur
Mail : f.ferry@capemploi88.com
Téléphone : 03.29.31.86.13

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : LEVESQUE Olivier
Fonction : Responsable de secteur
Mail : o.levesque@capemploi68-67.com
Téléphone : 03.89.41.88.12

Territoire de Saverne

Nom / prénom : RITTER Pascale
Fonction : Responsable de secteur
Mail : p.ritter@capemploi68-67.com
Téléphone : 03.89.41.88.12

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : RITTER Pascale
Fonction : Responsable de secteur
Mail : p.ritter@capemploi68-67.com
Téléphone : 03.89.41.88.12

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : MULLER Malika
Fonction : Responsable de secteur
Mail : m.muller@capemploi68-67.com
Téléphone : 03.89.41.88.12

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

La loi du 11 février 2005 reconnaît aux organismes de placement spécialisés (OPS*) une mission de service public dans le champ de l'insertion professionnelle des personnes handicapées en milieu ordinaire (art. L5214-3-1 du code du travail). L'article 101 de la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, modifiant l'article L. 5214-3-1 du code du travail, élargit la mission des OPS au maintien dans l'emploi à compter du 1er janvier 2018. Cette disposition vise à sécuriser les parcours professionnels afin de faciliter l'accès à l'emploi, prévenir les ruptures, gérer les transitions professionnelles et garantir le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Les services s'adressent aux personnes en situation de handicap (demandeurs d'emplois, salariés, agents publics) ainsi qu'aux employeurs publics et privés. 9 services sont proposés aux personnes handicapées (demandeurs d'emploi/salariées) et aux employeurs (privé /public)

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Service Accueil et analyse de la demande
- > Service Diagnostic flash et Diagnostic de situation
- > Service Accompagnement à la transition ou à l'évolution professionnelle pour les personnes handicapées sans emploi ou salariés handicapés
- > Service Accompagnement pour le maintien dans l'emploi
- > Service Accompagnement à l'accès à l'emploi
- > Service Accompagnement au recrutement
- > Service Suivi durable en emploi pour les personnes handicapées sans emploi ou salariés handicapés

Nombre d'ETP
dédiés à
l'orientation :
191

**DIRECTION
RÉGIONALE
PÔLE EMPLOI**



PÔLE EMPLOI GRAND EST



SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

REPRESENTANT LEGAL : Philippe SIEBERT, Directeur régional Pôle Emploi Grand Est

REFERENT DU SPRO GRAND EST :

Céline FELDMANN, Responsable du Service partenariats, Direction de la stratégie et des relations extérieures

Mail : celine.feldmann@pole-emploi.fr Tél. : 03.88.10.02.89 Lieu : à Strasbourg

Agnès PETITJEAN, Responsable du Service orientation, Direction des opérations

Mail : agnes.petitjean@pole-emploi.fr Tél. : 03.83.47.88.83 Lieu : à Nancy

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : SIRE Chantal (08)	Nom / prénom : SQUELBUT Ivane (55)
Fonction : Directrice territoriale	Fonction : Directrice territoriale
Mail : Chantal.SIRE2@pole-emploi.fr	Mail : ivane.squelbut@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.24.56.67.67	Téléphone : 03.83.47.88.68

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : HERBERT Fabrice (51)
Fonction : Directeur territorial
Mail : Fabrice.HERBERT@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.26.77.39.01

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : CHAOU Djellali (10/52)
Fonction : Directeur territorial
Mail : djellali.chaou@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.25.32.82.95

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

Nom / prénom : CHAOU Djellali (52)	Nom / prénom : SQUELBUT Ivane (55)
Fonction : Directeur territorial	Fonction : Directrice territoriale
Mail : djellali.chaou@pole-emploi.fr	Mail : ivane.squelbut@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.25.32.82.95	Téléphone : 03.83.47.88.68

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : GUINE Patrick (57)	Nom / prénom : SQUELBUT Ivane (54)
Fonction : Directeur territorial	Fonction : Directrice territoriale
Mail : Patrick.GUINE@pole-emploi.fr	Mail : ivane.squelbut@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.87.39.35.52	Téléphone : 03.83.47.88.68

Territoire de Metz

Nom / prénom : GUINE Patrick (57)
Fonction : Directeur territorial
Mail : Patrick.GUINE@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.87.39.35.52

Territoire de Nancy

Nom / prénom : SQUELBUT Ivane (54)
Fonction : Directrice territoriale
Mail : ivane.squelbut@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.83.47.88.68

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : NOURDIN Fabrice (88)
Fonction : Directeur territorial
Mail : fabrice.nourdin@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.87.03.05.65

Territoire de Saverne

Nom / prénom : ROUILLON Claude (67)
Fonction : Directeur territorial
Mail : claude.rouillon@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.88.10.01.76

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : ROUILLON Claude (67)
Fonction : Directeur territorial
Mail : claude.rouillon@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.88.10.01.76

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : ROUILLON Claude (67)	Nom / prénom : HAAS Catherine(68)
Fonction : Directeur territorial	Fonction : Directrice territoriale
Mail : claude.rouillon@pole-emploi.fr	Mail : catherine.haas@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.88.10.01.76	Téléphone : 03.89.56.78.23

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : HAAS Catherine (68)
Fonction : Directrice territoriale
Mail : catherine.haas@pole-emploi.fr
Téléphone : 03.89.56.78.23

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Pôle emploi, dans le cadre de ses missions d'accompagnement des transitions professionnelles, intervient tant sur le champ de la sécurisation des parcours que sur celui de l'orientation et de la formation

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- Informier sur un métier
- Faire découvrir un secteur d'activité, les opportunités sur un territoire
- Aider à identifier ses atouts
- Construire son projet professionnel
- Changer de métier
- Identifier ses compétences afin de valoriser son image professionnelle
- Identifier ses intérêts professionnels
- Identifier un ou plusieurs métiers en tenant compte de ses compétences





SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

UNIVERSITE DE REIMS SAE, SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST



REPRESENTANT LEGAL : Guillaume GELLE, Président de l'Université de Reims

REFERENTS DU SPRO :

Damien JOUET, Vice-Président de la formation et de la vie universitaire

Mail : damien.jouet@univ-reims.fr **Tél.:** 03.26.91.81.39 **Site internet :** www.univ-reims.fr **Lieu :** à Reims

Myriam FILALI, cheffe du Service d'Accompagnement des Etudiants

Mail : orientation@univ-reims.fr **Tél.:** 03.26.91.87.61 **Site internet :** www.univ-reims.fr **Lieu :** à Reims

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Le Service d'Accompagnement des étudiants a pour première mission d'organiser l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants dès leur entrée à l'Université et tout au long de leur cursus universitaire.

Il accompagne les étudiants dans leurs démarches et propose du conseil individuel, dans ses trois centres de documentation spécialisés à Reims (Campus Moulin de la Housse et Campus Croix rouge) et à Troyes (Campus Universitaire de Troyes).

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Informer et conseiller sur l'offre de formation à l'Université et les possibilités d'orientation
- > Accompagner les lycéens et les étudiants grâce à une équipe de professionnels constituée de documentalistes et de psychologues de l'Education nationale, pour :
 - les accompagner dans leurs recherches
 - les aider à élaborer leurs projets personnels et professionnels



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

UNIVERSITE DE STRASBOURG ESPACE AVENIR

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

Université
de Strasbourg
Espace Avenir
Service
orientation stage emploi
Université de Strasbourg

REPRESENTANT LEGAL : Michel DENEKEN, Président de l'Université de Strasbourg

REFERENTS DU SPRO :

Pascale BERGMANN, Vice-Présidente Déléguée de la Réussite éducative

Mail : pascale.bergmann@unistra.fr Tél. : 06 61 35 90 21 Site internet : www.unistra.fr Lieu : à Strasbourg

Dominique PHILIPPE, Directeur du Service Espace Avenir

Mail : dominique.philippe@unistra.fr Tél. : 03 68 85 70 38 Site internet : http://espace-avenir.unistra.fr Lieu : à Strasbourg

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Espace Avenir, service universitaire d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université de Strasbourg, a pour missions :

- l'information des lycéens sur l'enseignement supérieur (en lien avec les services académiques et les établissements du secondaire)
- l'aide à l'orientation ou à la réorientation des étudiants
- leur accompagnement dans la construction d'un projet professionnel
- l'aide à l'insertion professionnelle.

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- Informer les lycéens dans les établissements, sur l'offre de formation universitaire (séances de présentation assurées par des chargés d'orientation accompagnés d'enseignants et d'étudiants)
- Organiser des séances d'information à destination des enseignants du secondaire et des parents d'élèves
- Organiser des forums d'information sur l'offre de formation supérieure et la Journée Portes Ouvertes de l'Université de Strasbourg
- Accueillir les publics pour des entretiens avec des conseillers visant à la définition d'un projet d'orientation et, in fine, d'un projet professionnel
- Concevoir et animer des sessions de redéfinition d'un projet en cas de réorientation
- Programmer régulièrement des rencontres avec des représentants de divers domaines professionnels pour permettre aux étudiants d'élargir le champ de leur recherche en termes d'insertion
- Mettre en place des actions d'aide à l'insertion professionnelle : ateliers, élaboration d'une candidature, simulation d'entretien de recrutement
- Sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat et accompagner les porteurs de projets entrepreneuriaux

Nombre d'ETP dédiés à l'orientation :

22

(8 chargés d'orientation et d'insertion professionnelle,

5 psychologues de l'Education Nationale conseillers en orientation (mi-temps),

un directeur et 8 personnels d'appui aux missions)



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST



REPRESENTANT LEGAL : Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Présidente de l'Université de Haute Alsace

REFERENTS DU SPRO :

Dominique MEYER-BOLZINGER, Vice-présidente formation initiale et continue de l'Université de Haute-Alsace

Mail : dominique.meyer-bolzinger@uha.fr

Site internet : www.uha.fr

Lieu : à Mulhouse

Myriam ECORMIER, responsable du Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle et des Stages (SCUIO-IP)

Mail : myriam.ecormier@uha.fr

Tél. : +33 (0)389 33 66 81

Site internet : www.uha.fr

Lieu : à Mulhouse

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Le SIO/BAIPS accueille tout public, inscrit ou non à l'UHA. Lycéens, étudiants, adultes, l'équipe vous accueille, vous informe, vous conseille et répond à toutes questions relatives aux poursuites d'études et à l'insertion professionnelle.

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

Etre accompagné pour :

- Définir son projet professionnel
- Identifier les parcours de formation et les métiers en rapport avec son projet
- Maitriser les techniques de recherche d'emploi/stage



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

UNIVERSITE DE LORRAINE SOIP, SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE



SIGNATAIRE DE LA CHARTE DU SPRO GRAND EST

REPRESENTANT LEGAL : Pierre MUTZENHARDT, Président de l' Université de Lorraine

REFERENTS DU SPRO :

Sabine CHAUPAIN-GUILLOT, Vice-Présidente Formation et insertion professionnelle, Vice-Présidente du Conseil de la Formation

Mail : sabine.chaupain@univ-lorraine.fr Tél. : 03 72 74 00 18 / 06 49 37 18 70 Site internet : www.univ-lorraine.fr Lieu : à Nancy
CHLOUP Véronique, Responsable de la sous-direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'Université de Lorraine

Mail : veronique.chloup@univ-lorraine.fr Tél. : 06 29 47 17 61 Site internet : www.univ-lorraine.fr/orientation Lieu : à Nancy

LES REFERENTES SUR LES SITES DE METZ ET DE NANCY :

à Metz

Nom / prénom : TOUSSAINT Valérie
Fonction : Responsable administrative
Mail : valerie.toussaint@univ-lorraine.fr
Téléphone : 03 72 74 03 79

à Vandœuvre-lès-Nancy

Nom / prénom : ROUSSY Maud
Fonction : Responsable administrative
Mail : maud.roussy@univ-lorraine.fr
Téléphone : 03 72 74 03 64

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

Le SOIP est un service de l'université de Lorraine qui s'adresse à un large public (lycéens, étudiants, doctorants, salariés). Au-delà de l'accueil et de l'accompagnement de ce public dans ses locaux de Metz, Nancy et Vandoeuvre, il met en œuvre à son intention des actions, des événements et lui propose des ressources documentaires, propres à favoriser son orientation, son information et son insertion professionnelle.

Détail des activités de la structure contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > Organiser des manifestations sur les campus (Journées « Portes ouvertes », journées d'immersion, etc.), participer à des salons spécialisés, se déplacer dans les lycées pour informer les lycéens sur les formations de l'université et la vie étudiante
- > Organiser, pour les partenaires du secondaire (enseignants, conseillers d'orientation psychologues, proviseurs de lycées), des journées ou séances d'information sur l'université et ses filières
- > Accompagner les étudiants/doctorants dans la construction de leur projet d'études et de leur projet professionnel : accueil, entretiens personnalisés, séances d'information collectives, mise en œuvre de dispositifs favorisant les réorientations
- > Accompagner les étudiants/doctorants/diplômés dans leur recherche de stage et d'emploi : conseils ou suivi personnalisés, formation à la recherche de stage et d'emploi, simulations d'entretien, organisation de manifestations visant à rapprocher étudiants et entreprises (« Stage en poche »)
- > Accompagner les équipes pédagogiques de l'université dans leurs missions d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle : organisation et animation de modules « Insertion professionnelle » dans les filières ou en ateliers libres, organisation de conférences, tables rondes, témoignages sur les métiers ou les secteurs d'activités, visites d'entreprises
- > Accueillir les actifs, salariés et demandeurs d'emploi et les accompagner dans la définition de leur projet d'évolution professionnelle : orientation, reprise d'études, VAP, VAE, financement.
- > Développer les relations université/entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle des diplômés et améliorer la connaissance réciproque université/entreprises

Nombre d'ETP dédiés à l'orientation : 5

Les PARTENAIRES du SPRO

 DISP

 PJJ

 ONISEP

 OREF

**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE STRASBOURG GRAND EST (DISP)**

PARTENAIRE DE LA CHARTE DU SPRO



REPRESENTANT LEGAL ET REFERENT GRAND EST :

Jean-François FOGLIARINO, Chef de l'Unité des politiques publiques d'insertion (UPPI)

Mail : jean-francois.fogliarino@justice.fr Tél. : 03 88 56 81 79 Site internet : www.justice.gouv.fr

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : Marc PLUMECOQ
Fonction : DSPIP 08
Mail : marc.plumecoq@justice.fr
Téléphone : 03 24 40 57 65

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : Luciano ELIA
Fonction : DSPIP 51
Mail : luciano.elia@justice.fr
Téléphone : 03 26 22 32 26

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : Catherine MOREAU
Fonction : DSPIP 10-52
Mail : catherine-marie.moreau@justice.fr
Téléphone : 03 51 59 12 24

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

Nom / prénom : Eric ZINSIUS
Fonction : DSPIP 55
Mail : eric.zinsius@justice.fr
Téléphone : 03 29 79 81 80

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : Antoine MICHAUT
Fonction : DFSPPI 57
Mail : Antoine.Michaut@justice.fr
Téléphone : 03 72 40 86 50

Territoire de Metz

Nom / prénom : Antoine MICHAUT
Fonction : DSPIP 57
Mail : Antoine.Michaut@justice.fr
Téléphone : 03 72 40 86 50

Territoire de Nancy

Nom / prénom : Cyrille PERROT
Fonction : Adjoint au DSPIP 54
Mail : Cyrille.Perrot@justice.fr
Téléphone : 03 83 36 21 01

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : Etienne VERNET
Fonction : Adjoint au DSPIP 88
Mail : Etienne.Vernet@justice.fr
Téléphone : 03 55 81 31 00

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : Jérôme MENIGOZ
Fonction : Adjoint au DSPIP 67
Mail : Jerome.Menigoz@justice.fr
Téléphone : 03 69 73 89 58

Territoire de Saverne

Nom / prénom : Jérôme MENIGOZ
Fonction : Adjoint au DFSPPI 67
Mail : Jerome.Menigoz@justice.fr
Téléphone : 03 69 73 89 58

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : Frédéric HANKUS
Fonction : Adjoint au DFSPPI 68
Mail : Frederic.Hankus@justice.fr
Téléphone : 03 89 83 40 34

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : Frédéric HANKUS
Fonction : Adjoint au DSPIP 68
Mail : Frederic.Hankus@justice.fr
Téléphone : 03 89 83 40 34

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

L'action de l'administration pénitentiaire s'inscrit dans un contexte et environnement global de prise en charge des personnes placée sous main de justice et de prévention de la récidive, en les préparant à l'insertion ou la réinsertion, par les différents acteurs institutionnels et associatifs.

L'action de la DISP Grand Est – Strasbourg s'inscrit dans le cadre des politiques publiques en matière de formation professionnelle et d'insertion des PPSMJ, dans les 24 établissements pénitentiaires de son ressort et les 9 services pénitentiaires d'insertion et de probation, aussi bien en milieu ouvert que fermé.

Détail des activités du réseau contribuant à répondre aux objectifs de la charte

- > assurer à nos publics majeurs les formations dispensées dans le cadre du droit commun
- > permettre des parcours intégrés et personnalisés allant de la remobilisation ou de la maturation de projets professionnel à l'accès à l'emploi
- > concourir au levier de réinsertion et de prévention de la récidive au terme de leur peine
- > inscrire les PPSMJ dans le cadre des politiques publiques de la DISP en matière de formation et d'insertion (cf. PPAIP, plan d'accompagnement à l'insertion professionnelle - conventions DAP/RdF et EN)
- > faire bénéficier nos PPSMJ des formations qui seront proposées dans le cadre du PACTE



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

DIRECTION INTERREGIONALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE GRAND EST (PJJ)

PARTENAIRE DE LA CHARTE DU SPRO



REPRESENTANT LEGAL ET REFERENT GRAND EST :

Laurent GREGOIRE, Directeur interrégional de la Protection judiciaire de la Jeunesse Grand Est (DIRPJJ GE)

Mail : laurent.gregoire@justice.fr

Tél. : 03 83 40 01 85

Site internet : www.justice.gouv.fr

LES REFERENTS-ES DANS LES TERRITOIRES DES AGENCES REGIONALES :

Territoire de Charleville-Mézières/Verdun

Nom / prénom : ROUYER Delphine
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : delphine.rouyer@justice.fr
Téléphone : 03 26 77 10 80

Territoire de Châlons-en-Champagne

Nom / prénom : ROUYER Delphine
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : delphine.rouyer@justice.fr
Téléphone : 03 26 77 10 80

Territoire de Troyes/Chaumont

Nom / prénom : MEUNIER Frédéric
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : frederic.meunier@justice.fr
Téléphone : 03 25 80 71 25

Territoire de St Dizier/Bar-le-Duc

à St Dizier	à Bar-le-Duc
Nom / prénom : MEUNIER Frédéric	Nom / prénom : ABARRI Saïd
Fonction : responsable des politiques institutionnelles	Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : frederic.meunier@justice.fr	Mail : said.abarri@justice.fr
Téléphone : 03 25 80 71 25	Téléphone : 03 57 29 17 29

Territoire de Thionville/Longwy

Nom / prénom : HARTMANN Nathalie
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : nathalie.hartmann@justice.fr
Téléphone : 03 87 63 10 64

Territoire de Metz

Nom / prénom : HARTMANN Nathalie
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : nathalie.hartmann@justice.fr
Téléphone : 03 87 63 10 64

Territoire de Nancy

Nom / prénom : ABARI Saïd
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : said.abarri@justice.fr
Téléphone : 03 57 29 17 29

Territoire d'Épinal

Nom / prénom : ABARRI Saïd
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : said.abarri@justice.fr
Téléphone : 03 57 29 17 29

Territoire de Saverne

Nom / prénom : MAJCHRZAK Thierry
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : thierry.majchrzak@justice.fr
Téléphone : 03 88 21 51 88

Territoire de Strasbourg

Nom / prénom : MAJCHRZAK Thierry
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : thierry.majchrzak@justice.fr
Téléphone : 03 88 21 51 88

Territoire de Sélestat

Nom / prénom : MAJCHRZAK Thierry
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : thierry.majchrzak@justice.fr
Téléphone : 03 88 21 51 88

Territoire de Mulhouse

Nom / prénom : MAJCHRZAK Thierry
Fonction : responsable des politiques institutionnelles
Mail : thierry.majchrzak@justice.fr
Téléphone : 03 88 21 51 88

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

La DIRPJJ Grand Est, direction du ministère de la Justice, est chargée de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs, civile comme pénale, et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre.

Sur le ressort de la DIRPJJ Grand Est, près de 100 établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du secteur public ou du secteur associatif habilité, concentrent leurs interventions sur l'action d'éducation auprès des mineurs ayant commis des actes de délinquance et sur l'aide à la décision des magistrats, civile et pénale. Ils mettent en œuvre chaque jour les décisions des magistrats, afin de construire des parcours de prise en charge répondant aux besoins des jeunes confiés, notamment en termes d'insertion sociale, scolaire et professionnelle.

Détail des activités du réseau contribuant à répondre aux objectifs de la charte

> Améliorer l'identification et la valorisation des actions de préformation, de formation et de préparation à la vie professionnelle que les établissements et services de la PJJ mènent auprès des jeunes sous main de justice, conformément à l'article L. 312-1-V du code de l'action sociale et des familles.

En effet la DIRPJJ Grand Est dispose d'équipements diversifiés permettant la prise en charge des jeunes confiés par l'autorité judiciaire (établissements de placement, services de milieu ouvert, missions éducatives auprès des mineurs détenus, permanences éducatives auprès du tribunal, interventions en milieu scolaire à travers les classes et ateliers relais) et notamment d'un dispositif spécifiquement dédié à l'insertion composé de :

- 6 UEAJ (unités éducatives d'activité de jour) situées à Metz, Nancy, Troyes/Chaumont/St Dizier, Epernay/Charleville-Mézières, Strasbourg et Mulhouse
- 3 Missions insertion situées à Epinal, Verdun et Sarreguemines

> Mutualiser les connaissances et l'expérience des professionnels de la PJJ dans l'accompagnement éducatif des jeunes les plus en difficulté

La PJJ intervient principalement auprès des jeunes sous main de justice, toutefois ses UEAJ (unités éducatives d'activité de jour) peuvent accueillir jusqu'à 30% de jeunes hors mandat judiciaire pénal dans une logique de réciprocité partenariale.

> Améliorer les articulations entre les établissements et services de la PJJ et les partenaires de l'insertion, notamment :

- Développer les actions transversales et/ou innovantes afin de créer des synergies inter-institutionnelles au service d'une approche globale des parcours éducatifs. Les passerelles entre les dispositifs d'acquisition des pré-requis (cognitifs, sociaux, comportementaux, etc.) et les dispositifs de droit commun devront être davantage développées pour limiter les risques d'exclusion/d'échec et renforcer l'employabilité des jeunes sous main de justice.
- Renforcer les articulations des parties prenantes dans le cadre du PACEA, dont Garantie jeunes peut constituer l'une des modalités d'accompagnement renforcé, dans un objectif de complémentarité, d'efficacité, de fluidité et de réversibilité des parcours d'insertion.
- Favoriser l'accès des jeunes sous main de justice à Garantie jeunes, avec des modalités de co-accompagnement (PJJ/mission locale) permettant de sécuriser les parcours au sein de ce dispositif.
- Garantir l'effectivité du « milieu ouvert socle » PJJ, lequel pouvant prendre toute sa mesure dans la coordination des parcours d'insertion des jeunes sous main de justice.
- Participer aux politiques de lutte contre le décrochage au sens large du terme : décrochage scolaire, jeunes en rupture universitaire et d'apprentissage.
- Communiquer auprès des jeunes sous main de justice sur les secteurs en recherche de main d'œuvre et sur les métiers d'avenir par bassin d'emploi.
- Proposer aux jeunes sous main de justice qui sortent du système de formation initiale sans diplôme ni qualification, un conseil en orientation (CIO, ONISEP, mission locale, etc.) et un accompagnement éducatif renforcé permettant de définir un projet professionnel et de sécuriser le retour en formation.
- Garantir une équité territoriale dans l'accès des jeunes sous main de justice aux dispositifs d'insertion, en visant plus spécifiquement les jeunes enclavés en milieu rural et ceux résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Encourager l'appui sur la société civile locale (entreprises, artisans, associations, etc.), notamment par la réalisation de stages dans un cadre sécurisé et adapté aux besoins des jeunes sous main de justice.
- Formaliser des protocoles territoriaux en fonction des besoins et priorités identifiés localement.



SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST

OREF GRAND EST
OBSERVATOIRE REGIONAL EMPLOI FORMATION
 PARTENAIRE DE LA CHARTE DU SPRO



REPRESENTANT LEGAL : Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est

Tél. : 03 88 15 68 67

Site internet : <https://oref.grandest.fr>

REFERENTS DU SPRO GRAND EST :

Olivier LETZELTER, chef du Service Etudes, Systèmes d'Information et Mission OREF

Julien LECLERC, chef du Pôle Etudes et analyses, Service Etudes, Systèmes d'Information et Mission OREF

Mail : julien.leclerc@grandest.fr

Tél. : 03.88.15.66.08

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE DÉDIÉE A L'ORIENTATION

Présentation générale

L'Observatoire Régional Emploi Formation est un outil d'aide à la décision cofinancé par l'Etat et la Région. C'est un instrument d'aide à la décision pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle.

Détail des activités du réseau contribuant à répondre aux objectifs de la charte

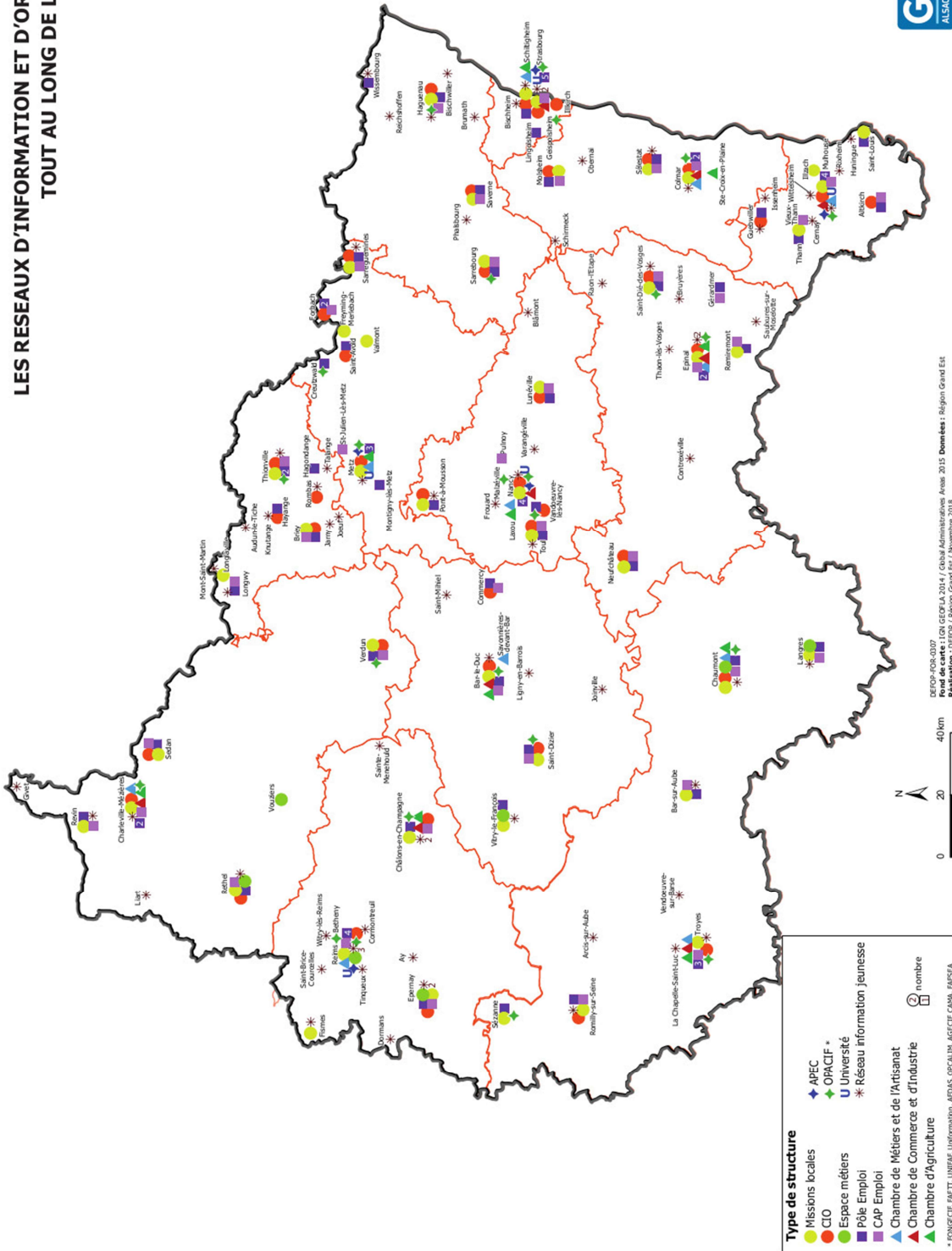
- * **Développer des analyses territoriales** : emploi, marché du travail, démographie, formation initiale, insertion professionnelle des jeunes et formation continue... afin de mettre en place des actions ciblées sur les territoires.
- * **Réaliser des études sectorielles**, appuis aux contrats d'objectifs développés avec les branches professionnelles,
- * **Elaborer des démarches prospectives** des métiers et des qualifications en lien avec les branches professionnelles, en y intégrant les impacts de la transition écologique et énergétique.
- * **Mettre à disposition des publications de référence et actualisées** sur le site de l'OREF, à destination des acteurs de l'emploi et de la formation.
- * **Collaborer avec des structures d'observation** sur le champ emploi-formation (institutionnels, branches, entreprises)



Cartographie des membres du SPRO



LES RESEAUX D'INFORMATION ET D'ORIENTATION
TOUT AU LONG DE LA VIE - 2018



LE SCHÉMAS D'ORGANISATION DU SPRO

Conseil d'orientation Grand Est

- Instance opérationnelle et stratégico-technique du SPRO Grand Est
- Composée des membres du SPRO, signataires de la Charte régionale ainsi que les partenaires associés reconnus par les membres
- A minima : 2 réunions par an
- Présidée par la Région (en charge de la coordination du SPRO Grand Est)

Groupes de travail du SPRO

En fonction de l'architecture du SPRO Grand Est et de l'état d'avancement des travaux, le conseil d'orientation propose la mise en place de groupes de travail thématiques. A ce jour, plusieurs groupes de travail sont installés : représentation des métiers, évolution professionnelle, communication, écriture de la charte,...

CONCERTATIONS TERRITORIALES ORIENTATION

- Instance locale du SPRO Grand Est.
- Coordinée et organisée par la Région (Agence)
- Livrable : Programme des actions du SPRO (Forum, salons,... de promotion et meilleure connaissance des métiers)

ANNEXE 4

2017

2018

2019

5 CTO :

Charleville-
Mézières/Verdun,
Troyes/Chaumont,
Thionville/Longwy,
Epinal, Mulhouse

9 CTO :

Charleville-
Mézières/Verdun,
Troyes/Chaumont,
Thionville/Longwy,
Epinal, Mulhouse
+ Châlons-en-
Champagne, Metz,
Strasbourg, Saint-
Dizier/Bar-le-Duc

12 CTO :

Charleville-
Mézières/Verdun,
Troyes/Chaumont,
Thionville/Longwy,
Epinal, Mulhouse
+ Châlons-en-Champagne,
Metz, Strasbourg, Saint-
Dizier/Bar-le-Duc
+ Nancy, Saverne, Sélestat

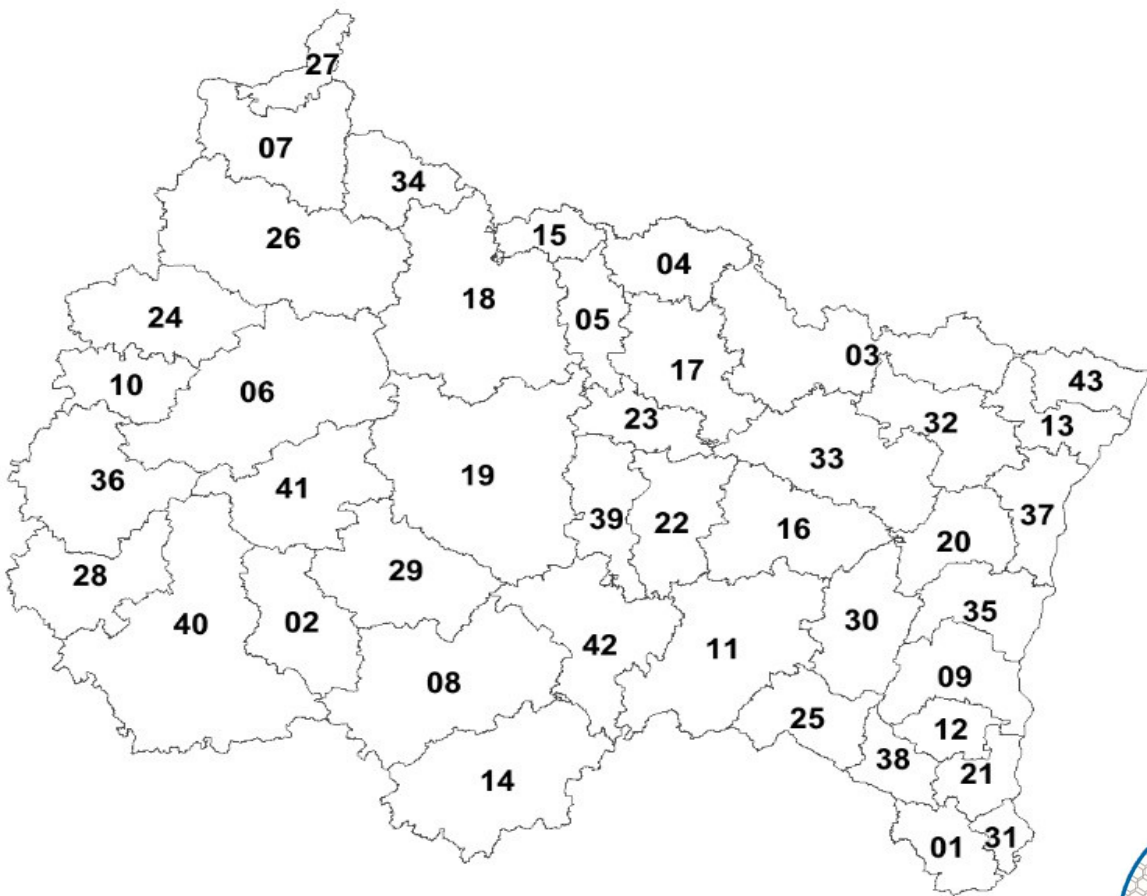
COMITES DE PILOTAGE DES ACTIONS

Objectif : assurer l'efficacité des opérations en impliquant tous membres SPRO du territoire, appréhender l'information et la mobilisation des publics avec la mise en place d'un accompagnement et préparation pédagogique des publics en amont,...

Composés des porteurs et partenaires des actions inscrites dans le programme concertées dans la CTO Piloté par la Région (Agence)



Cartographie des 43 bassins d'emploi du Grand Est



- | | |
|-------------------------|------------------------|
| 01-Altkirch | 23-Pont-à-Mousson |
| 02-Bar-sur-Aube | 24-Reims |
| 03-Bassin houiller | 25-Remiremont |
| 04-Bassin sidérurgique | 26-Rethel |
| 05-Briey | 27-Revin |
| 06-Châlons-en-Champagne | 28-Romilly-sur-Seine |
| 07-Charleville-Mézières | 29-Saint-Dizier |
| 08-Chaumont | 30-Saint-Dié |
| 09-Colmar-Neuf Brisach | 31-Saint-Louis |
| 10-Epernay | 32-Sarre-Union Saverne |
| 11-Epinal | 33-Sarrebourog |
| 12-Guebwiller | 34-Sedan |
| 13-Haguenau | 35-Sélestat |
| 14-Langres | 36-Sézanne |
| 15-Longwy | 37-Strasbourg |
| 16-Lunéville | 38-Thann-Cernay |
| 17-Metz | 39-Toul |
| 18-Meuse du Nord | 40-Troyes |
| 19-Meuse du Sud | 41-Vitry-le-François |
| 20-Molsheim | 42-Vosges de l'Ouest |
| 21-Mulhouse | 43-Wissembourg |
| 22-Nancy | |



Carte des agences de la Région Grand Est





SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION GRAND EST



Cahier des charges Grand Est « Soutien aux actions régionales et territoriales de promotion et de meilleure connaissance des métiers »



2017 – 2022



*Dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation Grand Est et
du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de
l'Orientation professionnelles Grand Est*

CONTEXTE

Avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, la compétence des Régions a été renforcée avec de nouvelles missions en matière d'orientation et de prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme ni qualification. Les Régions coordonnent les actions des membres du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) ainsi que celles des opérateurs du conseil en évolution professionnelle (CEP).

La Région Grand Est a pour objectif de fédérer tous les acteurs de l'orientation, afin de partager une culture commune en matière d'orientation tout au long de la vie. Le Conseil d'Orientation Grand Est installé le 8 septembre 2016, a lancé les bases du SPRO :

- **Priorité 1** : arrêter le cahier des charges régional du SPRO Grand-Est (reconnaissance des membres avec une définition partagée des critères)
- **Priorité 2** : développer les outils/dispositifs permettant l'évolution professionnelle (coordination des opérateurs CEP, VAE, professionnalisation, etc.)
- **Priorité 3** : mettre en place et coordonner une stratégie régionale en matière de lutte contre toutes les formes de décrochages : les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheur-euse-s (PSAD), lutter contre les ruptures des parcours à l'université et dans l'apprentissage ;
- **Priorité 4** : informer sur les métiers et les formations à travers la mise en place d'une coordination régionale et territoriale des actions d'information, de promotion et de meilleure connaissance des métiers.

L'ambition est de proposer une offre de services en matière d'orientation, de faire découvrir les métiers, d'informer sur les formations, de contribuer à l'évolution professionnelle, de toutes et tous, au plus près des territoires. La fusion des Régions a mis en évidence des pratiques différentes sur le champ de l'information et de la promotion des métiers et la nouvelle organisation administrative impacte l'exercice des compétences régionales sur le champ de l'orientation.

L'objectif à terme, dans le cadre de la construction du SPRO Grand Est, est d'organiser des espaces territoriaux pertinents sur lesquels les acteurs conviendront ensemble de programmes concertés et partagés de promotion des métiers permettant à tout-e à chacun-e d'accéder à un ensemble de services pour s'informer sur les métiers, s'orienter professionnellement, se former tout au long de la vie. Le Conseil d'orientation Grand Est du 8 septembre a décidé de construire l'espace territorial sur la base des 43 bassins d'emploi du Grand Est. La coordination territoriale est confiée aux 12 agences territoriales. La coordination régionale est assurée par le service Orientation tout au long de la vie et Accompagnement des Publics de la Direction Education Formation et Orientation Professionnelles.

Afin d'atteindre cet objectif, la Région entend créer un contexte favorable à un rapprochement des partenaires du Grand Est autour de projets et d'habitudes de travail communs en accompagnant les territoires et leurs acteurs dans leurs initiatives de découverte et de promotion des métiers et des formations.

L'objectif du présent cahier des charges est de soutenir des actions de promotion des métiers, s'inscrivant dans le cadre de programmes territoriaux partenariaux ainsi que dans une approche régionale. Ce cahier des charges, outil au service des partenaires (Etat, membres du SPRO,...), a vocation à servir de cadre d'intervention pour la Région. (Organisation, cohérence, financements,...)

Quelles finalités ?

- Faciliter l'accès à l'information sur les métiers grâce à une dynamique de réseau de partenaires de l'orientation, de l'emploi, de la formation et du monde économique et professionnel mettant en commun des compétences et des outils,
- Renforcer l'offre de services relevant du 1^{er} niveau (Accueil) en développant les actions d'information pour préparer le public aux choix d'orientation,
- Concourir au développement de l'autonomie pour les jeunes et s'agissant des adultes à l'évolution et à la sécurisation de leur parcours professionnels,
- Promouvoir et accompagner la formation tout au long de la vie,
- Accompagner l'évolution professionnelle (validation des acquis de l'expérience, conseil en évolution professionnelle,...)
- Encourager l'innovation dans les actions entreprises

Quels objectifs ?

- Informer tous les publics en situation d'orientation et/ou porteurs d'un projet d'évolution professionnelle sur les métiers, les compétences, les qualifications, les formations et les débouchés.
- Permettre de mieux appréhender les environnements professionnels et l'évolution des métiers sur les territoires grâce à une information adaptée à un usage grand public
- Développer la connaissance des métiers par le contact avec le monde professionnel et en travaillant avec les branches professionnelles
- Mettre en place un ou plusieurs programmes coordonnés et animés d'actions partagées et concertées sur le territoire concernés où l'ensemble des acteurs est mobilisé selon ses champs de compétences
- Proposer des actions répondant à des besoins locaux, des territoires, des entreprises, des acteurs socio-économiques en recherchant la contribution et l'implication de tous les membres concernés.

Quelles thématiques ?

Trois grandes thématiques transversales pourront être abordées :

- la découverte des métiers (connaissances, débouchés, évolutions...)
- l'information sur l'offre de formations initiales et continues (contenus, filières, passerelles, dispositifs, nouvelles modalités,...)
- la valorisation des mesures favorisant l'évolution professionnelle (VAE, Conseil en évolution professionnelle, création d'activités,...)

Quelles actions soutenues ?

Compte tenu des besoins des territoires et des dynamiques existantes, la programmation territoriale initiée coordonnée par l'Agence pourra se décliner sous différentes formes :

- Des **programmes d'actions concrètes : forums, salons, ateliers découvertes, opérations nouvelles collectives**,... dans lesquels les acteurs locaux seront mobilisés selon leurs champs de compétences
- Des **actions d'information sectorielles** initiées dans le cadre notamment des Contrats d'objectifs territoriaux (COT) avec les branches professionnelles et les entreprises : exemples : Agriculture/viticulture et métiers du paysage – Artisanat – Bois - Construction et TP - Hôtellerie-restauration-tourisme – Logiciels et Industrie numérique - Sanitaire et social – Métiers d'Art,...
- Des **événements à caractère multisectoriel et innovants** qui mettent les publics en démarche d'orientation ou de réorientation en présence des acteurs socio-économiques liés à l'orientation, et la formation, la découverte de métiers, de secteurs d'activité,...

Quel périmètre des actions / des programmes ?

Qu'il s'agisse de programmes territoriaux ou d'actions sectorielles ou à caractère multisectoriel, le(s) porteur(s) seront déterminer par la concertation des acteurs locaux du SPRO ainsi que le périmètre d'intervention dans le cadre du Comité Territorial de l'Orientation (CTO).

La possibilité sera donnée de mettre en place des actions partenariales à l'échelle de bassins d'emploi regroupés, entre territoires d'agences,...

Des actions à l'échelle du Grand Est pourront aussi être initiées dans le cadre de ce cahier des charges.

Ces propositions devront être élaborées sur la base d'un diagnostic partagé et d'un recueil des besoins territoriaux et régionaux.

Ainsi, toutes les actions seront référencées dans le portail régional de l'orientation, l'agenda de l'orientation et le Lorfolio Grand Est pour une communication vers le grand public sur chaque territoire.

Le(s) porteur(s) de projets défini(s) devront respecter les critères de ce cahier des charges et se conformer au cadre méthodologique coordonné par l'Agence dans le cadre du CTO .

Quels publics ?

Les initiatives soutenues par la Région devront être ouvertes à tous les publics avec une attention particulière sur le public jeunes en situation d'orientation, les décrocheur-euse-s et les adultes qui souhaitent faire évoluer leur carrière et/ou en situation de réorientation professionnelle et/ou en situation de recherche d'emploi et de formation,...

Quels porteurs de projets ?

- les membres du SPRO Grand Est
- les professions du Grand Est
- les acteurs de l'Accueil, de l'information et de l'orientation tout au long de la vie du Grand Est.

Pour garantir l'efficacité des actions, le cadre d'intervention et de concertation sera intégré dans le volet « promotion des métiers » des Contrats d'Objectifs Territoriaux avec les Branches professionnelles.

La coordination territoriale sera assurée au sein des 12 agences régionales, ainsi, les actions retenues dans le cadre de ce cahier des charges devront être travaillées en amont entre les partenaires concernés.

Quelles conditions de réussite ?

Préparation et justification du choix des actions

S'appuyer sur les diagnostics territoriaux et sur les analyses des forces et des faiblesses des territoires réalisés par les Agences (portraits de territoire) et sectoriels réalisés par les OREF, d'autres outils de diagnostic existants (Pôle emploi, observatoires de branche, etc.)

Partenariats

Installation d'un comité territorial d'orientation, instance de concertation et de coordination des partenaires pour arrêter le programme d'actions du territoire concerné, planifier celles-ci et ensuite les concrétiser. Ce comité territorial d'orientation est piloté, animé par l'agence territoriale.

Pour les actions d'information sectorielles et à caractère multisectoriel : un groupe projets incluant nécessairement les acteurs territoriaux du SPRO et les organisations professionnelles devra se réunir afin de valider les différentes étapes de mise en œuvre de l'opération.

La constitution d'un partenariat au sein de l'action ou du programme vise à mettre en synergie les compétences des différents acteurs, ce qui favorise une démarche de qualité sur le plan pédagogique de l'organisation et de communication.

Actions pour tous les publics

Privilégier une entrée « thématique » et « métiers » : S'agissant des actions de type forum, proposer une organisation qui vise à répondre aux attentes des publics/participants en répondant à leur problématique d'information, d'orientation, d'insertion professionnelle et d'évolution professionnelle (dans un espace dédié, regroupement de professionnels autour d'une problématique ou d'une famille de métiers à la place d'une succession de stands tenus par des structure autonome).

Généraliser des actions de mise en situation réelle et concrète : à travers la possibilité offerte de tester des métiers via la rencontre avec des professionnels, les publics seront mis en situation de découverte des activités professionnelles pour lesquelles ils ont un intérêt particulier.

S'informer sur des métiers ciblés : les informations sur les métiers, leurs réalités économiques, les qualités requises pour les exercer et leurs évolutions prévisibles doivent permettre de mieux appréhender les débouchés, le marché de l'emploi, les nouveaux secteurs en expansion ... les métiers en vogue et ceux en baisse.

Actions sectorielles

Les actions devront contribuer à concrétiser les priorités du volet « promotion des métiers » des Contrats d'Objectifs territoriaux

Organisation pédagogique structurée

Une démarche pédagogique cohérente devra être mise en avant : mise à disposition d'outils en accès libre pour préparer la visite et ensuite élaborer son bilan personnel après la visite en vue d'identifier des pistes d'orientation et des démarches complémentaires à effectuer pour aller plus loin.

Les programmes territoriaux issus des Comités territoriaux d'orientation feront l'objet de présentation en Conseil d'Orientation Grand Est.

Quel financement ?

Les programmes territoriaux

La Région apportera une contribution au programme territorial qui comprendra l'ensemble des actions menées sur le territoire concerné dans la limite de 80% des dépenses réalisées et dans la limite des crédits disponibles au budget. Il appartient aux porteurs de projets de définir sa contribution propre et d'estimer la contribution des partenaires au programme en termes de ressources et/ou de fonctionnement.

Les apports en nature pourront être valorisés.

Quelle démarche d'évaluation ?

Les actions devront faire l'objet d'une évaluation.

Celle-ci visera à :

- mesurer l'atteinte des objectifs fixés et l'impact de l'action sur les publics
- adapter l'action aux attentes des publics
- identifier les nouvelles pistes d'actions et élaborer des préconisations pour l'avenir.

Pour permettre de mener à bien cette démarche, des outils d'évaluation adaptés à l'action menée devront être utilisés (enquête de satisfaction, débriefing avec les partenaires, etc.).

Les indicateurs de suivi principaux sont les suivants :

- Partenaires associés au projet dont ceux du monde professionnel (entreprises, branches professionnelles impliquées)
- Nombre de participants, leur statut, leur sexe, etc.
- Satisfaction du public (par sondage qualitatif).

Les indicateurs seront inscrits dans la convention-type de partenariat avec chaque porteur d'actions du territoire et l'agence aura en charge de consolider les données relatives au programme global.

Quelle coordination des actions mise en place ?

Une personne ressource au sein du territoire et donc de l'agence est identifiée pour coordonner l'intégralité des actions du programme territorial. Elle devra mettre en place le comité territorial de l'orientation avec tous les membres locaux du SPRO.

Ce comité est l'instance technique qui a pour objet de réunir l'ensemble des partenaires concernés sur un territoire et de travailler à la mise en place d'un programme d'actions partagées, cohérentes et partenariales.

La Région aura en charge l'organisation des réunions du comité et les principales réunions abordant l'avancement de ou des actions (réunions de bilan).

Une coordination régionale sera également assurée par la Région (Direction de l'Education, de la Formation et de l'Orientation professionnelles) afin d'harmoniser les aspects liés à la communication, aux outils partagés, et aux échanges sur les pratiques,... Ce pilotage régional devra aussi permettre de concerter les dates, les lieux et les contenus des manifestations phares type salon et forum. Dans cette optique, la Région réunira les porteurs de programmes territoriaux et les porteurs d'actions structurantes.

Le Conseil d'orientation Grand Est aura comme objectif le suivi de cette mise en œuvre et engagera une démarche évaluative de cette organisation territoriale.

Communication

Des outils seront mis à disposition des porteurs de projets pour valoriser leurs initiatives : L'orfolio Grand Est, agenda numérique de l'orientation, portail régional de l'orientation tout au long de la vie, etc.

Les porteurs de projets s'engagent à faire état du concours financier de la Région Grand-Est sur tous les documents et supports de communication (écrits, audiovisuel et multimédia), notamment en utilisant le logotype de la Région téléchargeable sur le site de la Région.

Les groupes de travail du Service Public Régional de l'Orientation Grand Est seront mobilisables sur ce point.

Critères d'appréciation des projets

Plusieurs éléments contribueront aux choix des actions financées par la Région :

- La pertinence de l'opération au vu du diagnostic partagé du territoire
- La coordination entre les acteurs impliqués
- La recherche d'innovation
- Les choix opérés pour apporter une réponse aux besoins des publics
- La démarche d'évaluation
- La qualité et la pertinence de la démarche pédagogique
- L'élargissement des choix des métiers pour tous

- La cohérence avec les projets contenus dans les contrats d'objectifs
- Le décloisonnement des pratiques
- La capacité à accueillir des publics fragiles (personnes en situation de handicap, décrocheurs)

Priorités transversales ; égalité f/h, handicap (accessibilité, etc.)

Ces critères sont proposés et validés par le Conseil d'orientation Grand Est, sur la base également de diagnostics partagés et chiffrés.

Comment participer ?

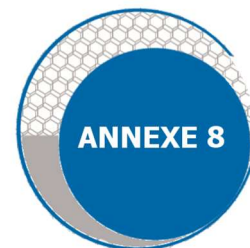
Le porteur de projet devra participer au comité territorial de l'orientation afin de contribuer à la construction collective du programme territorial coordonné par l'Agence. Après validation collective et partagé, le porteur identifié devra, accompagné de l'agence, répondre aux exigences du présent cahier des charges et constituer un groupe projet de l'action. Le porteur s'engage à respecter la méthodologie proposée, coordonnée par l'Agence. Il devra remplir une fiche-type de l'action accompagnée d'un budget prévisionnel détaillé.



Proposition de protocole d'accord transitoire pour l'organisation et le fonctionnement des PLATES FORMES DE SUIVI ET D'APPUI AUX DECROCHEURS (PSAD)



- **L'Etat** représenté par le Préfet de Région,
- **Les académies de Nancy Metz, Reims et Strasbourg**, représentées par les Rectrices, Chancelières des universités.
- **La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**, représentée par le Directeur régional,
- **Le Conseil Régional Grand Est** représenté par son Président,
-



VU le code de l'éducation, notamment les articles L.214-16-1, L.214-16-2, L.313-7, L.313-8 et L.612-3,
VU le code du travail, notamment les articles L.6111-3 à L.6111-6,
VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 4111-1 et suivants, ainsi que les articles R 4311-1 et suivants,

VU la commission orientation du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles réuni en séance le xxx,

VU le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles plénier réuni en séance le xxx,

VU la délibération du Conseil régional n°18SP-1193 en date du 22 juin 2018,

PREAMBULE

L'orientation est un droit et un enjeu majeur pour chaque personne, tout au long de sa vie. La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et à la démocratie sociale renforce la compétence des Régions en leur confiant notamment de nouvelles missions en matière d'orientation et de prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme ni qualification.

La lutte contre le décrochage scolaire comporte des enjeux humains, sociaux et économiques majeurs pour la France. Les jeunes en situation de décrochage présentent des risques importants d'échec en termes d'insertion sociale et professionnelle.

La stratégie s'inscrit dans la continuité des actions menées dans les territoires par les acteurs de l'Etat, des collectivités et du monde associatif.

En outre, le plan de lutte contre le décrochage porte le droit au retour en formation créé par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole.

Enfin, l'article L313-7 du code de l'Education, modifié par la loi du 5 mars 2014 – art 22, confie aux Régions aux 1^{er} janvier 2015 la coordination et la mise en œuvre des actions de prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme ou qualification.

L'accord conclu entre **l'Etat, les autorités académiques et la Région Grand Est** est relative à l'exercice de ce dernier dispositif.

Cet accord repose sur plusieurs grands principes et objectifs politiques communs partagés par les signataires :

Principes et valeurs partagés

- **Effort conjoint pour garantir fluidité et sécurisation des parcours** des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme ou qualification
- **Egalité et simplicité d'accès**: services gratuits, libres et faciles d'accès, notamment pour les personnes en situation de handicap, organisés en proximité dans chaque territoire,
- **Respect des principes d'égalité femme-homme, de non-discrimination et de la diversité des personnes** ;
- **Neutralité, objectivité et respect de la personne** : respect du droit à l'anonymat, du caractère volontaire de la démarche et de la liberté de choix de la personne ; prise en compte de la situation globale de la personne ; obligation de confidentialité des échanges entre les professionnels dans le respect des règles déontologiques propres à chaque profession; neutralité de l'accueil, de l'information, du conseil et de l'accompagnement, en dehors de toute publicité sélective en faveur d'un opérateur ou d'une entreprise en particulier.

La coordination et la mise en œuvre des actions de prise en charge des jeunes sortant-e-s du système de formation initiale devront s'attacher particulièrement à mettre en œuvre les principes suivants :

- L'intérêt du-de la jeune est au centre des préoccupations des acteur-ric-e-s et l'objet final de leur action
- Les familles sont associées autant que faire se peut aux réflexions et démarches en lien avec le- la jeune
- La recherche de solution implique l'ensemble des acteur-ric-e-s concerné-e-s, incluant les représentant-e-s de l'Etat et des collectivités territoriales, le réseau associatif, les acteur-ric-e-s professionnel-le-s et les partenaires, sociaux, les membres des groupements du SPO.
- Compte-tenu de la diversité d'organisation et de fonctionnement des plates-formes dans les différents territoires, les actions à venir s'inscrivent dans un principe de continuité des démarches engagées dans le souci de conforter des partenariats là où ils fonctionnent déjà et doivent permettre une adaptation aux besoins des territoires et une souplesse de mise en œuvre dans le cadre d'objectifs et de principes communs.

Objectifs communs

Les signataires s'accordent sur l'objectif général de faciliter l'accès à la qualification pour les jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme ou qualification.

Cet objectif se traduit de manière opérationnelle par la conduite collective et partenariale d'une politique de remédiation au décrochage consistant à coordonner les actions des acteur-ric-e-s de l'orientation, de la formation et de l'insertion afin d'apporter aux jeunes ayant quitté le système des solutions pérennes et adaptées à leurs besoins. **Cette organisation se fait autour des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheur-euse-s (PSAD)**

OBJET DE L'ACCORD

Le présent accord a pour objet de préciser, pour les signataires, l'exercice de leurs compétences respectives dans la mise en œuvre de la politique publique visant à la prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans un diplôme national ou une certification professionnelle.

Il s'agit de fixer le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la disposition relative à la prise en charge des jeunes sortant sans qualification de la loi du 5 mars 2014 (article 313-7 et 313-8 du Code de l'éducation).

Modalités d'engagement des autorités académiques

Les autorités académiques conduisent une politique éducative qui favorise **la persévérance scolaire** et met en œuvre des actions de prévention du décrochage scolaire pour limiter les sorties sans diplôme dans la cadre du plan national « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire »

Au niveau national, l'Etat est en charge du dispositif de collecte et de transmission des données, par le Système interministériel d'Echanges d'Informations (SIEI) qu'il coordonne, met en œuvre et finance.

Les jeunes concernés par ce dispositif relève du décret du 31 décembre 2010.

Ce système est un outil au service de l'activité des acteur-ric-e-s qui collaborent au sein des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheur-euse-s.

Cette prise en charge s'effectue en application de l'article 14 de la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école et pour la mise en œuvre du droit au retour en formation initiale.

Les autorités académiques assurent la transmission au SIEI, dans le respect de la législation relative à l'informatique et aux libertés, les données relatives aux jeunes sortant du système éducatif sans diplôme ou qualification.

Elles s'engagent dans la mise en œuvre de solutions de retour en formation initiale.

Elles s'associent à la Région pour la coordination les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheur-euse-s.

Modalités d'engagement de la Région

La Région coordonne, en lien avec les autorités académiques, les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheur-euse-s afin de garantir la cohérence des actions de prise en charge des jeunes concernés par la présente convention.

Elle met en œuvre les actions qui relèvent de sa compétence propre, notamment celles qui concernent l'apprentissage et la formation professionnelle et à la jeunesse, et participe à la transmission des données prévue à l'article 313-7 du code de l'éducation, qui est mise en œuvre et coordonnées au niveau national par l'Etat.

La Région ouvre également ses dispositifs régionaux d'orientation et de formation professionnelle et jeunesse, aux jeunes sortant du système de formation initiale sans un diplôme national ou une certification professionnelle (RPRFP, FOAD, VAE ...) en tenant compte de l'analyse des besoins réalisés des jeunes conduite dans les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheur-euse-s.

Elle intègre l'axe « prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans un diplôme national ou une certification professionnelle » dans la convention globale de financement des Missions locales

L'organisation des PSAD

1 - Un Comité de pilotage régional réunit les signataires de la convention ou leurs représentants. Il est chargé du suivi, de la diffusion des ressources et de l'harmonisation du fonctionnement des plates formes de suivi et d'appui aux décrocheur-euse-s. Pour ce faire un cahier des charges régional est élaboré et diffusé.

Le comité peut s'adjoindre des experts, notamment pour mener à bien l'évaluation des activités des plates formes.

2 - Les plates formes locales de suivi et d'appui aux décrocheur-euse-s

→ **Les Missions des PSAD :**

Les PSAD ont pour objectif d'apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de plus de 16 ans diplômé et sans solution. Elles s'assurent de la coordination des acteurs afin que les solutions proposées aux jeunes soient concertées et efficace. Elles apportent une réflexion sur l'évolution de l'offre de solution.

→ **Le fonctionnement des PSAD : une mise en cohérence des acteurs.**

Le cercle 1 : Placé sous la responsabilité conjointe des directeurs-trices de CIO et des directeurs-trices de missions locales, ce noyau central du dispositif met en œuvre le processus de traitement des dossiers de la plate-forme structuré en quatre étapes clés, au plus près des usagers :

- Repérage des décrochés et analyse de la liste RIO issue du SIEI
- Préparation de la prise de contact (identification de la personne en charge du contact, du mode de contact et préparation du dossier)
- Prise de contact avec le jeune et proposition de « solution(s) »
- Suivi de jeune et de la pérennité de son raccrochage.

Les CIO et missions-locales en tant qu'acteurs principaux du cercle 1 définissent, localement leur mode de fonctionnement, dans le respect du cahier des charges régional.

Le cercle 2 : Il regroupe les acteurs susceptibles d'apporter une aide au cercle 1 concernant le repérage des décrocheurs et les acteurs « offreurs de solutions » ou pouvant être parties prenantes du montage de solution. Ils sont réunis aux moments clefs de l'année.

Ce cercle est composé, en fonction des réalités géographiques, des représentants de chambres consulaires (CCI, CMA, etc.), des assistants des services sociaux, de la PJJ, des représentants des réseaux FoQuale, des établissements privés sous contrat, agricoles, des CFA, des représentants de dispositifs de formation, d'insertion ou d'emploi.

Le périmètre d'action du cercle 2 est défini par le comité de pilotage régional. Ce périmètre prend en compte l'organisation territoriale des académies et les agences territoriales mises en place par la Région.

SUIVI ET EVALUATION DE LA CONVENTION

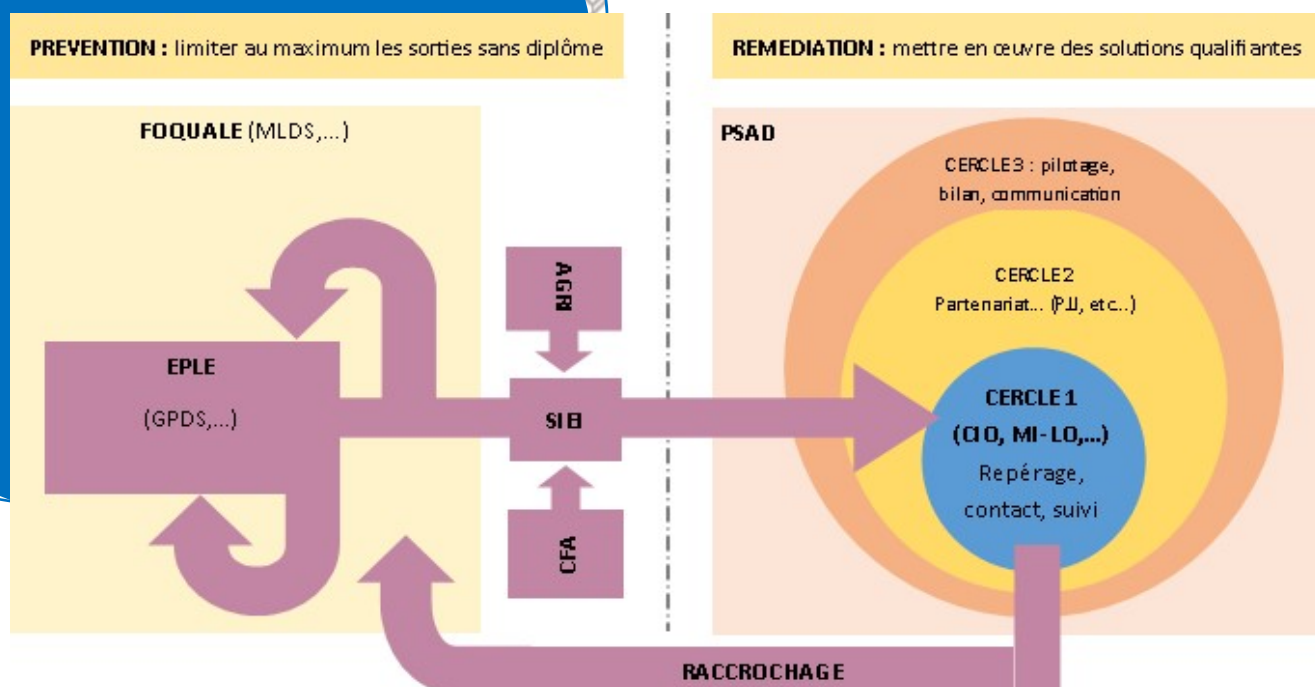
La mise en œuvre de cette convention devra faire l'objet d'un bilan annuel sur la base des bilans annuels des PSAD. Ce bilan est présenté et soumis à l'avis du CREFOP, lors de la commission orientation.

Un bilan de chaque groupement PSAD sera demandé, il comprendra une évaluation des actions réalisées dans le cadre de la lutte contre le décrochage.

Les indicateurs régionaux des PSAD sont définis afin de mesurer la valeur ajoutée du service et plus particulièrement :

- Les échanges sur les pratiques
- Les actions mises en place à l'échelle des territoires
- Enquête de satisfaction des publics

Annexe : La représentation schématisée de l'action commune



Valorisez votre parcours professionnel et préparez votre avenir



RETRACER MON
PARCOURS



DÉCRIRE MES
COMPÉTENCES



CRÉER MES CV



RÉALISER MON
SITE WEB PERSONNEL



PILOTER MON
PROJET PROFESSIONNEL



CONSERVER
MES DOCUMENTS



Un outil au service de l'évolution professionnelle des actifs



Vous voulez changer de métier, vous former ou évoluer dans votre poste actuel ?

Vous avez besoin de faire le point sur votre parcours, de réfléchir à vos projets, de valoriser vos compétences ?

Vous recherchez des informations sur des métiers ou des formations qui pourraient vous intéresser ?

Vous souhaitez être informé des événements emploi ou formation qui se déroulent près de chez vous ?

www.lorfolio.fr est une solution numérique au service de votre évolution professionnelle qui vous aide à gérer votre parcours et vos compétences professionnelles tout au long de votre vie professionnelle. C'est un service public gratuit quelle que soit votre situation.

Cet espace web à accès sécurisé et personnel vous permet de :

1. Définir votre projet professionnel

- Recueillir des informations sur les offres d'emploi, les métiers, les secteurs d'activité, les compétences attendues, etc.
- Mettre en place un plan d'action

2. Faciliter votre réflexion sur vos compétences en vue d'une recherche d'emploi ou d'une évolution professionnelle

- Identifier les compétences acquises au cours de votre parcours
- Prendre conscience de vos savoirs faire pour mieux les faire reconnaître

3. Valoriser vos compétences en y associant des éléments de preuves (certificats, évaluations de compétences, diplômes, photos, vidéos, etc.) de ce que vous savez faire en vue de :

- Réaliser votre portefeuille de compétences
- Se préparer à un entretien d'embauche ou à un entretien professionnel
- Présenter de manière structurée vos compétences auprès d'un employeur potentiel
- Les mettre en avant sur votre site web professionnel

4. Identifier et conserver les traces de vos expériences vécues pour :

- Créer en quelques clics un ou plusieurs CV à la demande
- Réaliser facilement votre propre site web professionnel et pouvoir le rendre public pour être visible auprès des employeurs

5. Etre directement informé de tous les événements et manifestations utiles à votre évolution professionnelle :

- Les salons, forums, colloques, etc. ayant pour thème l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle
- Les portes ouvertes dans les centres de formation, les entreprises, etc.
- www.lorfolio.fr est basé sur une application internet sécurisée qui permet à chaque personne de se créer un compte totalement privé.

ANNEXE 9

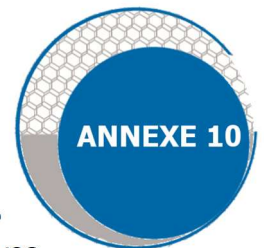


BOITE A OUTILS

à disposition des branches professionnelles pour répondre aux besoins d'information du grand public sur les secteurs d'activités et les métiers couverts par les contrats d'objectifs territoriaux



(Partenariat Région Grand Est / ONISEP Grand Est)



L'ONISEP est un établissement public dont la mission est d'informer les jeunes, les familles et les équipes éducatives sur les métiers et les formations. Partie intégrante du réseau national, la délégation régionale met à la disposition des élèves, de leurs parents, et du personnel éducatif (professeurs principaux, psychologues de l'éducation nationale, chargés du conseil en orientation scolaire et professionnelle), et des partenaires les outils et supports (imprimés comme numériques) nécessaires à l'accompagnement de l'orientation et à la construction d'un parcours de réussite.

Du point de vue de l'organisation régionale, le contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles identifie le rôle plus spécifique assigné à l'ONISEP au niveau du défi 3 de la priorité 2 et aborde le travail mené sur la promotion des métiers au sein des COT. Il s'agit notamment de mettre son expertise dans le domaine des ressources sur les métiers et les formations au service de la stratégie du SPRO, en proposant une offre cohérente, coordonnée et diversifiée.

* * *

Dans ce contexte, la Région Grand Est et l'ONISEP ont convenu de développer un partenariat afin d'améliorer l'information sur les métiers et les secteurs professionnels dans le cadre d'un accord-cadre sur la période 2017- 2020.

Ce partenariat permettra notamment de répondre aux besoins d'information des secteurs d'activité couverts par les COT à travers une offre de services développée par l'ONISEP. Cette offre vise à proposer des supports d'information adaptés aux spécificités et aux enjeux de promotion des métiers de chacun des COT engagés. Elle présente une palette d'outils à réaliser prenant la forme d'un kit pédagogique comprenant :

- **Une infographie** avec documents numériques constituée de données chiffrées validées par la branche et l'OREF sur la formation, l'emploi, les métiers et la mixité professionnelle
- **3 vidéos** différentes et complémentaires (portrait et parcours de professionnels, lutte contre les idées reçues, métiers méconnus ou nouveaux métiers, présentation de formation, teaser, micro-trottoir, kaléidoscope...) cohérentes, avec les objectifs, les besoins et les diagnostics établis dans le cadre de chacun des COT
- **Une plaquette de présentation** d'un secteur d'activité de manière exhaustive et succincte en sélectionnant les informations pertinentes au bénéfice d'une vue d'ensemble
- **Une séquence pédagogique** : elle présente les différentes modalités d'utilisation des différents supports mentionnés ci-dessous en vue de faciliter la mise en œuvre d'activité pédagogique dans le cadre du Parcours Avenir et de la préparation de tous les publics.

Ce kit sera enrichi d'un produit innovant : le salon virtuel qui doit permettre aux consultant-e-s d'accéder à des stands « virtuels » dont l'ergonomie est calquée sur les stands physiques, d'échanger avec les exposant-e-s, de consulter et télécharger en quelques clics toute la documentation souhaitée, de visionner les vidéos formations et métiers, etc. Ce concept innovant permet la mise à disposition et la consultation de toutes les ressources du kit auquel s'ajoutent les ressources des partenaires, le visionnage de vidéos et des échanges avec des professionnel-le-s par tchat et skype. Ce format constitue également une alternative à la multiplication des manifestations physiques sur les différents territoires du Grand Est en permettant aux membres du SPRO de faire connaître leur offre de service sans avoir la contrainte temporelle et spatiale des déplacements.

La mobilisation de ces outils sera validée par la Région et l'ONISEP suite aux groupes de travail « promotion des métiers » des COT pilotés par le service OTLVAP en lien avec le « service des politiques contractuelles » de la DEFOP.



Un nouveau service : l'agenda de l'orientation



Tous les événements utiles aux choix professionnels (portes ouvertes, forums, salons...)

- Trouvez les événements qui vous intéressent grâce au moteur de recherche
- Près de chez vous ou 100% en ligne
- En liste ou en carte, sur une frise par semaine ou par mois
- Choix d'un itinéraire pour s'y rendre
- Possibilité de partager sur les réseaux sociaux

<https://agenda.lorfolio.fr>

Si vous souhaitez communiquer sur des manifestations

Contact : spro@grandest.fr



Festival des métiers du 15 au 17 mars 2018 au Centre des Congrès d'Epinal

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Région Grand Est

Adresse postale :

Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg cedex
Tél. +33 (0)3 88 15 67 68

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. +33 (0)3 26 70 31 31

Maison de la Région • 1 Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. +33 (0)3 87 33 60 00

www.grandest.fr